



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

5

1764,1,2

nr.

Mercur

511^s - 1764, 1, 2



<36601998410012



<36601998410012

Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
JANVIER. 1764.
SECOND VOLUME.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française;
PRAULT, quai de Conti.
DU CHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

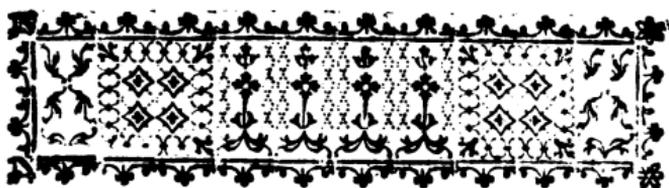
Les Libraires des provinces ou des pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercurès & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format , le nombre de volumes & les conditions sont les mêmes pour une année. Il y en a jusqu'à présent cent deux vol. Une Table générale, rangée par ordre des Matières, se trouve à la fin du soixante-douzième.



MERCURE DE FRANCE.

JANVIER. 1764.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

ODE sur la mort de M. RACINE.

Dignum laude virum musa vetat mori,
Cœlo musa beat. *Hor. Ode 8. l. 4.*

QU'EL cri funébre & formidable
Réveille mes sens assoupis ?
Quelle Déesse inexorable
Vole sur l'Univers surpris ?
Cruelle mort, Monstre inflexible,
Tu fais briller ta faux terrible,
Tout est en proie à ta fureur ;

II. Vol.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Tout succombe sous ta puissance ,
Le talent , le rang , la naissance ,
Rien n'arrête ton bras vengeur.

Hélas ! dans quel temps déplorable
Le Ciel contre nous irrité
Frappe ce Mortel respectable ,
Organe de la Vérité !
L'impiété fière & terrible
A fait gronder sa voix horrible ,
Son souffle empoisonne les airs.
La Fureur pâle & dévorante
Suit cette Gorgone effrayante ;
Sa marche obscurcit l'Univers.

O Vertu ! ta douceur aimable
Ne peut des farouches humains
Enchaîner le cœur indomptable ;
Ils bravent tes attraits divins.
L'Astre brulant qui nous éclaire
N'ouvre plus sa vaste carrière
Que sur des Mortels furieux.
Il finit sa course féconde ,
Et ne voit dans le tour du monde
Que des monstres audacieux.

Etre immortel , être sublime ,
Que d'attentats ! que de forfaits !
La main sacrilège du crime.

Ose sur toi lancer ses traits.
 Dans leur ivresse téméraire ,
 Les hommes sur ton sanctuaire
 Jettent de superbes regards.
 Fais partir ta foudre brulante ;
 Que ta colère étrincelante
 Les poursuive de toutes parts.

Longtemps rempli d'un saint courage,
 Un héros à tes loix soumis
 Confondit l'orgueil & la rage
 De tes perfides ennemis.
 A la vertu triste & captive
 Rendant sa gloire primitive ,
 Sa main vint essuyer ses pleurs.
 Ainsi parmi les noirs orages
 Le Soleil perçant les nuages ,
 Bannit la crainte de nos cœurs.

Fils & rival d'un père illustre ,
 Il soutint ce nom glorieux ,
 Et le couvrit d'un nouveau lustre
 Par ses ouvrages précieux.
 S'il prend en main la harpe sainte ,
 Saisi d'une sublime crainte ,
 Mon cœur à ses transports divins ,
 Croit entendre l'être invisible ,
 Quand sur la montagne terrible
 Il dictoit ses loix aux humains.

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

La Religion triomphante
Par lui captive nos esprits :
Sa beauté sublime & touchante
Dompte & foumet nos cœurs surpris.
Par les routes impénétrables
De ses mystères redoutables,
Il conduit nos pas vers la foi,
Raison superbe & téméraire ,
Connois le flambeau qui t'éclaire ,
Qu'il luise toujours devant toi.

Mais * quand ta lyre enchanteresse
Retentit de ses sons touchans ,
Quelle douceur ! quelle noblesse !
Quel coloris ! quels traits brillans !...
Embrassé du feu qui l'éclaire ,
Il entre dans le Sanctuaire ,
Séjour des sublimes transports.
Des Dieux du goût suivant les traces ,
Instruit & guidé par les grâces,
Il produit les plus doux accords.

Peintre hardi , divin *Racine* !
A ces accords mélodieux,
Je reconnois ton origine.

** Odes sur la Paix , sur l'harmonie. On peut voir l'éloge admirable qu'en fait Rousseau , dont l'approbation seule en ce genre seroit un titre d'honneur.*

JANVIER. 1764.

9

Et le pur sang des demi-Dieux.
Nourri sur les bords du Permesse,
La Poësie enchanteresse
Te prodigue ses traits vainqueurs.
L'aimable & brillante harmonie
Orna ton immortel génie
De ses prestiges séducteurs.

Venez, Déeses immortelles,
Mères des arts & des talens,
Parez de vos fleurs les plus belles
Et plus chéri de vos enfans.
Et toi, vertu, vierge sacrée,
Toi qu'il a toujours célébrée,
Consacre à jamais ses travaux.
Le vif éclat qui l'environne
Peut seul de ton auguste trône
Confondre les pâles rivaux.

C'est ainsi, Religion sainte,
Que tes sages adorateurs,
De la mort subissant l'atteinte,
De l'oubli bravent les horreurs.
Du sein de ces tombeaux funèbres
Qui couvrent les mortels célèbres,
Tu fais sortir leurs noms fameux;
Tu leur assures cette gloire
Qui dans le Temple de Mémoire
Place les héros vertueux.

A. V.

10 MERCURE DE FRANCE.

Suivons la route du génie :
Mais dans ses plus nobles efforts ,
Que la vertu lui soit unie ,
Qu'elle dirige ses transports.
Si la sagesse dans notre âme
Ne répand cette vive flâme
Qui nous éclaire & nous instruit ,
C'est une lueur passagère
Semblable à la vapeur légère
Qui s'élève , brille & s'enfuit.

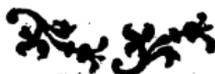
*A S... en Saintonge Pr. ch. r. Abonné
au Mercure.*

É P I T A P H E

D'une jolie Enfant de 4 ans & demi.

ESPOIR , amour , douceur , tout est détruit ;
Mais tout , hélas ! doit ainsi disparaître.
Telle une fleur qu'un beau jour a vû naître ,
Brille un moment , & tombe avant la nuit . . .
Ah , calmons-nous ! cet Enfant dans la gloire ;
Sourit des pleurs qu'on donne à sa mémoire .

Par M. FEUTRY.



 VERS à Mlle L. P...

OUI, *Lucinde*, je t'aime, & mon âme ravie
 A puisé dans tes yeux la source de la vie,
 Volage dans mes goûts & froid dans mes desirs,
 Je ne trouvois par tout que l'ombre des plaisirs.
 Je t'ai vue, & mon cœur a reconnu son Maître.
 Surpris de ses transports, il s'est senti renaître,
 Et pareil à l'Aiglon de son œuf échappé,
 Sous l'aile de l'amour il s'est développé.
 Ce feu que je puisois dans le sein de *Voltaire*,
 N'est plus dans ton Amant que l'ardeur de te
 plaire.

L'Amour est mon génie, il dicte mes écrits :
 Comme il en est la source, en sera-t-il le prix ?
 Heureux si sur les pas de *Tibulle* & d'*Ovide*,
 Cueillant pour toi les fleurs du Parnasse & de
 Gnide,

Je pouvois voir ta main mêler à mon retour
 Aux rameaux d'*Apollon* les myrthes de l'Amour ;
 La lyre de *Tyrtée* a gagné des Batailles ;
 Aux accens d'*Amphion*, *Thèbes* dut ses murailles ;
Orphée a sçu toucher par ses tendres accords
 Les monstres de la Thrace & le tyran des morts ;
Ovide, abandonné sur des rives proscrites,
 Des traits de la pitié perça l'ame des *Scythes* :

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

Je n'en suis point jaloux, & ce talent vainqueur
Aura plus fait pour moi s'il attendrit ton cœur.
Ce climat vif & pur, ces lieux plus beaux encore,
Depuis qu'ils t'ont vu naître & mille amours
éclorre,

Ce pays des Héros, des grâces, des talens,
Avoient produit *Cinthe* aux yeux étincelans,
Corinne, au teint de rose, au cœur tendre &
volage,

Delie au doux sourire, au séduisant langage,
Mais crois-moi, ma *Lucinde*, en ces temps si
vantés,

S'y l'on t'eût vû paroître auprès de ces beautés,
Avec cette fraîcheur, cet éclat, ce sourire,
Cette bouche appelant les plaisirs qu'elle inspire,
Ce corsage élégant tel que l'avoit *Psyché*
Quand l'amour comme un lierre y sembloit
attaché :

Crois-moi, dis-je, *Properce*, *Ovide*, ni *Tibulle*,
N'auroient jamais brûlé que des feux dont je
brule ;

Et les noms des beautés célèbres dans leurs vers,
N'auroient jamais reçu l'encens de l'Univers.

Par M. LEZAN, Capitaine au régiment de
Hainault, Abonné au *Mercur*.



 VERS à Mlle CAMILLE.

QUEL nouveau prestige m'entraîne ?
 O fécond *Goldon* ! que j'aime tes succès :
 Ils enrichissent notre scène ;
 Et , grace à tes travaux , *Thalie & Melpomène*
 Vont encor charmer les François.
 Jouis , mais tombe aux pieds de l'Actrice applaudi^e
 Dont les talens animent tes efforts.
 Comme *Pigmalion* , tu n'as formé qu'un corps :
Camille vient , elle y donne la vie :
 Ainsi que tes Lauriers , tu lui dois nos transports.
 Est-ce une femme ? .. est-ce un génie ?
 Pour lui prodiguer ses trésors ,
 La nature à l'art s'est unie.
 Tendre *Gauffin* , tes doux accens
 De l'amour dans nos cœurs portaient jadis la flamme :
Clairon , frappe , étonne mes sens ;
 En *Dumesnil* je vois plus qu'une femme.
 Sur moi *Camille* a des droits plus puissans ;
 Et je ne dois qu'à ses talens
 La connoissance de mon âme.



LES PÉRIS ET LES NÉRIS,

Ou l'Amour comme on le mène.

C O N T E.

LES *Péris* & les *Néris* sont des Êtres demi-intellectuels. Ils tiennent le milieu entre la nature des *Génies* & la nôtre : mais ils s'occupent très-sérieusement de ce qui ne fait plus guères qu'amuser nos semblables ; je veux dire , que leur plus grande affaire est de s'aimer comme on aime dans nos vieux Romains. Il arriva même que les *Néris* exigèrent un amour encore plus quintessencié. Elles vouloient par-là s'égalier aux *Sylphides*. Les *Péris* ambitionnoient un peu moins de s'égalier aux *Génies*. Toutefois la volonté de leurs Compagnes devint une loi pour eux. Bientôt ils réalisèrent l'Amour *Platonique*, regardé comme une chimère par nos amans les plus délicats.

Bientôt aussi un pareil amour périt d'inanition. Une langueur plus froide que l'indifférence même lui succède. On se sépare , & l'ennui n'en devient que plus grand. On dit même que les *Néris* y

succombèrent les premières. *Zélinde*, une des moins prudes, & des plus expérimentées d'entre elles, prit le parti d'assembler ses compagnes. Elles accourent avec précipitation, & la nomment Présidente du Conseil qui va se tenir. *Zélinde* adresse aux *Néris* assemblées un discours des plus pathétiques sur leur situation présente : les détails en étoient vivement frappés. Cependant on l'interrompit : on trouva qu'elle ne peignoit point assez énergiquement le triste abandon où se trouvoient, & ses compagnes, & elle-même. Chaque *Néris* ajouta un trait au tableau : mais la peinture des maux n'en indiquoit point le remède. On proposa de rappeler les *Péris* ; & , après quelque incertitude, cet avis fut rejeté à la pluralité d'une voix. Qui voulez-vous donc qu'on appelle ? demanda la Présidente : car enfin il faut appeler quelqu'un. C'est de quoi l'on convenoit unanimement. *Zélinde* proposa de faire venir des hommes. Quoi, des hommes qui ont un corps tout terrestre ! s'écrièrent quelques *Néris*, en rougissant. Eh oui, répliqua la Présidente, qui ne rougissoit plus. Ils ont bien des défauts, reprit avec douceur une blonde *Néris* ; il faudra du moins nous

16 MERCURE DE FRANCE.

réunir pour les rendre parfaits. Hélas ! ma chère compagne, ajouta *Zélinde*, nous en ferons des êtres bien insipides. Cet état de perfection seroit pour eux le pire de tous, & remédieroit mal au nôtre.

Enfin l'on prit le parti de donner la préférence aux hommes qui aimoient avec le plus de délicatesse : les *Néris* étant persuadées qu'il étoit rare que des hommes portassent cette vertu trop loin. Mais pour connoître ceux qui la pratiquoient, il falloit d'amples recherches ; il falloit par cette raison parcourir plus d'un climat. *Zélinde*, qui avoit proposé cet expédient, fut priée d'entreprendre ce long voyage, & *Zélinde* ne s'en fit pas prier deux fois.

Dans le même temps, les *Péris* prenoient une résolution toute semblable : c'est-à-dire, que l'un d'entre eux fut chargé de parcourir notre monde, pour voir quelles femmes pourroient suppléer à l'extrême délicatesse des *Néris*, sans toutefois s'en éloigner trop. Celui qu'on chargea de cette recherche étoit le même, qui l'avoit proposée. Son humeur avoit beaucoup de rapport avec celle de *Zélinde* ; & le hasard les ayant fait se rencontrer, tous deux en furent également satisfaits. Ils ne se déguisèrent point l'un

à l'autre le motif de leur mission. Ils firent plus, ils résolurent de voyager ensemble. Bien entendu que celui des deux qui auroit le plutôt réussi dans ses recherches, laisseroit l'autre continuer les siennes. Restoit seulement à sçavoir par quel canton du monde ils commenceroient leur tournée. Après y avoir un peu rêvé, ils crurent s'épargner de plus longues courses, en visitant d'abord les Nations qui suivoient de plus près l'instinct de la Nature, & qui par cette raison l'avoient sans doute moins pervertie.

Un voyage est peu embarrassant pour des êtres de cette espèce. Ils peuvent parcourir le monde entier avec la même rapidité que les *Génies* : mais, comme ils ont plus de consistance, ils peuvent en même tems s'envelopper d'un nuage qui les dérobe aux regards de nos pareils. *Zélinde* & *Alcindor* (c'est le nom du *Péris*) parurent tout-à-coup dans un canton de l'Amérique habité par des Sauvages, & où n'avoit encore pénétré aucun Européen. Rien, par cette raison, n'avoit pu en altérer les usages. Ils étoient aussi simples & aussi grossiers que ceux de l'âge d'or.

Nos deux secrets Agens prirent la forme dont ils étoient convenus ; c'est-à-

18 MERCURE DE FRANCE.

dire, celle d'un jeune homme & d'une jeune fille de cette contrée. Il n'y avoit pour cette Nation aucune demeure fixe: Un antre, le creux d'un arbre, un buisson épais, souvent la pleine campagne, servoient d'asyle à ces habitans beaucoup plus sauvages que ce nom même ne l'exprime. Il falloit avoir la puissance & les ressources intérieures d'*Alcindor* & de *Zélinde* pour ne pas être effrayé d'un tel spectacle. Ils étoient d'ailleurs convenus de s'entr'aider au besoin. J'oubliois de dire aussi qu'ils avoient la faculté de se deviner: avantage qui pourroit n'en être pas un en amour; mais qui favorisoit infiniment leur entreprise.

Ce fut donc sans crainte qu'ils se séparèrent. *Alcindor* ne tarda pas à rencontrer une jeune Sauvage qui ne cherchoit point à l'éviter. Il l'aborda avec une politesse qui la surprit beaucoup. Il lui dit quelques douceurs qui l'étonnèrent encore plus. On présume bien qu'un être aussi intelligent qu'*Alcindor*, entendoit la langue du pays, & sçavoit la parler: c'est un privilège qu'on accorde aisément au voyageur le moins érudit; à peine met-il le pied chez telle ou telle Nation, qu'il est supposé l'entendre & en être entendu. Revenons à la jeune Sauvage.

Elle répondoit aux douceurs d'*Alcindor* sur le ton d'une esclave avec qui son maître daigne s'humaniser. Elle ignoroit l'art des résistances, & même celui de la gradation. En un mot, elle parut offrir ce qu'*Alcindor* ne demandoit pas. Tant de facilité le rendit lui-même plus difficile. Peu s'en fallut qu'il ne regrettât l'extrême délicatesse des *Néris*. En même temps il songeoit à donner une leçon utile à la jeune Sauvage. Deux péruches lui en fournirent l'occasion. Voyez-vous, disoit-il, ces deux oiseaux de la même espèce ? L'un des deux fuit l'autre, sans pourtant fuir trop loin. N'est-ce pas la femelle qui en use ainsi ? La Sauvage ne répondit que par une autre comparaison. Vois-tu, dit-elle à *Alcindor*, cette génisse & ce bœuf sauvage ? C'est le bœuf qui s'éloigne, & la génisse court après. *Alcindor* ne fut rien moins que persuadé par cette réponse. Il s'éloigna, en concluant que si c'étoit là le pur instinct de la Nature, cet instinct devoit être corrigé.

Zélinde avoit déjà en occasion de porter un jugement tout semblable. A peine *Alcindor* l'avoit quittée, qu'un Sauvage s'étoit approché d'elle en courant. Elle avoit cru devoir s'éloigner un peu, mais

20 MERCURE DE FRANCE.

sans courir. Ainsi le Sauvage n'eut pas de peine à l'atteindre. Elle s'attendoit à quelque préambule, à quelque déclaration tendre, quoique rustique. Mais le Sauvage ignoroit ce formulaire : il alloit tout naturellement suivre l'usage de ses semblables ; c'est-à-dire, brusquer horriblement les choses. A l'instant survient un autre Sauvage qui fond avec impétuosité sur celui-ci. Le combat devient entre eux des plus cruels. Est-ce un libérateur qui vient à mon secours, disoit la *Néris*, ou bien n'est-ce qu'un rival qui attaque un rival ? N'importe, attendons l'événement ; il me fera toujours facile d'échapper au vainqueur. L'événement ne se fit pas beaucoup attendre. Le nouveau venu ayant mis son adversaire presque hors de combat, ce dernier s'enfuit, renonçant à ses prétentions sur *Zélinde* ; sauf à les reprendre à la première rencontre. Pour le vainqueur, il songeoit dès ce moment à faire valoir les siennes, & il s'y prit comme son devancier. Arrêtez ! lui cria *Zélinde* ; c'est en user bien cavalièrement. N'y a-t-il pas certains préliminaires ? Le Sauvage lui demanda ce que vouloient dire ces mots. La *Néris* les lui expliqua de son mieux ; mais elle ne persuada point celui qu'elle

instruisoit. Tu te moques, lui dit-il : veux-tu, quand la faim me presse, que je m'amuse à danser autour du morceau ? Tout en parlant ainsi, il agissoit en conséquence. Il fallut que *Zélinde* employât tout son pouvoir pour s'échapper de ses mains. Elle voulut voir cependant s'il regrettoit beaucoup d'avoir ainsi perdu sa proie. Elle le vit occupé à poursuivre un renard, &, après l'avoir tué, s'en retourner avec l'air d'un homme qui ne regrette rien. Ah ! dit-elle avec dépit, si c'est-là ce qu'on nomme l'innocent instinct de la Nature ; quelle horreur qu'une telle innocence !

Alcindor la rejoignit l'instant après. Hé bien ! lui dit *Zélinde*, avez-vous fait d'heureuses découvertes ? N'en doutez pas, reprit-il ; cette contrée barbare est vraiment un pays à bonnes fortunes. Si les hommes y sont féroces, les femmes y sont des plus humaines. Alors il l'instruisit de son aventure, & *Zélinde* lui fit part de la sienne. Tous deux convinrent qu'il falloit passer chez d'autres Peuples de l'Amérique un peu plus policés que celui-ci, mais beaucoup moins que ceux de l'ancien Monde. C'est-là qu'ils espéroient trouver la Nature encore simple, sans être entièrement brute.

22 MERCURE DE FRANCE.

Après une course assez longue , ils arrivent sur les terres des *Nadouessis* ; Nation sauvage , mais dont le caractère n'a rien de féroce. Les deux voyageurs en sont accueillis favorablement. On leur demande où ils vont & ce qu'ils veulent ? Vivre avec des hommes , répondit *Alcindor*. Les *Nadouessis* , qui se piquent d'être des hommes par excellence , ne portent pas plus loin leurs questions. Ils assignent à leurs nouveaux hôtes une cabanne , où ils doivent être nourris durant un certain temps aux dépens de toute la Nation. Dans tout autre cas , il eût été prudent à eux de s'annoncer comme époux ; mais le motif de leur voyage s'y opposoit. Ils ne s'annoncèrent que comme le frère & la sœur. En conséquence leur cabanne fut divisée en deux parts. Mais l'entrée de l'une & de l'autre étoit libre à tous venans , la nuit comme le jour : C'est l'usage parmi ces Peuples. Toutefois il n'en résulte aucun inconvénient , excepté ceux que l'usage même autorise , & qui ne passent point pour tels chez les *Nadouessis*.

Zélinde étoit , à coup sûr , la plus belle Sauvage de tout le canton. C'est de quoi une foule de jeunes gens l'auroient instruite , si elle ne l'eût pas sçu d'avance.

Il se passoit peu d'heures dans la journée sans que quelqu'un d'entre eux vînt lui dire à l'oreille : *Je t'aime plus que la clarté du grand Astre*. Passe encore pour ce préalable , disoit intérieurement la *Néris* ; & elle y répondoit de manière à ne décourager personne , sans toutefois s'engager trop elle-même. La nuit venue , *Zélinde* vit entrer dans sa cabanne un jeune Sauvage qui portoit un bâton allumé. Elle lui demanda ce que cela signifioit ? Cela s'appelle, reprit-il, *courir l'allumette* : c'est à toi de l'éteindre ou de la laisser brûler ; & il lui fit entrevoir qu'il desiroit fort qu'elle l'éteignît. *Zélinde* n'en fit rien , & le Sauvage sortit comme il étoit entré. Un second survient , observe la même formule ; & , voyant que *Zélinde* ne souffloit point sur l'allumette , il se retire avec la même docilité que le précédent. La *Néris* trouvoit cette méthode un peu bisarre ; mais elle y découvroit un mélange d'ardeur & de respect très - propre à satisfaire ses compagnes. Elle eût cependant voulu sçavoir où les deux jeunes aventuriers étoient allés en la quittant. Un troisième qui survint leva une partie de ses doutes. Aussi peu favorisé lui-même , que l'avoient été les deux autres , il alloit se

24 MERCURE DE FRANCE.

retirer comme eux. *Zélinde* l'arrêta. Où vas-tu en sortant de ma cabanne, lui demanda la *Néris*? *Courir l'allumette*, répondit le Sauvage : tu la laisses brûler, une autre pourra l'éteindre. Une autre ! s'écria *Zélinde* ; il n'importe donc laquelle ce soit ? Cela est tout simple, répliqua-t-il ; quand la chaleur du grand Astre me brûle, c'est dans la rivière la plus proche que je me baigne. Mais, reprit *Zélinde*, vous n'aimez donc aucune femme en particulier ? Je les aime toutes, ajouta le *Nadouessis*, quand cela ne me dérange point ; & celle qui souffle sur l'allumette est toujours celle que j'aime le mieux. *Zélinde* lui fit encore d'autres questions sur le même sujet, & il y répondit avec franchise, en appuyant son discours de ces expressions extrêmement familières aux Sauvages : *voilà qui est bien, voilà qui est juste, voilà qui est raisonnable*. Je suis jeune, disoit-il, & je me promène quelquefois la nuit : *Voilà qui est bien*. Je donne la préférence à celle qui me la donne : *Voilà qui est juste*. Je n'aime qu'autant que cela ne me met point hors d'état de courir après les castors, & de fuir ou de poursuivre l'ennemi : *Voilà qui est raisonnable*.

derniers
ent per-
oit pas
n'étoit

s'étoit
es noc-
lement
Toujou
idant à

satisfit
t. Mais
d'une te
at le fi-

quelques
t bien,
gna la
mes: de ce

écon-
oit-il,
moins
Finit, On a

es con-
anterie
vive it. rs pri-
ntrées.

où les
depuis
Grave par vos re-

Imprinc s que
onfé-
t subi-

Louré.

Majeur.

24 MEF

retirer cor
 vas-tu en
 manda la
 pondit le
 une autre
 s'écria *Z*
 quelle ce *vs amans, toujours aimés : Sur la foi*
 pliqua-t-il
 Astre me
 plus proci
 reprit *Z*
 eune fem
 toutes, a
 la ne me
 soufle sui
 que j'aim
 core d'au
 jet, & il *par le plus prompt retour, Toujours la*
 appuyant
 extrêm
 voilà qui
 là qui est *mpati-ence Vous prête l'aile de l'amour ;*
 soit-il, &
 la nuit :
 préférenc
 Voilà qui
 que cela *par Tournelle*
 courir apr
 poursuivre
 sonnable.

Il sortit en prononçant ces derniers mots, & laissa *Zélinde* entièrement persuadée que l'Amérique ne mettroit pas fin à ses recherches. *Alcindor* n'étoit guères plus satisfait des siennes. Il s'étoit déterminé à rendre quelques visites nocturnes, & avoit été reçu favorablement dès la première. Il se borna cependant à certaines questions auxquelles on satisfit dans l'espérance qu'elles finiroient. Mais la fin des demandes d'*Alcindor* fut le signal de sa retraite. Il entra dans quelques autres cabanes, réussit également bien, s'en tira également mal, & regagna sa cabane aussi peu satisfait des filles de ce canton, qu'elles mêmes étoient mécontentes de lui. Il faut l'avouer, disoit-il, cette extrême facilité vaut encore moins que l'extrême réserve des *Néris*. On a vu que *Zélinde* avoit aussi tiré des conséquences peu favorables à la galanterie sauvage. Ainsi les deux voyageurs prirent le parti de visiter d'autres contrées. Il en est une, disoit *Alcindor*, où les usages n'ont presque point varié depuis l'origine des choses. Voyons si nos recherches y seront plus fructueuses que dans ce nouveau Monde. En conséquence les deux voyageurs partent subitement pour la Chine.

II. Vol.

B

Ce fut à Pékin même qu'ils jugèrent à propos de descendre. Ils y parurent sous la forme d'un Moscovite. Un spectacle des plus pompeux s'offrit à leurs premiers regards. Un cortège nombreux portoit des torches & des flambeaux en plein midi, & environnoit une chaise magnifiquement ornée, & portée par des esclaves. Des fifres, des hautbois, des tambours précédoient & suivoient. *Alcindor* s'informa de ce que renfermoit ce pavillon. Une jeune épouse qu'on mène à son époux, lui répondit un des spectateurs. Sans doute, reprit *Alcindor*, que sa beauté répond à toute cette pompe ? Je n'en sçais rien, répliqua le Chinois. Il est du moins à croire, ajouta *Alcindor*, qu'elle a paru telle aux yeux de celui qui l'épouse ? Il ne l'a jamais envisagée, reprit encore l'habitant de Pékin. Quoi ! il l'épouse sans la connoître ? Eh mais ! sans doute : en use-t-on autrement parmi vous ? Il a recours à un expédient tout simple, supposé qu'elle ne lui plaise pas, ou qu'elle cesse de lui plaire : c'est de prendre une ou plusieurs concubines, auxquelles il est également libre d'en substituer d'autres, quand il vient à se dégouter des premières.

Ceci ne me semble point mal imaginé, disoit intérieurement *Alcindor*. Voilà qui est abominable, disoit, en même temps, *Zélinde*. Etre quittée ainsi, & condamnée à un éternel esclavage ! En vérité c'est joindre l'injustice à la tyrannie ! toute autre perquisition me semble superflue dans cet immense pays où les usages sont si uniformes, si anciens, & malheureusement si révévés.

Pour *Alcindor*, il continuoit à questionner l'obligant Chinois. Il lui demanda, entre autres choses, si les femmes de cette contrée se piquoient d'une fidélité à toute épreuve ? Ce seroit trop exiger, répondit-il : on tâche d'éloigner d'elles tous les Séducteurs, on veille exactement sur leur conduite, & il arrive, quelquefois, que leur vertu fait le reste.

Ces détails étoient d'un augure peu favorable pour nos voyageurs. Ils entrevirent qu'ils s'étoient trompé sur le compte des Chinois comme sur celui des Sauvages. Cependant ils voulurent en juger par eux-mêmes. Ils se logent dans la Capitale & continuent d'observer. *Zélinde* qui effaçoit, sans peine, la plus belle Chinoise, charma tous ceux qui purent l'envisager. Un jeune hom-

28 MERCURE DE FRANCE.

me qui suivoit la doctrine de *Fo*, c'est-à-dire qui croyoit, ou feignoit de croire à la transmigration des âmes, l'aborda un jour avec un extrême familiarité. Tu fus, lui dit-il, ma femme avant que de reprendre un nouvel être. Une mort prématurée t'enleva à mes yeux. Aujourd'hui que tu m'es rendue, le grand *Fo* ordonne que tu me laisses rentrer dans tous mes droits, & cela sans aucune cérémonie extérieure. *Fo* nous dispense de ces vaines répétitions.

La fausse Moscovite trouva cette saillie amusante. Elle revenoit au fonds à l'allumette des Sauvages. Mais *Zélinde* qui n'avoit pas daigné éteindre l'une, répondit aussi peu favorablement à l'autre. Elle voulut voir, cependant, si le Chinois se menageoit les mêmes ressources que le *Nadoueffis*. La faculté qu'elle avoit de se rendre invisible l'aida beaucoup dans ce projet. *Zélinde* épia la conduite du jeune homme, & le vit bientôt adresser le même discours à une jeune Chinoise qui ne parut point douter du fait, & qui parut encore plus disposée à suivre les volontés du Dieu *Fo*.

Alcindor, de son côté, ne restoit pas inutile. Une jolie veuve Chinoise avoit fixé son attention. Il l'avoit vue dans

une Pagode consacrée à *Lao*, lieu qu'elle fréquentoit fort souvent. Il faisoit l'occasion de l'aborder & de l'entretenir. Ses discours étoient des plus ingénieux & des plus galans ; mais par malheur la Veuve étoit dévote, & à la Chine cette qualité étoit un obstacle réel en amour. En vain, dit-elle au faux Japonnois, en vain tenteriez vous de me séduire ; mon cœur n'est plus à moi, il est tout entier au divin *Lao* : lui seul peut me faire jouir de la suprême félicité. *Alcindor* alloit lui demander en quoi cette félicité consistoit ; elle le quitta brusquement pour courir à un Bonze qui lui faisoit signe. Le curieux *Péris* s'approcha d'eux sans pouvoir être vû. Il entendit le Bonze parler ainsi à la Chinoise : objet cher à *Lao*, ce Dieu puissant vous ordonne par ma voix de rester cette nuit dans son Temple : Il vous y fera goûter les douceurs qu'il réserve à ses seules favorites. *Alcindor* vit dès l'instant où aboutiroit ce mystère, & l'entretien de deux Bonges qu'il écouta sans être aperçu, ne lui laissa aucun doute à cet égard.

Nos Voyageurs se rejoignent, également persuadés qu'il est à propos de passer outre. Leur dessein étoit de parcou-

30 MERCURE DE FRANCE.

rir toute l'Asie. Ils partent, & dès le jour suivant ils découvrent à vue d'Oiseau le Royaume du Japon. Ce fut à *Meako* qu'ils descendirent. Le temps de la nouvelle lune y donnoit lieu à une cérémonie qui se renouvelle tous les mois. Une troupe de *Bonzis* conduisoit en pompe une jeune fille de la plus grande beauté. Nos Voyageurs n'eurent pas de peine à s'instruire de ce que cela signifioit. On la mene au Temple, leur dit-on, où le Diable daignera ce soir converser avec elle. C'est là tout ce qu'il faut pour en faire une sainte. *Alcindor* jugea par ce discours que les *Bonzis* du Japon & les Prêtres de *Lao*, observoient à-peu-près les mêmes Rites.

En passant auprès d'un autre Temple, il en vit sortir une foule de Japonois qui tous dirigeoient leurs pas vers un même canton de la Ville. De là nouvelles questions d'*Alcindor*. Un de ceux à qui il s'adressoit lui fit cette réponse. Nous sortons du Temple & nous allons au *Kasimatç*. C'est un usage que nous ont transmis nos Pères, & que nous espérons transmettre à nos descendans. Tout en parlant ainsi, le Japonnois avançoit toujours : *Alcindor* le suivoit ; de manière qu'ils arriverent ensemble au.

Kasimatz. Une foule de jeunes beautés y prodiguoient leurs charmes au premier venu. Elles n'avoient point la liberté du choix, & sembloient peu curieuses de choisir. *Alcindor* se hâta de rejoindre *Zélinde* qu'une vieille Japonnoise avoit abordée. Leur entretien avoit assez de rapport avec ce que lui-même venoit de voir. L'amour est donc ignoré chez vous ? lui disoit *Zélinde*, Qu'est-ce que l'amour demanda la Vieille ? Ce mot est un peu étranger ici. Celui de mariage qui, je pense, ne veut pas dire la même chose, nous est un peu mieux connu. Un Japonnois épouse une femme, l'enferme avec soin, la néglige fort quant au reste ; & je vous jure par le grand *Thé*, que la plus sage d'entr'elles quitteroit volontiers sa maison pour habiter le *Kasimatz*. Allons, partons, s'écrierent, en même temps *Alcindor* & *Zélinde* ; nos recherches ne seront par plus heureuses au Japon qu'à la Chine. Ils disent, & s'élèvent de nouveau dans les airs.

Après un assez long trajet, l'Isle de *Macassar* se découvre à leurs yeux. Tout y est agréable, excepté les habitans : Les deux sexes ignorent l'usage des habits. L'unique parure des femmes

32 MERCURE DE FRANCE.

est de se taillader le visage & à peu près tout le reste du corps. Ces hideuses personnes accouroient par bandes vers le rivage où des étrangers venoient de mettre pied à terre. Là elles offroient ce qu'on ne leur demandoit pas. Ceux qui avoient la complaisance de ne pas les rebuter en étoient bientôt punis par elles-mêmes. Lorsqu'ils avoient suffisamment fait preuve de mauvais goût, leurs cruelles amantes leur offroient du tabac, en les invitant à fumer. Mais à peine commençoient-ils à en faire usage qu'ils perdoient connoissance & bientôt après la vie. *Alcindor* fut témoin de cette catastrophe & en frémit. *Zélinde* qui observoit les hommes de cette contrée n'eut pas lieu d'en être plus satisfaite. Ils connoissoient, ils approuvoient l'indécente & barbare manœuvre de leurs femmes & se dispoient à assassiner ceux qu'elles n'empoisonneroient pas.

Nos Voyageurs quitterent cette Isle infernale avec autant de promptitude que d'indignation. Ils arriverent au Royaume de *Siam* & s'y arrêterent peu. La nudité des femmes, leur empressement à chercher les hommes qui, en général, sont aussi disposés à les fuir;

toutes ces images déplurent au couple Observateur. Il partit sans différer pour le petit Royaume de *Patania*. *Zélinde*, ne voulut pas même s'y rendre visible. *Alcindor* y parut sous l'extérieur d'un Anglois. Il fut abordé par un des principaux Citoyens de la Capitale qui l'invita fort poliment à prendre sa maison pour gîte. Vous y mangerez, lui dit-il, comme chez tout autre, des viandes & du riz dans des plats d'or; mais ce qui vaut infiniment mieux, vous y verrez ma fille & ma nièce, toutes deux fort jolies, & avec lesquelles je vous prie d'en user sans façon. *Le Pérès* étonné de ce discours, demanda au *Patanien* si, outre sa fille & sa nièce, il n'avoit pas aussi une femme? J'en ai plus d'une, reprit l'Indien; mais je les garde pour moi. Ce sont là les seules bornes que nous mettons à nos égards envers les étrangers. Il y a temps pour tout. Nos femmes, lorsqu'elles n'étoient que filles, ont également fait les honneurs de la maison de leurs Peres, ou de leurs Oncles.

Ces détails ne séduisirent point *Alcindor*, & encore moins *Zélinde*, qui, sans se laisser voir, avoit tout entendu. *Le Pérès* remercia l'officieux Indien, & se

retira fort humilié. Après quoi nos voyageurs aériens prirent leur éffor jusqu'à *Narsingua*. Ils mirent pied à terre à quelque distance de la ville, & rencontrèrent une femme qui s'en éloignoit. *Alcindor* l'interrogea sur ce qui pouvoit causer sa fuite. C'est, répondit-elle, parce que je ne puis me résoudre à être brûlée. Je suis veuve depuis vingt-quatre heures : mon mari en usoit passablement avec moi, & je l'aimois autant que cette sorte d'amour peut s'étendre ; mais j'avoue que je n'ai pas le courage de mêler mes cendres avec les siennes. Par cette raison, me voilà déclarée infâme, & condamnée à vivre dans l'exil ; tandis qu'une de mes compagnes, qui va dans ce moment obéir à l'usage, voit ses louanges portées jusqu'au Trône de *Brama*. Sans doute, reprit *Alcindor*, que cette courageuse héroïne aimoit prodigieusement votre époux commun ? Point du tout, répliqua l'Indienne ; elle ne lui fut pas même fidelle : & moi, tout au contraire, je me fis un devoir de ne jamais lui manquer. Cependant je vais passer pour une ingrate, une perfide, & elle pour un exemple d'attachement conjugal. . . . Entendez-vous, ajouta l'Indienne, ces cris confus, mêlés au bruit des instrumens ? C'est pour ho-

norer ce barbare sacrifice. Il va bientôt commencer, & il ne dépend que de vous d'en être les témoins. En effet, *Alcindor* & *Zélinde* s'avancèrent vers le lieu d'où partoît ce bruit. Il virent, au milieu d'une foule d'assistans, une jeune Indienne conduite par un Bramine. Elle portoit dans sa main droite une fleur, dans sa main gauche une boule. Ses doigts étoient ornés de quantité de perles & de pierres précieuses; des chaînes en lacs d'amour & très-riches chargeoient ses bras & même ses jambes. Une toile très-fine lui tenoit lieu de vêtemens. Sa beauté seule eût pu lui tenir lieu de parure. Elle s'avançoit avec un souris & un empressement affectés vers le bucher sur lequel étoit déjà le corps de son mari. On y met le feu : l'Indienne, après avoir pris congé de ses parens & de ses amis, s'élançe au milieu des flammes, où elle est bientôt réduite en cendres. Les applaudissemens redoublèrent; mais *Alcindor* & *Zélinde* frémirent. Tous deux se retiroient, lorsqu'ils apperçurent un Jeune Indien qui lui-même s'éloignoit assez tristement. Je vois, lui dit *Alcindor*, qu'un tel spectacle vous afflige, & certainement c'est avec raison. Hélas,

oui ! répondit ce dernier. J'avoue ce-

B. vj.

tant que j'ai tort, puisque celle qui vient de se brûler étoit ma maîtresse. Eh quoi ! s'écria *Zélinde* avec surprise, n'y trouvez-vous pas un motif de plus pour gémir de sa perte ? Tout au contraire, interrompit l'Indien ; comme son amant , je prends part à sa gloire , & cette gloire exigeoit qu'elle se brûlât. Notre intelligence a duré jusqu'à la fin des jours de son mari , & nous faisons des vœux pour qu'il vécût long-temps. Aujourd'hui qu'il est mort , tout est fini entre elle & moi. Une femme d'honneur peut tromper son époux , mais elle ne doit point lui survivre. A ces mots l'Indien poursuivit sa route , & nos voyageurs prirent celle de l'Etat le plus voisin.

C'étoit le Royaume de *Callicut*. Ils s'arrêtèrent auprès d'un Temple dédié au grand Singe , & dont le portique étoit orné de sept cens piliers ou colonnes de marbre. On voyoit un grand nombre d'Indiens des deux sexes , rassemblés sous cet immense vestibule , y parler d'affaires ou de plaisir. Mais le principal amusement des maris étoit d'y troquer de femmes entre eux , & cet échange déplaisoit rarement à celles qui en étoient l'objet. *Zélinde* eut occasion d'en entretenir une , fort jeune encore , & qui lui

avoua en être à son douzième mari , sans que la mort lui en eût ravi un seul. Je m'attends , poursuivit-elle , à tripler ce nombre en moins de trois ans. Celle qui parloit ainsi avoit cependant l'air d'une personne distinguée : elle étoit vêtue depuis la ceinture jusqu'aux genoux , avoit la tête enveloppée d'un linge brodé en or , & portoit de riches perles à ses oreilles & à son nez. Elle apprit de plus à *Zélinde* , qu'en fait de mariage , les Princesses elles-mêmes n'y regardoient pas de fort près. Elles choisissent tel gentilhomme qui leur plaît le mieux , en prennent un autre quand il cesse de leur plaire , & lui donnent souvent plus d'un Bramine pour associés. Et le Roi , demanda *Zélinde* , en use-t-il autrement que ses Sujets , ou leur sert-il d'exemple ? Oh ! c'est encore toute autre chose , reprit la jeune Indienne. Le Roi n'est auprès de sa femme que le successeur du Chef des Bramines. La première nuit du mariage est destinée à ce Grand-Prêtre , avec cinq cens ducats de récompense. Le même emploi l'attend lorsque le Souverain fait quelque voyage , & la gratification est toujours proportionnée à la longueur de l'absence du Souverain.

La *Néris* n'en voulut pas sçavoir da-

38^e MERCURE DE FRANCE.

vantage, & rejoignit *Alcindor*, qui de son côté avoit aussi fait ses remarques. Tous deux conclurent à chercher mieux.

Le reste au Mercure prochain.

VERS à M. l'ÉVÊQUE D'ORLÉANS,
sur le danger de la maladie dont il
est convalescent, par M. AYGOU,
de l'Académie des Belles-Lettres de
Caën.

QUAND la fière *Atropos* eut ouvert son ciseau,
Pour couper de vos jours la trame fortunée,
L'Orléanois frémit... Il crut voir au tombeau
L'Auteur de son bien-être & de sa destinée!

Minerve a dissipé ces critiques instans :

Elle a saisi la main de la Parque cruelle...

» Que vas-tu faire, lui dit-elle ?

« Arrête... c'est *Jarente*... il est de mes enfans;

» Attends que de *Nestor* il ait passé les ans.

» Respecte ce Prélat que la France contemple...

« Apprends qu'il est l'appui des Vertus, des

» Talens :

« Il est plus : il en est l'exemple.

DIANE ET ENDYMION.

Au rendre amour *Diane* enfin soumise,
 Pour obtenir & pour fixer les vœux
 Du jeune amant dont son âme est éprise,
 L'entretenoit de son rang glorieux
 Dans les enfers, dans les bois, dans les cieus.
 De tant d'honneurs qu'elle alléguoit sans cesse,
Endymion moins séduit que gêné,
 Gardoit toujours un silence obstiné.
 Ce triste accueil éclaira sa tendresse:
 Elle oublia son immortalité.
 Un air riant, une aimable souplesse
 Vint adoucir sa superbe beauté;
 Et le Berger vaincu par cette adresse,
 Tombe à ses pieds, s'écriant, transporté:
 Quel changement! quelle félicité!
 Grace à l'Amour, vous n'êtes plus Déesse...
 Ah! je répons de ma fidélité.

Par feu M. le Marquis de ROCHEMORE.

MADRIGAL.

LORSQUE l'Amour méprisoit mes soupirs,
 Tendre & soumis je chantois sa puissance;
 Le Dieu plus doux enfin me récompense,
 Et rien ne parle encor de mes plaisirs.

40 MERCURE DE FRANCE.

Pardonne , Amour ! dans l'ombre du silence
Si j'ai caché les biens que tu me fais :
C'est au mystère , à la longue constance
Qu'on doit un cœur digne de tes bienfaits.
Le mien brûle percé de mille traits ,
A ses transports, peut à peine suffire.
Je jure , Amour , de ne changer jamais.
Que ne te puis-je assurer de *Thémire* !

Par le même.

AUTRE MADRIGAL.

OUI , j'adore *Thémire* , & ma fatale ardeur
S'accroît à chaque instant ; rien ne peut la détruire.
Pour briser mes liens , pour finir mon martyre ,
Je n'ai que la Raison ; & l'ingrate *Thémire*
A pour elle l'Amour , ses charmes & mon cœur.

Par le même.



*VERS à M. le Marquis d'ENTRAGUES,
Brigadier des Armées du Roi & En-
seigne des Gendarmes de sa Garde,
nommé par S. M. à la Survivance de
Grand Fauconnier de France.*

Naissance, esprit, talens, & cet art plus flatteur,
L'art de plaire, heureux avantage
Que tu sçais réunir aux qualités du cœur,
Sont de tes jeunes ans l'éclatant appanage.
Favori de la Gloire, ainsi que de l'Amour,
On t'aime également à la Ville, à la Cour.

D'ENTRAGUES, ta brillante aurore,
Des bienfaits de ton Roi, va s'embellir encore.
LOUIS à ton amour donne un nouveau lien :
Son choix fait son éloge autant qu'il fait le tien.

*Par M. DELPORTE DESFONTAINES,
Gendarme de la Garde du Roi.*

*ETRENNES à Madame la Marquise
de Pr. . . .*

Vous fûtes Reine des Amours ;
Par l'esprit aujourd'hui vous sçavez nous séduire.
Sur les cœurs vous régnez toujours,
Vous n'avez que changé d'empire.

42 MERCURE DE FRANCE.

Le temps détruit les plus beaux monuments ;

A vos jours chacun s'intéresse.

Ciel ! daigne conserver long-temps

Des jours filés par la sagesse

Honorés par les sentimens.

*Par M. de C***.*

RÉFLÉXIONS SUS LES HOMMES.

*Par Madame D***.*

LES Hommes sont souvent assez vains pour se dire favorisés des Femmes, & ils sont quelquefois assez sincères pour convenir qu'ils n'en sont point aimés, & qu'ils ignorent le vrai moyen de leur plaire. Il en est beaucoup, il est vrai, qui doivent leurs bonnes fortunes à leur générosité, au caprice, à la foiblesse, & presque jamais aux sentimens que le vrai mérite doit inspirer. Mais, que leur importe après-tout d'être aimés, quand ils n'aiment pas eux-mêmes ? Ils ne s'attachent en effet presque tous qu'à l'extérieur d'une Femme; ils font si peu de cas du reste, ils sont si persuadés de la foiblesse de nos lumières, qu'ils ne daignent pas seulement nous tromper avec art. Ils louent :

la jeunesse de celle qui n'en a plus les agrémens ; ils vantent la beauté de qui n'y peut prétendre ; pour plaire à celles qui les écoutent, ils déchirent les absentes ; mais quand ces dernières paroissent, le masque tombe, le beau parleur oublie son rôle, & rend à celle qu'il vient de maltraiter les éloges qu'elle mérite. Je sçai que la louange plait ; que c'est par elle qu'on gagne prèsquetous les cœurs : mais qu'il faut d'art pour bien louer ! Ce n'est qu'en pensant ce qu'on dit, qu'on parvient à le persuader. Si l'amour-propre nous aveugle, la raison nous éclaire, & nous sçavons apprécier en secret ce que nous valons. Qu'une Femme ose tenter de sortir du cercle étroit où son éducation semble la renfermer, on lui prodigue les éloges ; on l'élève non-seulement au-dessus de son sexe, mais encore au-dessus des plus illustres Ecrivains. Que cette même Femme, enhardie par des éloges si flatteurs, usé en conséquence du privilège accordé à tout être pensant ; à peine daigne-t-on l'écouter. On est si convaincu de la fausseté de ses argumens, que la seule politesse semble engager à y répondre. Eh, Messieurs ! soyez plus justes, ou connoissez mieux vos intérêts. Est-ce en humiliant les femmes que vous

44 MERCURE DE FRANCE.

prétendez les gagner ? Vantez moins leurs charmes ; accordez-leur du moins le sens commun : vous leur plairez , je crois , plus sûrement.

LETTRE à M. DE LAPLACE, sur les Privilèges des DAMES DE BEAUVAIS.

JE N'AI pas l'honneur, Monsieur, de connoître Madame le *Begue Dupont*, dont on trouve une Lettre à l'article des Cérémonies publiques, dans votre *Mercur* du mois de Décembre 1763 ; je voudrois cependant servir d'écho à la voix publique, & faire part à l'ingénieux Auteur de cette pièce, de l'effet qu'elle a produit dans le monde. On a été charmé d'apprendre que les *Dames de Beauvais* étoient rentrées dans leurs Privilèges, & qu'elles alloient jouir de nouveau d'une prérogative aussi glorieuse que justement méritée. Cet événement doit faire époque dans le siècle de la Philosophie & de la Politesse ; il ne sçauroit être trop répété : nos fastes littéraires doivent l'immortaliser. Si, j'étois

JANVIER. 1764. 45

Poète , je voudrois faire des vers en l'honneur des *Dames de Beauvais* , & de leur éloquente Panégyriste. Mais , comme le Ciel ne m'a pas départi ce talent , je prie Madame *le Begue* de vouloir bien se contenter de cette foible marque de ma reconnoissance & de ma satisfaction. J'ai l'honneur d'être , Monsieur , avec toute la considération dûe aux talens qui vous distinguent dans la République littéraire , &c.

DE DUPUIS ,
Gentilhomme de Périgord.

P. S. Vous m'obligerez sensiblement , Monsieur , si vous voulez bien faire imprimer ma Lettre dans le second volume du *Mercur* de Janvier 1764 , à l'article des *Pièces fugitives*. L'usage que vous en ferez me déterminera à vous envoyer plusieurs morceaux sur la Littérature & les Sciences.



QUATRIÈME LETTRE d'une jeune
Etrangère sur les *MODES & USA-
GES DE FRANCE.*]

J'AUROIS eu, ma chère *Miss*, bien des choses encore à t'écrire sur toutes les espèces de coëffures des *Françoises*, si je m'étois engagée à des détails exacts. Ce seul article fourniroit à des volumes considérables : je suis surprise même, attendu la mode des Ouvrages philosophiques en France, que l'on n'en ait pas fait déjà une sorte de Description *Encyclopédique*, ou tout au moins un gros *Almanach*, aussi instructif que bien d'autres ; car je conçois bien que la fréquence des variations exigeroit des éditions souvent renouvelées, avec changemens & augmentations. Je t'ai promis de te faire voir les Dames *Françoise* en deshabillé. Imagine-toi le spectacle le plus galant, & en même-temps le plus modeste : car elles ne sont peut-être jamais plus complètement vêtues que dans plusieurs de ces *Deshabillés*. Remarque avec moi, en cette occasion comme en d'autres, l'esprit conséquent & juste qui gouverne

cette agréable partie de la Nation. Je n'entends point par *Deshabillé*, ces premiers vêtemens très-courts que l'on passe négligemment dans les bras, immédiatement en sortant du lit. Ils sont charmans néanmoins, sur-tout dans les premiers instans où les vapeurs fugitives du sommeil ne laissent pas encore la force de nouer tous les rubans qui en font les attaches; ou bien les font nouer si lâches, qu'ils seroient à la merci de toutes les surprises. Quelques instans après ils deviennent des vêtemens qui joignent & marquent assez juste la taille. Ils sont blancs, & garnis, ainsi que les jupons, d'une quantité prodigieuse de dentelles, de blondes, ou de très-belles mouffelines fort plissées. Comme le temps où servent ces demi-vêtemens n'est consacré qu'aux soins les plus mystérieux de la toilette de propreté, ou à la plus intime familiarité, je ne compte le *Deshabillé* que de ce qu'on appelle la *Robe à peigner*, c'est-à-dire, celle que l'on prend pour passer à la toilette d'apparat. Ces robes sont d'étoffes simples en soye ou en toile de Perse, mais agréables ordinairement par la variété des couleurs, que le goût prescrit de choisir douces & tranquilles; quelquefois même un peu sombres. On

48 MERCURE DE FRANCE.

a ses raisons pour cela. C'est le moment où la nature est abandonnée à elle-même, où les charmes d'un beau tein sont livrés à leurs propres forces : ils n'auroient pas toujours celle de disputer avec avantage contre des couleurs trop éclatantes. C'est par-dessus cette robe que les Dames prennent, quelquefois assez longtemps avant la toilette même, un survétement de la mouffeline ou du linon le plus fin, que l'on appelle *Peignoir* : ornement mille fois plus galant & plus riche, que l'usage désigné par son nom paroîtroit l'indiquer. Ils sont ordinairement bordés par-tout d'une dentelle, plus ou moins large, plus ou moins précieuse, suivant l'état de dignité ou de luxe, & suivant l'éclat des toilettes. Les manches fort amples de ces peignoirs, ont été abrégées depuis quelque-temps dans leur longueur, pour ne venir que jusques aux coudes. Ingénieuse prévoyance de ce sexe charmant sur les plus petites ressources du beau dessein de plaire ! Les manches de ces peignoirs, ainsi raccourcies, accompagnent avec grâces un beau bras nud qui travaille à la chevelure, sans le gêner, ni sans le dérober aux desirs des spectateurs. Si tu voyois, ma chère *Miss*, quelques-unes de ces jolies Françaises,

Françoises, ainsi vêtues de lin, vis-à-vis de leurs toilettes chargées de mille bijoux dont la richesse & la galanterie, réunies dans une adroite confusion, offrent un spectacle étincelant; si tu les voyois, dis-je, avec toutes leurs petites grâces, qu'on ne peut décrire ni imiter, avec ces grâces artificielles en toute autre qu'une Françoise, mais la nature même en elles; tu les prendrois alors pour les Prêtresses de l'Amour, sacrifiant sur l'autel de la Galanterie; ou pour quelques Enchanteresses, d'un ordre supérieur & céleste, qui préparent ou qui opèrent les charmes de la volupté.

N. B. *C'est avec regret que les bornes de notre Journal nous obligent à remettre la suite de cette Lettre au volume prochain.*

LE mot de la première Énigme du premier volume du Mercure de Janvier est *le Diable*. Celui de la seconde est *la fausse Monnoie*. Celui de la troisième est *l'an ou l'année*. Celui du premier Logogryphe est *Hiver*, où l'on trouve *ver*; & en ôtant l'*v*, reste *hier*. Celui du second Logogryphe est *Chandelle*, où

II. Vol. C

l'on trouve l'Abbaye de Chelle, *halls* &
lande.

E N I G M E.

POURROIS-JE sans gémir te déclarer mon sort ?
A peine mon époux a-t-il vu la lumière ,
Que de fiers ennemis conspirèrent sa mort,
Dans un piège imprévu cette troupe guerrière
L'engage par degrés ; & je lui fers d'appui ,
En m'exposant aux coups qu'on prépare pour lui .
Il s'échappe en fuyant , & je suis prisonnière .
Il alloit succomber , privé de mon secours ;
Mais un puissant génie a protégé les jours .
Les vainqueurs insolens , ivres de leur victoire ,
Avoient cru l'accabler sous leurs vastes profers ;
Lorsqu'en changeant de sexe, un seul de ses Sujets
Brisa mes fers & lui rendit sa gloire .
Mais les vainqueurs en vain se pressent sous mes
pas :

Tous ces honneurs ne sont rien que fumée .
Après avoir vaincu dans cent & cent combats ,
Un enfant quelquefois dissipe les soldats ,
Me foule aux pieds & détruit mon armée .

Par M. D. R***.

A. U. T. H. E.

J suis tout seul quelquefois,
 Et j'ai quelquefois un frère ;
 Nous suivons les mêmes loix
 Par un chemin tout contraire.
 Sans regret je suis caché
 Dans une sombre demeure :
 Je l'aime tant , que je pleure
 Lorsque j'en suis arraché.
 Quoique sans cesse je nage
 Sur un perfide élément ,
 Je ne crains point le naufrage,
 Et me noye à tout moment.
 Je n'ai bras , ni pieds , ni tête :
 Je ne suis de chair ni d'os ;
 Et sitôt que l'un m'arrête ,
 L'autre trouble mon repos.

L O G O G R Y P H E.

LECTEUR , je ne sçauois paroître
 Sans vous causer beaucoup d'effroi.
 Transposez quelques pieds , je n'appartiens qu'au
 Roi.
 C'en est assez pour me connoître,
 Par M. LAGACHE fils , à Amiens.

C ij

A U T R E.

DANS huit lettres trouvez Châtel ,
Étole , écho , lacet , hôtel ,
Calote , lac , taloche , cole ,
Chat , côte , tache , cale , Eole.

C O U P L E T S

*A Mlle de la M..... qui avoit demandé
à l'Auteur ce que c'étoit que l'Amour.*

Sur l'AIR : *Etre fille , avoir des Enfants.*

I R I S , l'Amour est un Enfant
Dont le doux badinage
Fait le plaisir ou le tourment
Des filles de votre âge.
Comme vous il est plein d'attraits ;
Comme vous il sçait plaire ;
On diroit en voyant ses traits ,
Que vous êtes sa mère.

Elle a les yeux pleins de douceur ,
La voix intéressante ,
Le langage tendre & flatteur ,
Et l'humeur complaisante ;
Dans les ris comme dans les jeux ;
Même dans les allarmes

**Les pleurs qui coulent de ses yeux
Ont toujours mille charmes.**

**Il sçait attendrir la beauté
Quand il veut la surprendre ,
Et le cœur le plus indompté
Ne sçauroit s'en défendre ;
C'est un tyran , un doux vainqueur ,
Qui par des traits de flâme ,
Fait sa gloire & notre bonheur
En régnañt dans notre âme.**

**S'il fait l'aveugle quelquefois ,
C'est un pur artifice ;
S'il semble n'avoir point de loix ,
Redoutez son caprice.
Pour mieux s'assurer du flambeau
Qu'il porte auprès des Belles ,
Il faut arracher son bandeau ,
Et lui couper les aïles.**

**Iris , reconnoissez l'Amour
A tous ces caractères.
Je voudrois pouvoir en ce jour
Vous chanter ses mystères :
Mais le respect me fait la loi ,
Je n'ose vous les dire ;
Un Mortel plus heureux que moi
Sçaura vous en instruire.**

Par M. LE BOUVIER DESMORTIERS.

C iij

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE à M. DE LA PLACE, Auteur
du *Mercure*, sur l'ÉLOGE DE SULLY,
par M. THOMAS.

MONSIEUR,

DANS un Ouvrage périodique intitulé, *l'Année Littéraire*, qui se vend à Paris chez *Panckouke*, on a imprimé une Lettre contre l'Éloge de *Sully*, par *M. Thomas*. On y accuse cet Ecrivain d'avoir pris plusieurs morceaux de son Discours dans les *Considérations sur les Finances*, de *M. de Forbonnais*. J'ai voulu examiner par moi-même sur quoi cette accusation pouvoit être fondée : voici le résultat de mes recherches. Permettez-moi, Monsieur, de vous en rendre compte. J'avois espéré quelque temps que *M. Thomas* pourroit répondre lui-même : mais sans doute il a dédaigné des accusations qui étoient trop inju-

riettes pour pouvoir lui nuire. Je me charge très-volontiers de ce qu'il n'a pas voulu faire ; & c'est encore plus par l'intérêt de la vérité ; que par l'estime particulière qui m'attache à cet Ecrivain. Je vais commencer par le Discours , & je viendrai ensuite aux notes.

M. Thomas , dans son Discours , a dit, page 30 , que les Membres du Conseil des Finances forçoient, par d'indignes délais, les Créanciers de l'Etat à réduire eux-mêmes leurs sommes , & les portoient ensuite toutes entières sur leurs comptes ; pag. 37 , que Sully commença par remettre aux Provinces vingt millions d'arrérages de Taille ; que depuis il diminua d'année en année cet impôt de deux millions ; qu'il regardoit la Taille comme un impôt vicieux de sa nature , & sur-tout la Taille arbitraire. Il rapporte , p. 41 , ce mot célèbre de Sully , contre les Officiers de Justice qui avoient osé défendre la sortie des bleds de leur Province : *SIRE* , si chaque Officier en faisoit autant , votre Peuple seroit bientôt sans argent , & par conséquent *VOTRE MAJESTÉ*. Je vois dans ces trois articles trois faits qui se trouvent exactement rapportés dans les Mémoires de Sully : & il seroit assez difficile de prouver que

56 MERCURE DE FRANCE.

ces faits appartiennent à *M. de Forbonnais*, parce qu'il les a transcrits dans ses *Considérations sur les Finances*.

On a osé avancer que le parallèle de *Colbert* & de *Sully* étoit puisé tout entier dans l'Ouvrage de *M. de Forbonnais*. Il est vrai que *M. Thomas* n'a point créé *les faits*, sur lesquels est fondé ce parallèle ; il est vrai encore que les mots de *courage*, d'*activité*, d'*ordre*, d'*économie*, de *droits intérieurs*, de *commerce*, de *calculs politiques*, d'*Agriculture*, de *combinaison d'impôts*, se trouvent également dans les deux Ouvrages : mais voilà à-peu-près ce qu'ils ont de commun. *M. de Forbonnais* a fait quelques réflexions générales sur le Ministère de *Sully*, p. 88, & sur celui de *Colbert*, p. 271 : mais il n'y a pas la moindre trace d'un parallèle. *M. Thomas*, dans son Discours, a rapproché ces deux grands Hommes, & il a comparé successivement leurs opérations, leurs principes, leurs succès, leurs talens, & leur caractère. Il a fait voir en quoi ces deux Ministres se ressembloient, en quoi ils différoient l'un de l'autre. Ce parallèle exact & détaillé n'avoit été fait, ni par *M. de Forbonnais*, ni par aucun Ecrivain avant l'Auteur de l'*Eloge de Sully*. S'il y a,

dans les recherches & dans l'Eloge, quelques mots qui se ressemblent, c'est que *les faits*, dont l'un & l'autre parlent, sont précisément les mêmes pour tout le monde; c'est qu'on ne peut parler d'administration, sans employer les termes d'*Agriculture*, de *Navigation*, de *Commerce*, d'*Impôt*; c'est qu'enfin il n'y a qu'une manière de juger de certaines opérations, pour tous ceux qui ont des lumières & du bon sens.

Je passe maintenant aux notes. Voyons si l'accusation de plagiat, pour cette partie, est mieux fondée. M. Thomas, pag. 71, dit que *Sully se transporta en 1596 dans les principales Généralités du Royaume, pour en connoître les revenus, & que les Financiers n'omirent rien pour le traverser*. Il entre là-dessus dans quelque détail sur les difficultés qu'il eut à effuyer. Qui ne voit que ce sont-là des faits qui appartiennent à l'Histoire? Et de quel front ose-t-on attribuer ces faits à M. de Forbonnais, comme si c'étoit un bien qui lui appartînt en propre? Qu'on ouvre les *Mémoires de Sully*, & l'on trouvera ces faits tels que l'Auteur de l'Eloge les a rapportés. Falloit-il donc qu'il les falsifiât, pour ne pas se rencontrer avec M. de Forbonnais? On cite en-

58 MERCURE DE FRANCE.

core trois notes, l'une sur les opérations de Sully dans les Monnoyes, l'autre sur la Gabelle, & la dernière sur la réduction de l'intérêt. Ces trois notes roulent également sur des faits. M. Thomas dit que les opérations de Sully sur les Monnoyes ne valurent rien, & il en rapporte les raisons. Devoit-il donc en apporter de fausses, parce qu'on avoit déjà écrit là-dessus avant lui? Et ne lui étoit-il pas aussi permis de dire, qu'il y avoit en France beaucoup d'Espèces étrangères, & que, malgré l'Ordonnance du Roi, on ne voulut pas les porter à la Monnoye, parce qu'on devoit y retenir des droits considérables? M. Thomas rapporte ensuite quelle étoit la proportion de l'or à l'argent en France, en Espagne, en Angleterre, & en Allemagne: mais il avoue de très-bonne foi qu'il n'a pas inventé cela. Il n'y a pas d'apparence que M. de Forbonnais l'ait plus inventé que lui; & probablement cent personnes, qui auroient à parler de cette proportion, seroient toutes obligées de dire la même chose. Car une opération d'Arithmétique, lorsqu'elle est juste, appartient, je crois, à tous ceux qui sçavent compter. Des faits que M. Thomas cite sur la Gabelle, les uns font dans les Mémoires de

Sully, les autres sont connus de toute la France. Qui ne sçait, par exemple, que le Sel est une denrée très-commune, & qu'on la vend fort cher à des pauvres? Qui ne sçait que les Troupeaux, faute de Sel; périssent de plusieurs maladies; & qu'on les écarte même des bords de la mer, où ils pourroient se guérir? Qui est-ce qui ne se plaint tous les jours de ce grand nombre de brigands qui passent leur vie au faux-sauvage, & qui auroient pu exercer une profession utile? Quoi! parce que M. de Forbonnais a écrit sur ces abus, il seroit défendu de dire que ces abus subsistent encore? Il s'agit bien tel de répéter ou non une phrase qui ait déjà été dite; il s'agit du bien de l'Etat, & de vérités utiles; & ces vérités, il faut les répéter sans cesse, jusqu'à ce qu'elles aient enfin produit leur effet. Enfin, dans sa note sur la réduction de l'intérêt, M. Thomas a dit que cette opération de Sully avoit été fort utile à la France; & il a remarqué que toutes les Nations voisines payent aujourd'hui l'intérêt de l'argent moins cher que nous. Il n'y a pas de Banquier, d'Agioleur, ou d'Agent de Change, qui ne sçache cela, & probablement, sans avoir jamais lu les recherches de M. de Forbonnais sur les

60 MERCURE DE FRANCE.

Finances. Pourquoi M. Thomas n'auroit-il point eu le même avantage ?

Voilà pourtant à quoi se réduit cette prétendue accusation de plagiat. 1°. Quelques faits qui se trouvent dans les *Mémoires de Sully*, où M. de Forbonnais les a puisés ainsi que M. Thomas ; des faits liés nécessairement à l'Eloge, & qu'il étoit impossible de passer sous silence. 2°. Quelques autres faits, qui ne sont point à la vérité dans les *Mémoires*, mais dont les uns sont connus de tout le monde, comme les abus de la Gabelle ; les autres sont des faits de calcul, comme la proportion de l'or à l'argent du temps de Sully. Il faut voir cependant comment l'Auteur de la Lettre s'accroche à tous les mots, pour tâcher de trouver quelque ressemblance entre les *Recherches sur les Finances* & l'*Eloge de Sully*. M. de Forbonnais a employé l'expression *puiser dans les mines*, & elle se trouve aussi dans l'Ouvrage de M. Thomas. L'Auteur des *Recherches* a dit, que Sully *soutint en homme de Guerre son opération de Finance*. L'Auteur de l'*Eloge* a dit, *ce n'est point à Sully à trembler ; comme Ministre, il écrase l'injustice ; comme Guerrier, il brave les menaces*. Voilà ce qu'on appelle plagiat ! En effet, il y a dans les

deux phrases le mot de *Sully*, & le mot de *Guerrier* ressemble assez à celui d'*homme de Guerre*.

Quelles accusations ! On prouveroit de même que l'*Oraison funèbre de Turenne*, par *Flequier*, a été prise toute entière de celle de *Mascaron*, parce qu'on trouve tous les mêmes mots dans l'une & dans l'autre. En vérité, M. de *Forbonnais* lui-même a dû être plus indigné que M. *Thomas* contre l'Auteur de cette Lettre, quel qu'il soit. Connu par un bon Ouvrage sur les Finances, n'a-t-il point assez de sa propre gloire, sans qu'on s'efforce de lui attribuer encore les Ouvrages des autres ; & son mérite a-t-il donc besoin d'être relevé par un si petit artifice ?

Il ne tient pas à l'Auteur de la Lettre qu'on ne croye que tout l'*Eloge de Sully* se trouve dans les *Recherches sur les Finances*. Il commence d'abord par retrancher les deux premières parties, comme n'ayant pas réussi. Je conviens qu'elles ne devoient ni ne pouvoient pas être aussi intéressantes que la troisième ; mais elles ont tout le degré d'intérêt & d'éloquence dont elles étoient susceptibles : & il me semble que le Public a retrouvé dans ces deux parties le Panégyriste du Maré-

62 MERCURE DE FRANCE.

Chal de *Saxe*, du Chancelier *Daguesseau*, & de *Duguay-Trouin*. A l'égard de la troisième partie, l'Auteur de la Lettre est forcé d'avouer qu'elle a eu du succès : mais, dit-il, elle n'appartient point à *M. Thomas*. Il est bien singulier que, cette partie ayant déjà été faite, *M. Thomas* soit le seul qui l'ait trouvée, & que personne avant lui n'eût fait cette heureuse découverte. Mais, je demande à l'Auteur de la Lettre, si *M. Thomas* a trouvé dans les *Recherches sur les Finances*, le portrait du Ministre ou de l'Homme d'Etat qui ouvre sa troisième partie; s'il a trouvé cette peinture si forte de l'état des Finances sous *Henri IV*, des horribles déprédations des Financiers, & de tous les maux qui désoloient les Provinces; s'il a trouvé le tableau affreux des vexations qu'entraîne la Taille arbitraire, & tout le morceau où il peint à grands traits *Sully* réformant les abus, & créant l'Etat une seconde fois; & celui où il développe, avec autant de chaleur que de netteté, les principes de son administration, & tout ce qu'il dit d'éloquent sur les Impôts, sur l'Agriculture, sur le Commerce & sur l'Economie? Je demande enfin s'il a trouvé la peinture qu'il fait de l'Homme moral.

dans *Sully*; de portrait si vrai d'une vertu antique & austère, & ces détails si touchans sur sa retraite, & cette péroraison qui a paru tout à la fois noble, courageuse & simple? Qu'on ose dire si rien de tout cela se trouve dans les *Considérations sur les Finances* ou ailleurs? Voilà pourtant presque tout ce qui compose cette troisième partie.

A l'égard des faits, comme j'ai déjà dit, on sent bien qu'ils doivent se trouver dans les *Mémoires de Sully*, & dans l'Ouvrage de M. de Forbonnais; puisque M. de Forbonnais a travaillé, comme M. Thomas, sur ces *Mémoires*. Pour la ressemblance d'expression, qui paroît marquée dans trois ou quatre endroits des notes seulement, ce sont sans doute des formes qui sont restées dans la tête de M. Thomas, sans qu'il s'en soit apperçu lui-même; & la plus grande preuve qu'il n'a point copié, c'est cette ressemblance même. Car rien assurément ne lui eût été plus facile que de changer ces phrases, & de leur donner une autre tournure. Le plus mince Ecolier n'y auroit pas manqué; à plus forte raison un Ecrivain connu, & qui peut être jaloux de sa gloire.

Une réflexion qui se présente naturel-

64 MERCURE DE FRANCE.

lement en lisant l'*Eloge de Sully*, c'est que M. Thomas, pour le faire, a dû étudier les Finances, comme il avoit étudié l'Art Militaire pour l'*Eloge du Maréchal de Saxe*, la Jurisprudence pour l'*Eloge de Daguesseau*, & la Marine pour celui de *Duguay-Trouin*. Il a donc fallu qu'il lût beaucoup d'Ouvrages sur les Finances, parce que probablement il ne pouvoit pas s'instruire de cette matière par lui-même; ainsi son premier travail a consisté à examiner une grande partie de ce qui avoit été écrit là-dessus; à démêler les vrais principes des faux, à se faire un système d'après lequel il pût connoître & juger les différentes opérations de *Sully*, & qui pût lui servir de guide dans son Ouvrage. C'est après ce travail qu'il a sans doute composé son Discours, qui lui appartient tout entier comme Orateur. Ceux qui lui reprochent que tout ce qu'il dit sur les Finances n'est pas de lui, sont à-peu-près aussi raisonnables que s'ils prétendoient qu'un Architecte n'a aucun mérite à avoir construit un bel Edifice, parce qu'il n'a point créé les matériaux qui le composent.

L'Auteur de la Lettre, après avoir cité encore quelques phrases, qui, pour la plupart, sont tirées des *Mémoires de*

Sully, ou qui se trouvent par-tout comme celle-ci, *la liberté est l'âme du Commerce*; après avoir tâché de rapprocher des choses qui n'ont aucune ressemblance entre elles, ou qui n'ont que celle des mots; après avoir jetté des soupçons où les accusations lui manquent; ose demander ce qui restera à *M. Thomas*. On répond qu'il lui restera la première, la seconde & la troisième partie de son Discours, excepté ces mots, en parlant de la Taille, *impôt vicieux de sa nature*; & ces autres mots, en parlant de la fameuse réponse de *Sully* sur la sortie des bleds, *paroles mémorables, & qui mériteroient d'être écrites. . .* On avoue que ces deux bouts de phrases, qui ne sont pas des faits, se trouvent dans les *Recherches sur les Finances*. Il lui restera toutes ses notes, à l'exception de quelques lignes éparées çà & là dans les deux volumes in-4^o. des *Recherches sur les Finances*, & qui ne contiennent encore que des faits, comme on l'a détaillé plus haut. Il lui restera l'ordonnance & le plan de son Discours, la manière dont il présente les faits, les réflexions qu'il y mêle, l'ordre & l'enchaînement des vérités, l'éloquence qu'il a pu y joindre, les sentimens de Citoyen qui l'animent.

66 MERCURE DE FRANCE.

Il lui restera enfin tout son *Ouvrage*, excepté les faits historiques qu'il n'a pu ni dû créer, qui étoient nécessairement le canevas de l'Eloge, & qui lui appartenoient sans doute comme ils appartiennent à tous ceux qui ont écrit, qui écrivent, & qui écriront après lui. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble & très-obéissant Serviteur,

D'A * * *.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

L'AUTEUR anonyme, Monsieur, qui dans le *Mercure* de ce mois m'a fait l'honneur de me demander des éclaircissements sur le Sujet du Prix de Poésie proposé par l'Académie de Rouen, paroit n'avoir pas de connoissance des anciens programmes qui ont été envoyés aux *Ouvrages périodiques* en 1760, 1761 & 1762, puisque ces programmes satisfont à la plupart des questions sur lesquelles il desire de connoître les intentions de l'Académie. Comme elle n'a jamais entendu y faire aucun changement, elle me charge, Monsieur, de vous prier de sa part de

les inférer de nouveau dans l'un de vos premiers volumes, tant pour cet Auteur que pour tous ceux qui voudront concourir au même Prix. Voici celui de 1760.

L'Académie a proposé pour Sujet du Prix de Poësie fondé par *M. le Maréchal Duc de Luxembourg*, Gouverneur de Normandie & son protecteur, la délivrance de *Salerne* par 40 Chevaliers Normands & la fondation du Royaume de Sicile qui fut la suite de cette expédition.

Elle laisse aux Auteurs liberté entière sur le choix du genre du Poëme, sur son étendue, & sur la mesure des vers. Elle exige seulement qu'il soit proportionné au Sujet, & qu'il célèbre dignement l'un des plus singuliers événemens de notre histoire.

En 1761.

L'Académie n'a point reçu de Poëme qui ait rempli ses vues; elle propose de nouveau le même Sujet & aux mêmes conditions.

Elle exhorte les Auteurs à le traiter moins en Historiens qu'en Poëtes. Elle ne demande pas une histoire suivie d'événemens qui occupent près d'un siècle. Cette exactitude chronologique ré-

68 MERCURE DE FRANCE.

pand un froid mortel sur un Poëme. Il s'agit de choisir celle des deux époques qu'on croira la plus intéressante & de l'embellir par quelque fiction ingénieuse qui donnera les moyens d'y enchâsser les événemens qui l'auront ou précédée ou suivie. Ce sont les seuls avis que l'Académie croye devoir donner aux Auteurs , persuadée qu'il faut laisser au génie une entière liberté , & qu'il est peu de faits historiques dont le merveilleux & la singularité prêtent davantage à la Poësie.

En 1762.

On a réitéré le même Programme & doublé le Prix.

En 1763.

On a encore remis le Prix , & dans le Programme inséré dans le Mercure de Septembre on n'a parlé que de la délivrance de *Salerne* , parce qu'on a supposé le Sujet assez connu du Public pour ne le pas répéter tout au long.

Vous voyez , Monsieur , que l'Académie a été bien éloignée de donner l'exclusion à un Poëme épique régulier, si elle étoit assez heureuse pour que sa persévérance fît éclore un Ouvrage digne de ce nom. Elle a encore moins gêné les Auteurs sur le choix du Sujet

JANVIER. 1764. 69

principal; elle a seulement exigé que celui des deux événemens qui ne seroit pas choisi, entrât dans le Poëme comme Episode. A l'égard des moyens de lier cette Episode, la difficulté de la différence des Chevaliers n'est pas insurmontable. L'Académie a même déjà vu des Poëmes qui employent pour y parvenir des expédiens ingénieux & que le silence de l'Histoire autorise. C'est aux Poëtes à sçavoir jusqu'à quel point ils peuvent altérer la vérité historique. Qu'une fiction noble & ingénieuse répande la chaleur & la vie dans un Sujet déjà si disposé à recevoir le merveilleux; l'Académie bien loin de réclamer pour une froide exactitude, applaudira comme le Public aux situations & aux images que le génie créateur du Poëte aura sçu enchâsser dans son Ouvrage.

J'ai l'honneur d'être &c.

*MAILLET DU BOULLAY, Maître des Comptes
& Secrétaire de l'Académie, de Rouen pour
les Belles-Lettres, derrière l'Archevêché.*

A Rouen, le 29 Décembre 1763.

*LETTRE sur un Auteur du 17^e siècle,
écrite par M. DE MASSAC, Rece-
veur Général des Fermes du Roi,
Abonné au Mercure, & de la Socié-
té Royale d'Agriculture de la Généra-
lité de Limoges, à M. le Chevalier de
VIVENS, de la même Société, de
celle de Metz, & de l'Académie des
Sciences & Belles-Lettres de Bordeaux.*

MONSIEUR,

PERSONNE ne rend plus de justice que moi à M. le Franc de Pompignan. Tous les efforts que les Beaux-Esprits de ce siècle ont fait depuis quelque temps, pour indisposer le Public contre lui, ne m'ont point fait changer de façon de penser sur cet Auteur estimable, dont j'admire comme vous, & les talens, & les vertus. Je viens de relire ses Ouvrages avec un nouveau plaisir : cette lecture m'a rappelé ce que vous me fîtes l'honneur de m'écrire le 11 Février 1762.

» M. de Pompignan, me marquez-

» vous, ne dit rien de bien flatteur (a)
 » pour *Costabadi*. Sur huit Livres d'Épi-
 » grammes latines de cet Auteur, il ne
 » reconnoît pour bons que quatre vers,
 » que *Santeuila* pillés. Il paroît étonnant
 » que tout le reste soit absolument mau-
 » vais : j'ai quelques doutes sur ce juge-
 » ment rigoureux, & j'en appelle à vous :

Qui mieux que vous, Monsieur, seroit
 en état de réformer, s'il y a lieu, le ju-
 gement prononcé par M. *le Franc*, sur le
 mérite littéraire du Poète dont il s'agit ?
 J'imagine que vous n'avez pas ses Ou-
 vrages : vous sçavez que j'en suis posses-
 seur ; ce ne peut être que cette raison qui
 vous engage à me demander ce que j'en
 pense moi-même. Le voici :

Je conviens, avec M. *de Pompignan*,
 que notre Auteur n'avoit pas l'esprit
 épigrammatique à un certain point, &
 que ses Epigrammes, qui sont en généra-
 l d'une latinité médiocre, ne sont pres-
 que toutes que des descriptions des chô-
 ses, ou des éloges des personnes dont il
 parle. Mais il faut convenir aussi qu'il y
 en a plus de trois ou quatre qui méritoient
 de fixer l'attention de notre Critique. Soit

(a) Voyez les Oeuvres diverses de M. *le Franc*
de Rômpignan, 3^e edit. Paris, 1753. tom. 2. p.
 282.

72 MERCURE DE FRANCE.

jugement me paroît contradictoire : d'un côté, il reconnoît pour bonnes au moins trois ou quatre Epigrammes ; de l'autre côté, il déclare qu'il alloit fermer son *Costabadius*, sans quatre vers qu'il assure être les seuls bons que cet Auteur ait fais. Cette dernière assertion se trouve encore placée après l'aveu formel de M. de Pompignan, que notre Poète a bien caractérisé la personne & les Ecrits de M. Garissolles ; qu'il a honoré par ses vers plusieurs autres Montalbanois & qu'on doit être flatté de l'Epigramme qu'il a composée à l'honneur de Montauban.

S'il est vrai qu'il n'y ait que quatre bons vers dans tout *Costabadie*, il sera également vrai que M. Garissolles, plusieurs autres Montalbanois & *Montauban* lui-même ont été honorés par de mauvais vers. S'il sont trouvés bons par des Montalbanois, parce qu'ils sont faits à leur honneur, comment tous les hommes en général doivent-ils trouver, par un intérêt commun, la deuxième Epigramme du Liv. I. *Sur la chute d'Adam*, qui finit ainsi ;

Si locus humano pateat, sine crimine, voto,

Adam, utinam surdus, muta vel Eva fores,

dant

dont *M. de Pompignan* n'a pas jugé à propos de parler. Celle-ci, eussé-je l'honneur d'être de Montauban, me paroîtra toujours supérieure à celles qui flattent les Montalbanois; mais vous & moi, Monsieur, & tous nos compatriotes, ne devons-nous pas être pour le moins aussi flattés de la trente & unième Epigramme du Livre VII. sur la destruction de *Tonneins*, qui est terminée par ces mots.

..... Mihi patria nostra dedisti
 Vitam unam, luctus funera mille dabit.

Costabadie nous apprend par cette Epigramme, que *Tonneins* étoit le lieu de sa naissance, qu'il avoit vu cette Ville avant qu'elle fût détruite; d'où l'on peut juger qu'il étoit né vers le commencement du dix-septième siècle, puisque ce ne fut qu'en 1621 que les Villes de *Tonneins* & de *Clairac* furent détruites de fond en comble & réduites en cendres par ordre de LOUIS XIII.

Sans m'arrêter aux Epigrammes 50 & 58 du Livre V; à la 22^e du Livre VIII, &c, que je crois au-dessus de celles dont parle *M. de P*.... je me fais un plaisir de transcrire en entier

II. Vol.

D

74 MERCURE DE FRANCE.

la 36^e du Livre VII sur la *Garonne*. Il n'est pas douteux, comme vous le dites, & comme le croit M. de P. . . . qu'elle n'ait fourni à *Santeuil* la plus belle image de sa belle inscription pour la Pompe de Notre Dame de Paris :

Seguana cum primum reginæ ahabitur urbi

Tardat præcípites ambitiosus aquas;

Captus amore loci, cursum obliviscitur, anceps

Quò fluat, & dulces necit in urbe moras.

Voyons à présent comment s'exprime notre Poète Gascon. Quoique son idée sur la *Garonne* ne soit pas aussi pompeusement rendue que celle de *Santeuil* sur la *Seine*, il n'en a pas moins le mérite de l'invention.

Monte Pyrenæo, & celsis natalibus undans,

Fæcundo erumpit fonte, garumma levis.

Nascitur iratus, primâque obmurmurat undâ;

Huic inimica quies, jamque ruina placet.

Præter gressus abit mediæ impedimenta Tholosæ,

Terra & agenna tuos conspuat altus ogros.

Inde salutat aquis & amica voce thonensum,

Pronus in oceanum sudat abire suum.

Burdigalæ sed tantus amor, cum littora tangit

Vivisca * ambiguâ currit & hæret aquâ.

* L'Auteur auroit dû dire *Vibisca* au lieu de *Vivisca*, il y a un V pour un B, selon la mauvaise habitude des Gascons. *Vibisci* ou plutôt *Buturiges*.

Penituit liquisse urbem similibusque dolenti

In muros refluxis ecce recurrit aquis.

» La Garonne sort des Monts Pyrénées : dès sa source elle est abondante, » rapide , courroucée ; elle fait entendre » le bruit de ses eaux ; le repos lui dé- » plaît , il faut qu'elle cause du ravage. » Franchissant les digues que Toulouse » lui oppose , elle traverse cette ville & » grossissant dans son cours , Agen , elle » arrose tes campagnes. De là après avoir » salué Tonneins du doux bruit de ses » flots , elle s'efforce d'aller se précipi- » te dans l'Océan ; mais à peine tou- » che-t-elle les rivages du pays Bordelois, » qu'éprise d'amour pour Bordeaux , elle » se ralentit , n'a qu'un cours incertain ; » & comme si elle étoit affligée d'avoir » quitté cette ville , elle revient sur elle- » même & reflue jusques sur ses murs.

Au reste il plaît à M. de P d'appeller notre Auteur *Costabadius*, en ajoutant que ce nom est fort obscur, mais en *us* & par conséquent en règle , dit-il , pour un Versificateur latin.

Le véritable nom françois de notre Poète étoit *Costabadie*. Il existoit encore une demoiselle de cette Famille il n'y a pas long-temps, & elle s'ap-

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

pelloit *Costabadie*, comme les ancêtres. Je ne vois pas que ce nom soit plus obscur que tout autre. Quand sa terminaison eût été en *us*, cela auroit-il pû faire croire à celui qui le portoit, qu'il devoit versifier en latin. Nous voyons à la vérité que les noms de plusieurs grands Poètes finissent en *us*, mais n'avons nous pas aussi les *Martial*, les *Juvenal*? &c, &c. Je pense donc, avec tout le respect que je dois à M. de P.... qu'il auroit pû se dispenser, quand bien même *Costabadie* se fût appelé *Costabadius*, de profiter de cette circonstance pour jeter une espèce de ridicule sur un Auteur plus digne, à certains égards, d'être connu, que plusieurs autres dont nous voyons les ouvrages célébrés dans nos Annales Litteraires.

Vibisci étoient des Peuples de l'ancienne Aquitaine, qui occupoient le pays qu'on nomme aujourd'hui *Bordeois*. Ainsi *litorea vibisca*, signifie, à la rigueur, les bords de la Garonne depuis Langon ou S. Macaire, jusqu'à l'embouchure de ce fleuve dans l'Océan. Les *Bituriges vibisci*, étoient ainsi nommés pour les distinguer des *Biuriges*.

cubi, qui sont aujourd'hui les Peuples du Berri.

Je finirai cette lettre, Monsieur, en vous annonçant que la Société d'Agriculture du Limousin, qui se félicite tous les jours de vous compter au nombre de ses Associés, vient enfin d'acquérir un degré de stabilité qui lui étoit absolument nécessaire. C'est aux soins de M. *Turgot* notre Intendant, sans cesse utilement occupé des moindres détails de l'administration qui lui est confiée, que nos Bureaux * sont redevables de la jouissance d'un revenu annuel pour subvenir aux frais indispensables qu'ils sont obligés de faire. Cet événement a ranimé le zèle de la plupart de nos Confrères. Ils ont commencé l'emploi de leurs fonds par l'acquisition des instrumens nécessaires pour faire des expériences météorologiques, suivant les instructions dont vous avez bien voulu nous faire part. Il faut espérer que notre exemple sera suivi par les autres Sociétés Royales, qui ne doivent pas attendre, avec moins d'empressement que nous-mêmes, de voir paroître la cinquième partie de

* Celui de Brive à 300 liv. par an.

78 MERCURE DE FRANCE.

vos observations d'Agriculture , annoncée dans le Mercure de France , du mois d'Octobre dernier , premier vol. page 108.

à Brive la Gaillarde , le 15 Décembre 1763.

ÉLOGE de MAXIMILIEN DE BÉTHUNE , Duc de SULLY , Sur-Intendant des Finances sous HENRI IV ; par Mlle Mazarelli ; à Paris , chez Duchesne , Libraire , rue S. Jacques , au Temple du Goût , 1764 ; avec approbation & permission , in-8°.

PENSÉES naturelles , diction pure , termes choisis & justes , sentimens nobles , vertueux , pathétiques & touchans , traits ingénieux sans affectation , rien qui sente la déclamation , le faux bel-esprit , le clinquant ; un ton toujours sage , toujours décent ; une éloquence , en un mot , qui réunit l'élégance & la précision à ce goût , à cette politesse que donne l'usage du monde : voilà ce que le Public , dont nous ne sommes ici que les interprètes , a le plus loué dans l'Ouvrage de Mlle Mazarelli.

Sans s'astreindre à cette marche régulière & symétrique qui partage, divise & subdivise la plupart des Ecrits de ce genre, l'Auteur suit son Héros (qu'on ne perd jamais de vue) dans les principales circonstances de sa vie; & c'est d'après la simplicité de ce plan, que nous-mêmes, sans nous assujettir à aucun ordre, nous allons extraire quelques morceaux qui caractérisent le Duc de *Sully*, & l'éloquence de son Panégyriste.

Après un Exorde plein de douceur, de simplicité & de noblesse sur les caractères de la véritable grandeur, suit un tableau de la situation de la France lorsque *Sully* parut à la Cour de Navarre.

» La France toujours guerrière ne fut
 » pas toujours vertueuse. Une politique
 » impie alluma dans son sein les feux de
 » la haine & de la vengeance. Ce n'é-
 » toient plus ces François si fidèles à leurs
 » Rois, si généreux aux champs de la
 » victoire, si recommandables par la
 » franchise & la simplicité des mœurs.
 » Victimes d'un Fanatisme aveugle &
 » barbare, ils ne respiroient que le
 » meurtre, les ravages, les proscrip-
 » tions; & cet Empire touchoit à ses
 » derniers momens, si, pour lui donner
 » une nouvelle splendeur, le Ciel n'eût

80 MERCURE DE FRANCE.

» conservé *Henri IV*, qui, joignant à
» ses qualités héroïques l'heureux talent
» de connoître les hommes, choisit pour
» ami, pour Ministre, Maximilien de *Bé-*
» *thune*, Duc de *Sully*.

» Agé de douze ans, *Sully* fut con-
» duit par son père à la Cour de Na-
» varre. *Je ne puis vous enrichir*, dit
» *Béthune* à son fils; *mais vous avez des*
» *vertus*, elles vous placeront au-dessus
» de la fortune. Préparez-vous à suppor-
» ter les malheurs, les fatigues. Attachez-
» vous au Maître que je vais vous don-
» ner, & méritez l'estime des gens d'hon-
» neur. C'est ainsi que ce père éclairé
» voit & peint en grand les principes
» d'une sage conduite. A peine sorti de
» l'enfance, *Sully* les entend & les suit.
» *Béthune* laissoit au vulgaire cette sévé-
» rité qui ne sert qu'à rendre suspects,
» & celui qui l'employe, & celui qui
» l'éprouve. On peut croire que l'un a
» dans son propre cœur des raisons pour
» craindre le vice, & que l'autre laisse
» entrevoir des dispositions à s'y livrer.
» Une âme forte ne succombe jamais;
» & tel pense être séduit qui n'est que
» foible. *Sully* avoit atteint l'âge des pas-
» sions & des erreurs. Il accompagne le
» Prince de Navarre à la Cour de *Cathe-*

» *rine de Médicis*. Cette Cour volup-
 » tueuse lui présente des attraits flat-
 » teurs , mais dangereux ; la fortune des
 » moyens infailibles , mais criminels :
 » il ne peut être ébranlé ni corrompu ;
 » l'honneur seul est écouté. Plein de l'an-
 » tique vertu de ses ayeux , *Sully* mar-
 » che sous les enseignes de *Henri*. Aimer
 » ce Prince , vivre & mourir à son fer-
 » vice fut le premier serment de son
 » cœur ; sa vie entière en fut l'accomplis-
 » sement.

Nous rapporterons quelques-unes des
 actions qui ont signalé ce zèle de *Sully*
 pour *Henri IV* , & dont *Mlle Mazarelli*
 fait un détail si brillant dans un récit plein
 d'intérêt & de chaleur. » *Henri* com-
 » mande en personne à Cahors ; avec
 » quinze cens hommes il surprend la
 » Ville , défendue par une nombreuse
 » garnison ; ce succès même devient un
 » danger ; il irrite , il enflamme , il arme
 » jusqu'aux habitans , qui des toits de
 » leurs maisons lancent une mort cer-
 » taine ; celui qui soutient le choc des
 » armes est écrasé sous les débris des
 » édifices ; un monceau de ruines couvre
 » *Sully* ; on l'en retire ; foible , respi-
 » rant à peine ; il demande , il apprend
 » où est son roi. Un si tendre intérêt r.

» nime toutes ses forces ; il vole où
 » *Henri*, presque seul, est entouré d'un
 » peuple furieux qui se renouvelle sans
 » cesse. Tout est attaqué, tout résiste ;
 » plus on gagne de terrain, plus on s'in-
 » terdit la retraite ; il faut vaincre ou pé-
 » rir. *Henri* brave les efforts des enne-
 » mis, les repousse, les terrasse, les
 » anéantit ; & *Sully*, que son armure
 » brisée livre à tous les coups, *Sully*
 » meurtri, déchiré, sanglant, combat
 » pendant cinq jours & cinq nuits, sans
 » jamais abandonner son Maître.

C'est avec la même rapidité & la même précision, que Mlle *Mazarelli* rappelle tous les autres exploits de *Sully*. A l'activité du Guerrier il sçut allier la prudence du Négociateur. » Tout autre au-
 » roit vu ses desseins déconcertés à la
 » Cour de *Henri III* : Cour artificieuse
 » & bisarre, où régnoient le mensonge,
 » la superstition & la galanterie ; où les
 » conjectures les plus opposées trou-
 » voient à s'appuyer sur d'égaux vrai-
 » semblances. Sourd aux insinuations,
 » indifférent aux caresses, insensible
 » aux menaces ; tranquille au milieu
 » des orages, fidèle à l'astre qui règle sa
 » course, il sçait éviter les écueils, veil-
 » ler aux intérêts du Roi de *Navarre*,

» remplir l'objet important & secret
 » dont il est chargé.

Nous croyons remarquer dans le style de Mlle *Mazarelli*, des nuances qui différencient les diverses qualités de son Héros. Elle peint le Guerrier avec cette activité, cette chaleur qui caractérise l'Homme de Guerre. Il y a moins de feu, moins de rapidité dans le portrait du Négociateur; le style en est plus mesuré, pour ainsi dire, plus réfléchi. Le caractère du Ministre, de l'Homme d'Etat demandoit plus de variété; aussi y a-t-on employé toutes les nuances propres à exprimer les différentes fonctions du Ministère. Comme cette partie du Discours de Mlle *Mazarelli* est la plus étendue, nous nous bornerons à quelques citations prises au hasard. » Avec une
 » pénétration vive, un esprit juste, un
 » zèle ardent, *Sully* conçut, il traça,
 » il exécuta les plans des opérations les
 » plus difficiles. Que l'ignorance accuse
 » la fatalité; un Ministre sage sçait en-
 » chaîner les succès.

» *Sully* veut que la Noblesse ne doive
 » sa splendeur qu'au mérite, & qu'elle
 » ne puisse être confondue avec l'hom-
 » me vil, à qui les richesses attirent une
 » fausse considération. Illustres descen-

D vj,

84 MERCURE DE FRANCE.

» dans des anciens Nobles de la France,
» quelle gloire peut vous procurer votre
» luxe? Vous n'atteindrez jamais à la
» magnificence de ces enfans de la for-
» tune, qui chaque jour réparent les dé-
» penfes qu'ils font, par les injustices
» qu'ils commettent. Ce n'est pas dans
» des palais superbes que vous trou ve-
» rez de vrais titrés; si vous avez des
» mœurs, il ne vous faut qu'un champ
» & des armes. Comptez sur vos actions,
» si vous aimez la vertu pour elle-même;
» comptez sur votre Roi, si vous desi-
» rez des honneurs. La Majesté doit ré-
» pandre son éclat sur ceux qui font sa
» grandeur & sa force. Un fleuve, en
» traversant les terres, leur donne l'abon-
» dance & la fertilité; mais ce sont elles
» qui le soutiennent, & lui forment ce
» lit qui le portē jusques aux mers.

» *Sully* est un témoignage éclatant,
» que la récompense ne manque point
» aux travaux: la fortune, sans cesse re-
» poussée par l'austérité du Ministre, fut
» contrainte, pour parvenir jusqu'à lui,
» de prendre le nom de la reconnoissance
» dans les mains du Monarque.

» Courtisans, qui trompez vos Maî-
» tres, craignez d'étendre jusques sur vos
» descendans l'opprobre dont vous vous

» couvrez ; & si jamais vous élevez vos
 » desirs sur le Ministère, apprenez de
 » *Sully* qu'il n'est d'autre bonheur que
 » celui d'en procurer aux hommes que
 » l'on gouverne. Ebloui par l'honneur
 » d'être le premier dans l'Etat, on ou-
 » blie souvent d'en être le soutien ; on
 » oublie que le pouvoir de disposer des
 » richesses du peuple, n'est que celui de
 » les faire servir à sa prospérité. Les temps
 » de la guerre veulent sans doute des
 » ressources extraordinaires ; mais l'in-
 » capacité ou l'infidélité les rendent si
 » funestes, qu'on ne peut jouir des dou-
 » ceurs de la paix lorsqu'elle est rendue
 » au monde. Les malheurs s'accumu-
 » lent, la confiance se perd, & le Mi-
 » nistre tombe dans un mépris dont
 » toute la faveur du Maître ne peut le re-
 » lever. *Sully* sçait faire marcher les se-
 » cours avec les besoins ; mais il sçait les
 » faire cesser ensemble. Son pouvoir
 » & l'amitié de *Henri* ne l'aveuglèrent
 » point sur la nécessité d'être estimé de
 » ses concitoyens. Il fuyoit les plaisirs
 » que la foiblesse nomme délassement,
 » & cette inaction criminelle, si révol-
 » tante pour le malheureux qui voit pro-
 » longer ses peines. Pesant les intérêts
 » sacrés qui lui étoient confiés, il vouloit

» égaler chaque jour le bonheur de sa Na-
 » tion à la gloire de son Maître; & ses suc-
 » cès annonçoient au Roi ses travaux. Un
 » Prince peut aisément connoître si son
 » Peuple est heureux; qu'il examine cette
 » foule qui s'empresse auoer de lui. Si
 » l'on abuse de son autorité, il ne verra
 » qu'une froide curiosité; point de ces
 » transports, de ces cris d'allégresse
 » qu'inspire le bonheur & la présence
 » de celui qui le donne: qu'il lise sur les
 » visages; l'injustice de ses Ministres y
 » sera gravée par la sombre tristesse.

L'Auteur parcourt toutes les parties du
 Ministère de *Sully*, & peint avec au-
 tant de variété que de justesse, la con-
 duite de ce grand Homme, dans l'ex-
 ercice de toutes ses Charges. C'est
 dans l'Ouvrage même qu'il faut lire
 le morceau touchant & pathétique de la
 mort de *Henri IV*: il est trop long pour
 être cité en entier; & nous l'affoibli-
 rions, si nous ne le rapportions que par
 extrait. D'ailleurs les bornes de l'analyse
 nous forcent de finir; & nous ne nous
 arrêterons plus qu'à la peinture touchante
 de la retraite de *Sully*. » La Cour n'é-
 » toit plus à ses yeux qu'un théâtre dé-
 » coré pour le vulgaire, où souvent l'on
 » ne voit que des Sujets sans talens, sans

21. vertus, usurpant, à l'abri de la faveur,
 22. les honneurs dûs au mérite. Les Cour-
 23. tisans, ce peuple désœuvré, osent por-
 24. ter sur lui les regards d'une maligne
 25. curiosité; ses vêtemens leur paroissent
 26. antiques; sa modeste contenance est pri-
 27. sée pour la foible timidité. *Sully* n'est
 28. point décoré de ces Ordres que la po-
 29. litique inventa, dont l'orgueil abuse,
 30. & que la faveur donne; il portoit un
 31. signe plus touchant pour les âmes ver-
 32. tueuses: une chaîne d'or suspendoit
 33. sur sa poitrine une médaille où les traits
 34. de *Henri IV* étoient gravés. Cette
 35. image précieuse, qui semble accuser
 36. la bassesse des Courtisans, ne leur en
 37. impose pas encore; ils ont la raillerie
 38. sur les lèvres, quand la honte devoit
 39. couvrir leur front. Mais *Sully* leur fait
 40. sentir enfin tout le mépris qu'ils lui inf-
 41. pirent. *Sire*, dit-il au jeune *Louis*
 42. *XIII*, lorsque votre Père de glorieuse
 43. mémoire m'appelloit auprès de sa Per-
 44. sonne, il faisoit retirer ses Bouffons.

21. *Sully* s'éloigne; il emporte avec lui
 22. l'estime & les regrets de la France. Un
 23. Ministre que tout un Peuple pleure, est
 24. au-dessus de toutes les injustices de la
 25. Cour; on l'honore, on le respecte;
 26. ses ennemis les plus cruels n'osent se

88 MERCURE DE FRANCE.

» vanter de leur triomphe, & cachent
» leurs succès honteux, quand *Sully* pu-
» blie sa disgrâce . . . L'éloignement de
» *Sully* remit la France presque au mê-
» me état où il l'avoit trouvée. Ainsi
» l'âme échappée des liens du corps, le
» livre aux loix de la dissolution.

» Au milieu d'une Famille qui le ré-
» vère, *Sully* entouré de Nobles, de
» Vassaux qui l'aiment & le respectent,
» meut & régit tout par les mêmes prin-
» cipes qui l'ont rendu le plus grand des
» Ministres & le premier des Sages. On
» s'empresse auprès de lui; on s'instruit
» à l'entendre; on se plaît à l'admirer.
» Sa magnificence sans faste, sa géné-
» rosité sans ostentation, une dignité
» sans hauteur, une bonté sans cette fauf-
» se familiarité qui insulte ceux qu'elle
» accueille, la simplicité, la décence de
» ses mœurs, la fermeté, la majesté mê-
» me de sa conduite : tout le distingue,
» tout le peint.

» Sa vie régulière annonce la gravité
» de son caractère, & ce goût qu'il eut
» toujours pour l'ordre. Comme son
» âme a besoin de faire des heureux,
» son esprit a besoin de travail : ces deux
» mobiles régloient tout son temps. Il
» avoit conservé l'habitude de se lever

» avec le jour ; une partie de sa matinée
 » étoit employée à prendre connoissance
 » de tout ce qui concernoit les Charges
 » dont on n'avoit point osé le dépouiller ;
 » l'autre à rédiger ces Mémoires écono-
 » miques , qui sont heureusement par-
 » venus jusqu'à nous , & qui dès-lors
 » rendoient *Sully* plus utile à l'Etat , que
 » ne l'étoient tous ceux qui l'avoient
 » remplacé dans le Ministère. En ras-
 » semblant tous ses papiers , il relisoit
 » les précieuses Lettres de *Henri* ; sou-
 » vent il s'arrêtoit à contempler le por-
 » trait de ce Héros , il le pressoit de ses
 » lèvres , il le baignoit de ses pleurs , se
 » rappelant les malheurs de ce Prince &
 » ses vertus , comparant sa bonté avec
 » sa mort cruelle. Chaque instant enfon-
 » ce dans son cœur le trait dont il est
 » déchiré , & qui seul l'empêche de jouir
 » de la tranquillité de sa retraite. En vain
 » il s'occupe du bonheur de ses Vassaux ;
 » il est digne époux , fidèle ami , tendre
 » père , ses larmes coulent sans cesse :
 » trente années qu'il survécut à son
 » Maître chéri , ne purent en tarir la
 » source ; & ses derniers soupirs eurent
 » encore toute l'amertume des regrets.

Ainsi finit cet Ouvrage intéressant ,
 qu'on ne peut lire sans se sentir attendri.

90 MERCURE DE FRANCE.

C'est-là principalement ce qui distingue le Discours de Mlle *Mazarelli* de tous ceux avec lesquels elle a concouru. Elle a peint dans *Sully* l'ami de *Henri IV* ; & , sous ce point de vue , que personne n'a fait comme elle , elle inspire à tous les François de l'amour pour son Héros.

HISTOIRE des Loix & Usages de la Lorraine & du Barrois , dans les matières bénéficiales , suivie d'une Dissertation sur la manière d'accommoder ces Loix & Usages à l'indult du Pape Clément XII , de 1740 , & aux Ordonnances & Maximes de France ; par M. François-Timothée Thibault, Chevalier, Conseiller d'Etat, Procureur-Général du Roi en sa Chambre des Comptes de Lorraine, de la Société Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy. A Nancy , chez Pierre Antoine , Imprimeur-ordinaire du Roi , de la Cour souveraine de la Chambre des Comptes , du Bailliage Royal , &c ; 1763, avec Approbation & Privilége du Roi, volume in-folio.

L'ACADÉMIE de Nanci s'étant proposé de donner une Histoire Civile, Politique, Militaire, Ecclésiastique, Bénéficiale, Littéraire & Naturelle de la Lorraine & du Barrois, a assigné à quelques-uns de ses Membres le travail de ces divers objets, & la matière bénéficiale est tombée dans le partage de M. *Thibault*, comme la plus relative à son état. On sçait que la Lorraine & le Barrois faisoient autrefois partie de la Gaule Belgique; mais ils avoient trop perdu de leurs forces, lorsqu'ils en furent détachés; pour pouvoir résister aux réserves apostoliques qui inonderent les Etats Catholiques de l'Europe. Les Ducs montrèrent néanmoins la plus grande fermeté dans la défense des Usages du Pays; & c'est l'histoire de leurs Loix & de ces anciennes Coutumes, que l'Auteur entreprend de tracer dans ce grand Ouvrage.

Il le divise en deux parties: la première est toute historique, & commence à la décadence de l'Empire Romain. L'Auteur la conduit jusqu'à nos jours; & quoique sur des matières assez sérieuses par elles-mêmes, il a sçu la rendre curieuse & intéressante, même

92 MERCURE DE FRANCE.

pour les Lecteurs qui ne sont point du Pays. La 2^e partie n'est à proprement parler qu'un Rudiment des matières bénéficiales les plus familières au Barreau. On y applique les usages de la Lorraine conférés avec les maximes du Royaume. Nos jeunes Avocats y trouveront de quoi s'initier plus promptement dans les principes trop répandus ; pour pouvoir les étudier avec la même facilité. Il ne faut donc pas croire que cette histoire soit si particulière à la Lorraine & au Barrois ; qu'elle devienne inutile pour les Provinces étrangères ; *M. Thibault* a comparé les Loix & les Usages ; & en a tiré des conséquences générales qui conviennent également à toutes les Provinces de France. La différence de leur nature entraînoit nécessairement la discussion des matières propres aux unes & aux autres. On sent bien qu'un ouvrage de cette espèce n'est point susceptible d'une analyse suivie & détaillée. Il suffira d'indiquer les divers articles qui composent ce volume, & principalement la seconde partie, pour en faire connoître l'utilité. Indépendamment de tout ce qui concerne spécialement la Lorraine, on y trouve encore des principes généraux

sur la régale, l'œconomat, le droit de joyeux avènement, le serment de fidélité, de première entrée dans les Eglises, & des oblats; les indulgences des Chanceliers, des Gardes des Sceaux de France, du Parlement de Paris, des Maîtres des Requêtes & Universités du Royaume; l'âge & les qualités nécessaires pour posséder les bénéfices; la manière d'y pourvoir, la possession; le droit de patronage & ses différentes espèces; la vacance des bénéfices; les démissions, résignations, permutations, pensions & regrès; les élections, postulacions & compromi; les unions, désunions; les dévotus, bulles, brefs, signatures, appels des jugemens ecclésiastiques, le pécule monacal; l'aliénation des biens de l'Eglise; les obligations & charges des bénéficiers; la juridiction ecclésiastique: voilà les matières principales qui composent la seconde partie du livre estimable de M. *Thibault*. Les recherches profondes, les discussions critiques, la connoissance des Loix, la liaison des matières, l'ordre, la clarté, la précision, tout enfin prouve dans cette ouvrage, que ce travail ne pouvoit être mieux confié qu'au sage & sçavant Magistrat qui décore à la

fois la Magistrature & le Barreau par ses lumières, & l'Académie de Nancy par l'esprit, le goût, l'élégance qui régnerent dans ce Livre, & dans plusieurs autres écrits de différens genres qu'il avoit déjà donnés au Public.

INTRODUCTION à la Science des Médailles, pour servir à la connoissance des Dieux, de la Religion, des Sciences, des Arts, & de tout ce qui appartient à l'Histoire ancienne, avec les preuves tirées des Médailles; Ouvrage propre à servir de supplément à l'Antiquité expliquée par Dom Monfaucon; par Dom Thomas Mangeart, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Vannes & S. Hidulphe, Antiquaire, Bibliothécaire & Conseiller de Son Altesse Monseigneur le Duc CHARLES DE LORRAINE, &c, &c, &c. A Paris, chez D'houry, Imprimeur-Libraire de Monseigneur le Duc d'Orléans,

JANVIER. 1764. 95

vue de la vieille Bouclerie ; & se trouve aussi chez Davidts & Tilliard, quai des Augustins , 1763 ; avec Approbation & Privilège du Roi , un volume , grand in-folio.

LE titre de ce Livre en forme le précis , en même temps qu'il en fait voir l'objet & l'utilité. Le but de l'Auteur a été de rassembler , pour ainsi dire , tout ce qu'il y a de plus utile & de plus intéressant dans les autres Ouvrages qui traitent de la même matière. Ce volume n'est donc que comme l'Extrait raisonné de plusieurs traités & mémoires donnés par d'illustres Antiquaires. Dom *Mangeart* n'a fait que rassembler sous un nouvel ordre , & présenter sous un point de vue simple , tout ce qui peut faciliter la connoissance des Médailles. En deux mots , voici l'esquisse de cet Ouvrage : après avoir traité de tout ce qui regarde les Médailles en général , c'est-à-dire , de leur fabrique , de leur matière , de leurs modules , de leurs faces , de leur antiquité , &c , l'Auteur rapporte à différentes classes ces mêmes monumens , & tout ce qui peut y avoir quelque rapport. Pour donner à ses

96 MERCURE DE FRANCE.

Lecteurs une idée juste de la Mythologie ancienne, il commence par les Médailles qui regardent les divinités des anciens, leurs sacrifices, leurs autels, & tout ce qui est relatif à la Religion. Il parle ensuite des Médailles qui ont rapport aux Sciences & aux Arts. On trouve dans plusieurs Chapitres tout ce que les Anciens nous ont transmis sur les types des monnoyes, soit au sujet du soleil, de la lune, des étoiles, du temps, des saisons, &c, soit par rapport à la terre, aux trois parties du monde connues de leurs temps, aux Provinces, aux Villes, aux Animaux, aux plantes, aux édifices, & à ce qui sert d'ornement à la terre, &c; soit enfin concernant la mer, les fleuves, les rivières, les animaux, les poissons qui les habitent, &c.

De ces différens objets, Dom *Mangeart* passe aux Médailles qui regardent les jeux des anciens, leurs spectacles, leurs danses, leurs exercices, leurs guerres, leurs armes, leurs victoires, leurs trophées, leurs triomphes, leurs couronnes, leurs récompenses, leurs habillemens, &c. Il donne ensuite tous les noms, les titres & les marques des dignités, des charges, des emplois sacrés

crés, civiles & militaires dont les médailles grecques & latines font mention. C'est-là que les curieux apprendront ce que les Romains entendoient par les titre de Pontife, de Prêtre, de Prêtréffe, de Vestale, d'augure, d'Empereur, de Consul, de Censeur, de Tribun, d'Ediles, de Prêteur, de Préfet, &c. & ce que signifient ceux d'Archonte, de Pritanes, &c. chez les Grecs.

Il finit enfin par des réflexions sur l'utilité & les avantages que l'on peut tirer de l'étude de la Numismatique. Pour prévenir les jeunes amateurs contre les fraudes de certains marchands de Médailles, il ajoute le détail des moyens que l'on met en usage pour tromper les nouveaux connoisseurs, comme de ceux que l'on peut employer pour se garantir de leurs ruses & de leurs supercheries.

*LETTRE à M. DE LA PLACE, sur
M. le Président de MONTESQUIEU.*

PLUSIEURS Gens de Lettres, Monsieur, ont lu avec autant de surprise que de peine, une prétendue Anec-
II. Vol. E

98. MERCURE DE FRANCE.

dote , rapportée dans le N^o 33 , de l'Année Littéraire , pag. 177 , au sujet de l'*Esprit des Loix* , de M. le Président de *Montesquieu*.

Le but de cette historiette est de travestir ce sçavant Magistrat , nommé par les Etrangers mêmes , le Législateur des Nations , en un bel-esprit frivole & superficiel , en un compilateur sans justesse & sans fidélité. Pour y parvenir , on avance que les 70 premières pages de l'*Esprit des Loix* , sont pleines de citations *fausses* , *tronquées* ou *altérées* ; on ajoute que cette infidélité de M. de *Montesquieu* a été prouvée par un Livre en deux volumes que l'illustre mort est venu à bout de faire supprimer.

Rien de plus mal-adroît qu'une pareille accusation. J'ai vérifié , Monsieur , tous les endroits cités avec le texte même des Auteurs dont ils sont tirés. Je puis vous garantir l'exactitude scrupuleuse de tous les passages renfermés dans ces 70 pages : à l'exception d'une demie douzaine au plus , que la mémoire du défunt lui avoit fait citer d'après un tel Livre , tandis qu'on le trouve dans l'autre. Méprise pardonnable à tout Auteur qui cite beaucoup , & plus encore à M. de *Montesquieu* dont le système ,

après tout , peut se passer des citations.

Je vous enverrois la confrontation de plus de 54 passages sur 60 à-peu-près qui se trouvent dans le Livre qu'on attaque, si je ne craignois d'occuper déjà trop de place dans un volume que la nouvelle année doit remplir de matières plus intéressantes , qu'un texte grec , d'*Aristote* , de *Platon* , de *Lysias* ou de *Denys d'Halicarnasse*.

J'ai les preuves dans les mains , & je vous les enverrai dans le *Mercure* suivant , si vous le desirez & si le Public, les Gens de Lettres , ou l'anonyme dont parle l'*Année Littéraire* , le demandent. Au reste , il suffit d'avoir des yeux & de comparer , pour se convaincre de de ce j'avance.

J'espère que vous voudrez bien insérer ma Lettre dans votre Journal. C'est remplir son véritable objet que de laisser rendre à la vérité l'hommage qui lui est du , à un Ecrivain si célèbre , le tribut de reconnoissance que lui doit la Nation pour l'avoir justifiée de la frivolité que lui reprochoient les Etrangers , indignés de voir outrager ainsi ce grand homme dans sa Patrie : c'est procurer aux Gens de Lettrés , dont votre Journal est déjà le patrimoine ,

100 MERCURE DE FRANCE.

la consolation de voir qu'on ne trouble point impunément leurs cendres après leur mort.

Je suis, &c.

ANGAR.

9 Décembre 1763.

A L'AUTEUR DU MERCURE ,
sur deux Médailles.

ETANT l'année dernière en Picardie, Monsieur, il me tomba entre les mains deux Médailles qui me paroissent fort curieuses, & dont je voudrois avoir une explication précise. Le peu de connoissance que j'ai de ces sortes de matières, m'a engagé à recourir à vous, persuadé que vous voudrez bien insérer ma lettre dans votre prochain Mercure : peut-être quelque Antiquaire y répondra-t-il.

La première, que je crois fort ancienne, représente une tête assez grossièrement gravée, sans aucune inscription, du moins n'en apperçoit-on point. J'ai cru lire sur le revers ces mots à demi effacés : *vici Germanos apud cos.*

le reste m'est inconnu, il n'y a point d'exergue.

La seconde qui est incomparablement mieux frappée, représente aussi une fort belle tête. Il paroît que cette personne ainsi représentée, portoit une côte d'armes, ou un collier. Voici ce que j'ai pu ramasser de l'inscription qu'on voit encore assez bien.

IM (effacé) *ANAVGCOVIII.*

Sur le revers est une belle femme debout, ayant le bras gauche levé sur l'épaule, la main fermée, entièrement excepté le doigt index; l'autre bras est dans une attitude qui me paroît ménagée, comme pour donner ou recevoir quelque chose. Cette figure est placée entre ces deux lettres *S C* qu'on remarque sur le champ de la médaille. Il y a une légende que des gens versés dans ces matières déchiffoient aisément. Il n'y a point d'exergue.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DE CAYEUX.

A Paris, le 16 Décembre 1763.

Bij

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

G É O M E T R I E.

LETTRE A M. DE LA PLACE.

L'UTILE & l'agréable, Monsieur, se trouvent mêlés si heureusement dans votre Journal, qu'on le voit toujours avec un nouveau plaisir. L'amour que j'ai pour les Sciences joint au desir que j'ai d'être utile au Public, m'ont fait préférer le Mercure pour lui faire part de deux problêmes suivans. Une dernière raison qui m'enhardit à vous prier de vouloir bien les y honorer d'une place, est qu'ils ont passé, de tout tems, pour insolubles : & que je les crois d'ailleurs propres à donner jour à de nouvelles découvertes. La chose trouvera sans doute bien des incrédules. Je m'y attends. Au reste, si personne ne veut se donner la peine de les résoudre, j'aurai l'honneur de vous faire passer dans peu la solution que je me propose d'en donner.

La méthode dont je me fers , & que je crois unique , est aussi simple qu'infaillible. Un autre avantage qu'elle réunit est d'être applicable à tous les cas imaginables ; ce qu'on ne sçauroit faire exactement par la méthode ordinaire de l'extraction des racines quarrées & cubiques , si les nombres sur lesquelles elle se propose d'agir , ne sont eux-mêmes des quarrés & des cubes parfaits ; ce qui exige déjà , comme vous le scavez , une certaine sagacité dans les Mathématiques ; au lieu que par ma méthode il ne faut sçavoir que le gros de l'Arithmétique.

J'ai l'honneur d'être , &c.

M***.

On propose de trouver 2 moyennes géométriques entre 3 & 7 , par une méthode simple & sans Algebre.

On propose de trouver 2 moyennes proportionnelles Arithmétiques entre les deux mêmes nombres avec les mêmes conditions , de sorte que les deux méthodes soient applicables à tous les cas possibles.

H iv

A S T R O N O M I E.

NOUVEAUX CADRANS SOLAIRES
*qu'on peut orienter sans le secours
 de la Bouffole.*

LE Sieur BARADELLE, Ingénieur du Roi pour les Instrumens de Mathématiques, demeurant à Paris, Quai de l'Horloge du Palais, à l'enseignement de l'Observatoire, donne avis qu'il a construit huit Cadrans verticaux qu'on peut orienter sans le secours de la bouffole. Ces Cadrans sont collés sur une feuille de carton de la grandeur d'un *in-8°*. Ils marquent l'heure par le moyen d'une pinule de peau & d'un fil à plomb avec une perle qu'on fait glisser sur les jours du mois. C'est un invention de feu M. *de la Hire*, qui est connue & estimée sous le nom de *la Harpe* de M. *de la Hire*. Les lieux pour lesquels ces Cadrans sont construits, sont 1. Paris. 2. Marseille & Bayonne. 3. Turin & Bordeaux. 4. Lyon. 5. Dijon & Tours. 6. Vienne en Autriche & Brest. 7. Rheims & Rouen. 8. Amiens. Ils peuvent servir non-seulement pour

tous les lieux qui ont la même latitude, mais encore pour tous ceux qui n'en diffèrent que d'un quart ou d'un tiers de degrés en dessus & en dessous de chacun de ces Cadrans nommés ci-dessus ; parce que cette différence n'est pas sensible. Ces Cadrans sont tracés gravés & faits fort proprement : leur usage se trouve derrière le carton sur lequel ils sont collés. L'on y trouve aussi les temps des Equinoxes de Printemps & d'Automne, ceux des solstices d'Été & d'Hyver ; on peut encore par leur moyen, connoître l'heure du lever & du coucher du soleil. Le prix de chacun de ces Cadrans, est de 2 liv.

M É D E C I N E.

TOPIQUE pour détourner la GOUTE.

*LETTRE à M. de BOISANDRÉ,
Ecuyer de S. A. S. Mgr le DUC
d'ORLÉANS.*

ON vous a dit, Monsieur, que j'avois un secret pour attirer la Goute au pied. Je voudrois bien l'avoir ce secret ;

E. v.

106 MERCURE DE FRANCE.

mais je n'en connois uniquement que la vertu. Voici le fait.

Un homme digne de foi , & assurément très-respectable à tous égards , m'adressa il y a quinze jours un Particulier qu'il avoit vû détourner une goutte remontée par le secours d'un simple topique ; en m'adressant ce particulier , il me garantit que je pouvois avoir toute confiance en lui.

Six semaines auparavant j'avois horriblement souffert de la goutte dans les reins & dans les entrailles , avec des vomissemens de vingt-quatre heures. L'humeur alloit reprendre la même route. Elle étoit déjà au col , dans les reins , & très - forte sur un genou. Avec le consentement de M. Dixte , mon Médecin & mon ami , j'essayai de me faire appliquer le topique sur les deux pieds. Dès le lendemain le col & les reins se trouverent dégagés , toute l'humeur enfin tomba des genoux sur les pieds , ils devinrent fort enflés , un peu rouges. Chaque jour il en sortoit des sérosités , quelquefois à percer les linges , quoiqu'ils fussent en plusieurs doubles. Le Topique a agi pendant douze jours environ , & je suis depuis Mercredi sans la moindre enflure ni la moindre douleur.

JANVIER. 1764. 107

Je ne prendrai pas la liberté de hazarder des conseils sur une santé aussi précieuse que celle de S. A. mais je dirai que ma santé m'est très-précieuse aussi, & que je suis bien sûr qu'à la première tracasserie de goutte, je ne perdrai pas un moment à faire encore usage du Topique. M. Dixie, témoin du succès en a été étonné, & a promis de bonne foi qu'il en rendroit témoignage dans l'occasion. Voilà, Monsieur, tout ce que je sçai de ma goutte & du Topique.

Votre homme m'a dit ce matin, en me remettant votre Lettre, que vous étiez mieux depuis deux jours. Jugez du plaisir que j'en ai, par les sentimens que vous connoissez depuis si longtemps au vieux

MONTDORGE.

À Paris, le 23 Décembre 1763.

P. S. J'oublois de vous dire, Monsieur, que le possesseur du Topique, se nomme M. de Mezoneis. Il loge par entrepôt, au coin de la rue des Fossés Monmartre, du côté de la rue Monmartre même. Il a, de père en fils, la goutte & le Topique. Il avoue qu'il

E. vj.

108 MERCURE DE FRANCE.

n'est ni Médecin, ni rien qui en approche : il répond en conséquence aux questions qu'on peut lui faire sur les grands principes. Mais en revanche il est assuré, par une longue expérience, de déloger la goutte quand elle est mal placée ; & l'expérience est plus forte, ce me semble, que les plus beaux raisonnemens.

OBSERVATION sur les mauvais effets du Sublimé Corrosif employé extérieurement.

AUTANT il est nécessaire, pour le progrès de la Médecine & l'intérêt commun, de publier les effets salutaires des médicamens, autant il seroit préjudiciable de celer le danger qu'il y auroit de faire usage de quelqu'uns. Plus ces remèdes sont préconisés, plus les personnes qui les conseillent ont de réputation & de connoissances, & plus nous devons dévoiler leurs qualités pernicieuses, quand l'expérience ne nous laisse aucun doute à cet égard.

L'observation suivante m'a appris à me défier d'une infinité de formules,

d'autant plus dangereuses, qu'elles se trouvent inférées dans des ouvrages fort connus, fort estimés, & que tout particulier a d'ordinaire entre les mains.

Une Demoiselle avoit à la partie moyenne de l'avant-bras, une dartre vive de la largeur de la paume de la main; cette personne, qui d'ailleurs étoit assez saine & bien réglée, en ressentoit peu de douleur; mais le désagrément d'avoir le bras continuellement enveloppé de linge & couvert d'onguent, la détermina à se faire guérir à quelque prix que ce fût. Elle avoit déjà essuyé les traitemens les plus méthodiques; cependant elle voulut encore que je l'entreprisse. Après avoir mis en usage les remèdes intérieurs qui conviennent en pareil cas, & le tout sans succès, je me déterminai à appliquer sur la dartre quelques-uns de ces caustiques vantés dans un Ouvrage fort connu. En conséquence je fis une pommade avec le beurre, la céruse & le sublimé corrosif. J'observai exactement la dose prescrite, & je pris de ce mélange à-peu-près la pesanteur d'un demi gros que j'étendis sur la dartre. A peine y fut-il appliqué, qu'il causa de vives douleurs,

270 MERCURE DE FRANCE.

qui se calmerent cependant quelques instans après. Je méloignai ensuite de là malade, mais au bout de deux heures on accourut me chercher en me disant qu'elle alloit périr. En effet je la trouvai dans l'état le plus fâcheux. Elle avoit des mouvemens convulsifs dans presque toutes les parties du corps, & elle étoit si violemment agitée qu'elle se rouloit par terre. Elle avoit en outre des hoquets & des nausées suivies de vomissemens fréquens qui me firent craindre pour sa vie. Mon premier soin fut d'enlever avec de l'huile d'olive le reste du sublimé enveloppé dans cette pommade, & je fis prendre à la malade quelques verres d'eau tiède pour rendre les vomissemens moins pénibles & moins douloureux. Je lui donnai ensuite du lait coupé avec de l'eau commune, dans le dessein de calmer l'irritation que causoit le corrosif qui sans doute avoit passé dans le sang & produit tous ces désordres. Elle prit aussi plusieurs lavemens composés de plantes mucilagineuses, & peu-à-peu les accidens diminuèrent au point qu'elle ne ressentoit plus que de légères douleurs de colique. La nuit suivante fut assez tranquille; mais le ma-

tin la bouche parut enflammée, la furation se manifesta; & malgré l'eau de casse que je lui donnai abondamment, je ne pus empêcher qu'elle ne durât l'espace de huit jours. Après ce temps elle n'en sentit plus aucune incommodité; la dartre resta toujours dans le même état, & la Demoiselle dès cet instant résolut de l'abandonner à la Nature.

Si une aussi petite quantité de sublimé corrosif a pu porter tant de trouble dans l'œconomie animale, qu'auroit-ce donc été si une dartre plus étendue ou plusieurs dardres m'eussent contraint d'employer une plus grande dose de cette pommade? car dans l'ouvrage d'où j'ai tiré cette formule, il est dit qu'on peut s'en frotter tout le corps, excepté la tête & la poitrine; que cet onguent est spécifique pour la galle & les dardres; & qu'il est sans danger. Pour moi, je pense bien différemment; & d'après cette observation je conclus qu'il peut être très-pernicieux. Il est des personnes où les pores de la peau sont ouverts au point d'absorber de ce poison une assez grande quantité pour faire périr les malades dans des tourmens affreux.

THE MERCURE DE FRANCE.

Je ne prétends cependant pas infirmer le mérite de ces Médecins laborieux qui ont consacré leurs veilles nous mettre sous les yeux différentes formules. Par là ils soulagent la mémoire des jeunes gens qui ne sont pas encore dans l'usage de composer, & rappellent l'idée des médicamens utiles qu'on auroit pu oublier sans de tels dépôts. Mais il faut avouer en même temps que la plupart de ces Ouvrages présentés au Public sous des titres spécieux qui excitent sa curiosité, sont cause de bien des accidens. Tout le monde veut les posséder, on les lit, dès-lors on se croit un *Hypocrate*; & sans principes, sans expérience, on s' imagine se suffire à soi-même & être en état de traiter son ami, son voisin, &c. Il seroit à souhaiter que les personnes qui s'adonnent à ces fortes de travaux rejettassent de leurs [formules les drogues violentes dont la plus légère erreur dans la dose & dans l'usage peut causer un désordre capable de laisser pour le reste de la vie les impressions les plus fâcheuses.

En général soyons toujours en garde contre ces sels métalliques avec excès d'acide. Il est vrai que leur causticité

JANVIER. 1764. 113

dépend principalement de la nature de l'acide, & que l'acide végétal ne forme pas un corrosif si violent que le minéral; mais malgré cette différence, ce sont toujours des remèdes dont on doit craindre les suites. L'expérience n'a que trop souvent confirmé leurs pernicioeux effets.

Par M. HOURY, Chirurgien Bréveté du Roy pour la Guadeloupe & dépendances, ci-devant Chirurgien interne de l'Hôtel-Dieu de Paris.

RECHERCHES historiques sur les Casques & sur quelques Vêtemens des Anciens; lûtes à l'Assemblée de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, le 31. Décembre 1763. Par M. D. B.

MESSIEURS,

JE viens soumettre à votre Jugement de légères Réflexions sur les Coëffures militaires & sur quelques Vêtemens des Anciens. Trop peu versé dans la science des discussions pour prendre le ton d'Antiquaire, je n'envisagerai ces objets du

costume que relativement à l'intérêt de nos Arts.

Le penchant naturel aux hommes de veiller à leur conservation, suggéra aux plus industrieux le soin de pourvoir à la commodité des vêtemens, immédiatement après qu'ils eurent pourvu aux moyens de la subsistance. Leurs premières précautions n'eurent en vue que l'ajustement du corps. La coëffure naturelle les dispensoit de chercher d'autres parures, pour garantir leur tête de l'incommodité des saisons. A peine les Patriarches, que l'âge rendoit sensibles aux vicissitudes ordinaires, portoient de légères bandes de lin, dont ils ceignoient leur front en guise de turban, pour compenser le dépérissement des cheveux. La chaussure des Anciens se réduisoit à des demi-bottines, terminées par des sandales : précaution indispensable à des hommes que leur état, leur profession & leur goût soumettoient à des fatigues continuelles.

Telle étoit la situation des premiers habitans de l'univers, tant qu'ils ne furent occupés que du besoin de leur existence. Mais dès que l'ambition leur inspira des motifs de cupidité, qu'ils s'avirent de vouloir augmenter leurs richesses.

ses en étendant leurs domaines, & que la loi du plus fort parla plus haut dans leur cœur que la voix de la raison & de l'équité; ils pensèrent à s'armer, pour ainsi dire, de pied en cap, à garantir toutes les parties de leur corps, & à se précautionner contre les traits de ceux dont ils se propofoient d'usurper les possessions. Les instrumens de la vengeance, les bâtons, les haches, les flèches, les massues leur faisoient craindre des coups trop violens, pour ne leur opposer que les secours de la nature.

Il fallut avoir recours à l'industrie. Le secret de réduire le fer en lames, & de fondre les métaux pour en former des coëffures n'étoit point encore trouvé. L'idée que les audacieux mortels avoient de la supériorité de leurs forces, les arma contre les paisibles habitans des forêts. La présomption leur persuada qu'ils subjugueroient aisément des êtres affectés d'une stupidité invincible. Ils leur tendent des pièges, les attaquent, les forcent dans leurs tanières; ils en deviennent vainqueurs, & se proposent dès lors de se vêtir de leurs dépouilles.

Le premier usage qu'ils en firent fut de s'en couronner. On vit la tête de la bête féroce servir de coëffure à son meur-

116 MERCURE DE FRANCE.

trier. Il satisfaisoit ainsi tout-à-la-fois ses besoins & son orgueil. En arborant cette marque de sa victoire sur un animal redoutable, il croyoit paroître redoutable lui-même aux yeux de ses ennemis.

Cette coëffure, qui vraisemblablement a précédé l'invention des Casques, en a été le premier modèle. Tous les monumens de l'Antiquité attestent que les hommes ont conservé dans leurs coëffures militaires l'idée des animaux les plus hideux & les plus féroces, ou les plus nobles & les plus utiles. *Herodote* nous apprend, que les Ethiopiens portoient des Casques faits de la peau d'une tête de cheval : les oreilles & la crinière y étoient jointes. Les anciens Gaulois formoient les leurs de la dépouille d'une tête de bœuf, dont la crinière servoit d'aigrette. Les Milyens n'étoient coëffés qu'avec des bonnets faits de peaux de toutes sortes de bêtes sauvages.

Après même que les métaux furent employés à former des armures, plusieurs peuples conservèrent dans leurs coëffures militaires des portions de la tête & surtout le muffle des animaux dont ils ne portoient plus les dépouilles. Les Thraciens Asiaticques avoient des Casques d'airain, avec des oreilles & des cornes

de bœuf. *Le Brun*, cet Artiste érudit, qui sçut unir sous son pinceau les vérités historiques aux bienséances du costume, a ainsi coëffé, dans son *Passage du Granique* (a), un Cavalier qui s'élance sur la rive. Tout le monde sçait qu'une pareille coëffure étoit l'attribut de *Jupiter Ammon*. Comment les hommes ne se feroient-ils pas fait gloire d'avoir une parure qu'ils donnoient même à leurs Dieux ?

Non-seulement les Anciens ménageoient à leurs Casques des ornemens qui annonçoient la première origine de cette armure, mais encore ils associoient au métal dont il les formoient, la peau de la tête de quelque bête sauvage. L'exemple en est offert dans plusieurs monumens antiques, & singulièrement dans un Casque élégamment adapté au trophée de *la Victoire*, placé au pont-tournant du Jardin des Thuilleries.

Loin de regarder cet assortiment comme l'ouvrage de l'imagination ou du caprice de l'habile *Coëzevox*, nous devons l'envisager comme une judicieuse imitation de l'Antique. La Colonne érigée en l'honneur de *Trajan*, présente un

(a) Un des Tableaux des Batailles d'Alexandre.

118 MERCURE DE FRANCE.

nombre infini de soldats coëffés indifféremment avec des peaux de bêtes féroces, & avec des casques de fer à demi-recouverts de semblables dépouilles. Cette pratique est répétée dans les bas-reliefs de la Colonne *Antonine*, & déposée dans d'innombrables monumens, que nous ont transmis les siècles les plus reculés.

L'envie de se donner un air formidable fit naître aux Nations barbares (b) le dessein de se former des coëffures monstrueuses, tant par la représentation des animaux choisis dans les espèces malfaisantes, que par les horribles crinières que ces Peuples mettoient à leurs Casques. L'idée de cette bisarrerie est judicieuse à quelques égards : un ennemi effrayé, est presque à demi vaincu. C'est dans cette vue que ces Nations portoient dans leurs enseignes militaires des figures d'animaux terribles, ou d'objets capables d'intimider. Les Phrygiens arboroient un

(b) *Les Romains appelloient Barbares tous les Peuples, hormis les Grecs & ceux qui vivoient sous leurs loix. Les Barbares se faisoient honneur de ce titre. Il ne signifioit autre chose que : Peuple exempt de la domination des Romains, & n'avoit aucun rapport avec l'idée de cruauté que cette expression nous présente aujourd'hui.*

sanglier , les Gotgs un ours , les Daces un dragon , les Thraciens la figure de la mort. Ces Peuples s'accoutumoient ainsi à ne s'effrayer de rien. Ils se familiarisoient avec les spectacles les plus affreux, & inspiroient aux soldats la hardiesse & la férocité des monstres qui leur servoient d'étendarts.

Inspirer la terreur , éguillonner le courage, n'étoient pas les seuls motifs que les Anciens se propoisoient dans la forme effrayante de leurs Casques. Les crêtes redoutables & tranchantes , faites de lames d'airain , dont les Etrusques armoient leurs coëffures , les pointes fortes & extrêmement aiguës dont ils les hériffoient , transformoient en arme offensive un objet qui sembloit ne devoir servir qu'à la défense du soldat. Par cet artifice , les combattans se ménageoient la double ressource de parer des coups meurtriers , & de blesser les ennemis qui auroient voulu les forcer à se rendre (c). Stratagème victorieux pour se dégager de leurs mains !

Quelle variété les Nations Orientales & les Peuples du Nord n'employèrent-ils pas dans leurs coëffures militaires ? Le

(c) *Recueil d'Antiq. par M. le C. de Caylus*
Tom. III. pag. 64.

120 MERCURE DE FRANCE.

bois , les nerfs tissus , le fer , l'airain servirent indifféremment à la construction de ces armures. On leur donna les diverses formes de bonnets , de demi-sphère , de corno-phrygien & de thiare. Celle-ci étoit plus ordinairement pratiquée par les Daces , par les Sarmates ; & les Parthes , qui la tenoient des Perses , & n'en connoissoient point d'autres. Ces Casques , qui s'élevoient en cône , étoient allongés d'une pièce qui s'étendoit entre les deux épaules , où elle finissoit en se rétrécissant. Elle garantissoit le soldat des coups que l'ennemi lui portoit sur le col , par préférence , dans le dessein de lui abattre la tête. La coutume établie chez les Romains de montrer au Général la tête d'un Barbare , pour obtenir la récompense de leur valeur , avoit sans doute suggéré cette précaution à leurs ennemis. En combien d'endroits des Colonnes *Trajane* & *Antonine* ne voit-on pas des Romains montrant à l'Empereur des têtes qu'ils ont coupées à leurs ennemis ; des soldats ayant entre leurs dents des têtes qu'ils tiennent suspendues par les cheveux , tandis qu'ils en coupent d'autres ? *Raphaël* , le *Brun* , dans leurs *Batailles de Constantin* , *Rubens* , dans son *Combat des Amazones* , ont enrichi leurs compositions

compositions de ces images pathétiques imitées d'après les Anciens : ils se les sont appropriées par la manière de les rendre. Beau privilège des Modernes, dont il est louable de sçavoir user à propos !

L'attention des Barbares à ne faire usage que des inventions utiles, leur fit négliger la recherche de celles qui ne leur paroissent être que de pur agrément. Ils ne mirent sur leurs Casques, ni riches aigrettes, ni panaches éclatans. Ils ne se formèrent des crinières qu'avec des queues de chevaux flottantes, établies sur la figure de quelque griffon ou autre monstre. Ce sont eux qui nous ont particulièrement conservé l'idée de la première origine des Casques. On en trouve cependant encore différentes empreintes dans les coëffures militaires des Grecs & des Romains, malgré la réforme qu'ils y ont faite de certains objets effrayans, plus capables d'inspirer la férocité, que de ranimer la valeur.

C'est l'annoblissement, la richesse des Casques, leur utilité, & quelques avantages particuliers qui déterminèrent les Grecs aux formes élégantes qu'ils leur ont données. La calote de la coëffure étoit plus élevée dans sa partie supérieure & plus large que la tête du guerrier. Par ce

moyen , l'armure ne touchoit point immédiatement au crâne. Il étoit d'ailleurs garanti par la figure de quelque divinité ou de quelque animal qui servoit de base à de riches aigrettes & à des panaches volumineux. Ces couronnes flottantes étoient ordinairement composées de plumés d'autruches ou de hérons, réunies & teintes des plus brillantes couleurs. Elles ont été , dans les occasions les plus périlleuses , d'une très-grande utilité aux combattans. Sans le secours de cette parure , qui tout à-la-fois prête de la dignité au guerrier , & influe sur la sûreté de ses jours , le Barbare *Rosacès* eût peut-être , du premier coup de hache , fendu la tête à *Alexandre* : la générosité de *Clitus* fût venue trop tard au secours du Héros. (d)

Le Casque des Grecs , qui étoit souvent à triple aigrette , c'est-à-dire , avec trois rangs de plumes , avoit encore un autre avantage : c'étoit une visière qui pouvoit se rabattre sur le visage & le couvrir ; mais qui , presque toujours relevée , formoit une espèce de petit auvent , sous lequel les yeux & toutes les parties saillantes du visage étoient à l'abri des traits qui tomboient à plomb.

(d) *Quinte-Curce.*

Une double considération doit, Messieurs, nous rendre remarquable cette forme de Casque. Elle contribue aux effets des lumières interceptées & des ombres portées par un corps saillant. Ressource extrêmement pittoresque, qui facilite à l'Artiste la rondeur, la fierté & l'expression d'une tête. D'ailleurs ce gabarit distingue particulièrement le Casque Grec du Casque Romain. Celui-ci couvroit exactement la tête du guerrier comme une calote, n'ayant ni élévation, ni saillie, & ne le garantissant pas davantage des coups portés de haut que de ceux qui lui venoient en face.

Il paroît étonnant que les Romains n'aient jamais emprunté les parties avantageuses du Casque des Grecs; eux qui, dans la guerre qu'ils eurent contre les Parthes, imitèrent une portion de la thiaré de leurs ennemis, en relevant par derrière la pointe de leur Casque, comme on le voit dans l'Arc de *Septime Severus*.

Cette forme donne à l'armure une sorte de rapport avec le Bonnet-Phrygien. Elle peut servir aux Artistes à mettre quelque différence entre les principaux Officiers Troyens & les Généraux des Grecs, dans la peinture du fameux Siège de Troye. La différence que doi-

124 MERCURE DE FRANCE.

vent présenter les coëffures de ces illustres ennemis, ne concerne que les Casques Troyens. La partie de la crête, sur laquelle le panaché est attaché, doit en être arrondie & repliée sur le devant, & au plus haut de la tête (e).

Les Romains n'imitèrent les coëffures militaires des Peuples de la Grece, que dans leur magnificence. Ils les ornèrent de panaches éclatans, qu'ils faisoient, plus ordinairement que les Grecs, de plumes blanches. Lorsqu'ils les décoroient de la triple aigrette, ils la surmontoient de quelque figure emblématique. Tel étoit, selon *Virgile*, le Casque de *Tur-nus* : une chimère vomissant des flammes s'élevoit sur le triple rang de plumes dont l'armure du Prince étoit enrichie.

A l'égard des oreillettes, ces petites plaques à charnières qui garantissent les tempes & les joues du soldat, elles furent communes à tous les Peuples anciens. Il paroît néanmoins que les Nations Septentrionales s'en sont servi plus invariablement que les autres.

Lorsque les Militaires des premiers siècles eurent éprouvé l'avantage d'avoir

(e) Tableaux tirés d'*Homère*, &c. Voy. *Observat. sur le Costume*, par M. le C. de Caylus, pag. xlv, & suiv.

des coëffures de peaux de bêtes ; des qu'ils eurent senti que les moëlleuses crinières de ces dépouilles, non-seulement les garantissoient des plus vives impressions de l'air, mais qu'elles amortissoient encore les coups les plus rudes de l'ennemi, ils ne tardèrent pas à se vêtir de la dépouille entière, à l'exemple de nos premiers Pères (f), & l'employèrent à mille usages essentiels.

D'abord ils s'en firent uue espèce de mantelet, qui ne leur couvroit que les épaules. C'étoit l'ajustement des Tubicines & des Trompettes. Ils s'en formèrent ensuite un manteau qui recouroit la portion du corps que le volume de la dépouille pouvoit embrasser. Tel étoit le vêtement des Porte-étendarts. Ils renouoient les pattes de l'animal sur la poitrine & au-dessus de la ceinture. Par ce moyen, ils n'avoient que le bas des cuisses à découvert. Cette forme de vêtement est consignée dans plusieurs bas-reliefs antiques. Elle est aussi très-élegamment retracée en la figure d'un Porte-enseigne, dans le *Triomphe de Jules-César*, peint par *André Mantinea* (g).

(f) *Genese.*

(g) *Cet Ouvrage, que l'on voit au Palais, du*

126 MERCURE DE FRANCE.

Ouvrage qui, par la quantité d'objets du costume dont il est enrichi, mérite bien de la considération.

Les Grecs & les Romains ne donnoient ces fourrures, qu'à certains Officiers militaires; dans ces mêmes siècles des Peuples entiers ne s'habilloient pas autrement en guerre. *Herodote* nous apprend, que dans la fameuse expédition de *Xercès*, les Caspiens & les Pacties étoient vêtus de Saïes, faits de peaux de bêtes sauvages; les Lyciens se couvroient de peaux de chèvres; les Thraciens étoient habillés de peaux de renards & les Ethiopiens de peaux de léopards & de lions.

Les Français, après même la conquête des Gaules & au commencement de la deuxième race de nos Rois, se faisoient une gloire & un devoir de conserver l'ancien habillement, fait de peaux de bêtes. Au rapport d'*Eginard* (h), *Charlemagne*, ayant été informé que quelques Seigneurs de sa Cour avoient pris des vêtemens plus somptueux, & propres au Peuple vaincu, les en inculpa sévère-

Duc de Mantoue, est gravé en dix feuilles, & se vend à Rome, alla pace. Voy. feuille 8.

(h) *Vie de Charlemagne.*

ment en plein Conseil, & les obligea de reprendre les habits de la Nation Françoise victorieuse.

On n'est pas étonné des moyens qu'avoient les Anciens de vêtir de peaux de bêtes tous les soldats de plusieurs armées, quand on se rappelle les innombrables ressources que leur fournissoit la chasse. Exercice d'autant plus commun dans ces temps, qu'il étoit absolument nécessaire, pour empêcher les bêtes sauvages d'infester les bois & les campagnes. Aux profits de la chasse, ils joignoient ceux d'une quantité infinie de Sacrifices, d'Hécatombes divers, de cinq cens, de mille victimes, qu'ils immoloient à leurs Dieux, & dont les dépouilles étoient au bénéfice des Sacrificateurs. Mais, ce que l'on ne conçoit que difficilement, c'est qu'il y ait eu des Peuples qui se revêtoient de dépouilles humaines. Tels étoient les Scythes. Ils écorchoient le prisonnier de guerre, après en avoir humé le sang, s'habilloient de sa peau, & mettoient la tête au faite de leurs cabanes. Les Perses se faisoient honneur de cruautés non moins horribles : témoin le procédé d'un de leurs Rois, qui, voulant donner l'exemple de la plus grande sévérité, fit écorcher vif un Juge crimi-

128 MERCURE DE FRANCE.

nel, ordonna qu'on recouvrit de sa dépouille le siège du Tribunal, & obligea le fils du prévaricateur à rendre la Justice assis sur la peau de son pere. Ce trait ; pris dans l'Histoire de *Cambyse*, second Roi de Perse, & fils du grand *Cyrus*, se trouve gravé dans l'Œuvre de *Rubens*.

Les mêmes fourrures d'animaux sauvages, qui prêtoient un caractère de férocité aux soldats d'infanterie, donnoient aux cavaliers un air de magnificence. Ceux-ci s'en formoient des houffes, qui couvroient presque entièrement le corps de leurs chevaux. Ils agraffoient au poitrail la tête refendue, & y renouoient les pattes antérieures de la dépouille ; tandis que celles de derrière, voltigeantes sur les flancs & sur la croupe du coursier, ajoutoient à la richesse de la parure la vivacité de l'action. Quel assortiment pittoresque, Messieurs ! Qu'il est favorable à nos Arts ! Tout ce qui contribue au mouvement des objets les rend intéressans, leur communique de l'esprit, & les dispose aux effets de lumière les plus heureux. D'ailleurs, quel contraste piquant n'occasionne point la couleur propre d'une fourrure d'ours, de tigre, de lion, soit qu'on l'assortisse

avec un courfier blanc, dont elle relève l'éclat, soit qu'on l'oppose à un cheval de teinte brune, qu'elle sert à colorer ! Telle la peau du lion de *Némée* fait briller avec plus de vivacité le tendre coloris d'*Omphale* (i), & les tons vigoureux du Héros qui file auprès d'elle ; tel aussi le caractère nerveux, & le poil hérissé, de l'animal qui dévore *Milon* (l), font mieux sentir, dans les chairs du Crotoniate, la force, le sentiment & le moëlleux du naturel.

Les peaux de bêtes les plus communes furent employées à des usages importans. *Didon* fit servir une peau de bœuf, coupée par lanières, à tracer l'enceinte de Carthage. Les Peuples de la Colchide ramassoient avec des peaux de moutons le sable d'or qui rouloit dans certains torrens (m). Dans les sièges des villes, les deux armées se servoient de dépouilles, fraîchement écorchées, pour mettre obstacle aux attaques de l'ennemi. Les assiégés tendoient des peaux de vaches ou de moutons, trempées dans des liqueurs fortes & acides, & enduites

(i) Tableau de François le Moine, placé chez M. B.

(l) Chef-d'œuvre de Pujet, à Versailles.

(m) L'Abbé Banier, T. III. p. 237.

130¹ MERCURE DE FRANCE.

d'herbe marine, de mousse, ou de toute autre molle, pour rompre l'effet des traits, des pierres, des feux lancés contre les ramparts & les tours (n). Les affrégans matelassoient avec de pareilles fourures les guérites où des soldats agissoient les béliers militaires. Ils en couvroient aussi celles qui se voient à sapper les murs. Ce fut sur une toison de chevreau que le Vainqueur des *Madianites* exigea & obtint un double miracle pour prouver sa Mission, qui devoit procurer la délivrance du Peuple de Dieu (o). C'est avec des peaux de bêtes peu rares qu'alloient vêtus le Maître d'*Elisée*, le Précurseur du *Messie*, plusieurs Anachorettes de la *Thébaïde*, & quantité de Philosophes de l'*Egypte*, de la *Grece* & de *Rome*. Les peaux moins communes, l'hermine, la martre, enrichissoient les manteaux des *Jézabel*, des *Thomiris*, des *Cléopâtre*, & les *Sinnarres* des plus fastueux Souverains du Nord & de l'Orient.

On diroit que les oiseaux même aient voulu participer au privilège de prêter leurs dépouilles à l'utilité des Anciens. Les peaux de grues servirent aux *Ethiopiens Orientaux* à couvrir leurs boucliers.

(n) *Chevalier Follard.*(o) *Gédon. Jug.*

Les plumes d'autruches & de hérons formèrent, ainsi que nous l'avons observé, des aigrettes & des panaches aux *Rinrus*, aux *Césars*. Ajoutons que celles de la pintade & du faisan couronnèrent le bonnet des Lyciens. Ainsi celui de nos Américains est aujourd'hui décoré des plumes de la bluette & du courli (p).

Un autre usage auquel les dépouilles d'oiseaux furent employées, doit leur valoir quelque considération de la part des Artistes. C'est avec ces peaux que les Anciens caractérisèrent des événemens de la Fable, des objets de la Nature, & même des traits de Morale. La dépouille d'un vautour, artistement dégarnie de quelques plumes, & groupée avec un arc, sous une massue environnée de flèches, désigna *Prométhée* délivré par *Hercule*; celle d'un épervier, ayant son chef enté sur un corps humain, annonça le plus grand Dieu des Egyptiens (q). La peau d'un aigle, ingénieusement adaptée au buste d'un jeune homme, représentait l'Air. La Terre fut quelquefois indiquée par la dépouille d'une chouette, posée sur un vase de terre près d'un lion; enfin la dépouille du paon, foulée aux

(p) Oiseaux de l'Amérique.

(q) *Ostris*.

132 MERCURE DE FRANCE.

pieds d'un verrat, étoit l'image de la vanité humiliée; & la peau du phénix, ajustée autour d'un cercle, fut l'attribut de l'immortalité. Idées heureuses que les Anciens nous ont suggérées, & dont les plus grands Peintres, & les Sculpteurs

*Nota. Les divers usages d'employer dans les vêtements, les peaux de bêtes sauvages & d'oiseaux carnaciers, pour se donner un air formidable, se sont perpétués jusqu'à nos derniers siècles. En parlant des Dellys, Nicolai * rapporte que ces troupes légères qui combattent sous l'étendart Mahométan, sont vêtues d'une camisole assez longues & de hauts-de-chausse, très-larges; le tout fait de dépouilles de jeunes ours, dont le poil est en dehors. Le bonnet à la Polaque, que portent ces Croates, penche sur une épaule. Il est formé d'une peau de léopard, bien moucheté. Sur le devant de cette coëffure est attachée, en large, la queue d'un aigle. Leur bouclier est orné des deux ailes de l'oiseau vorace. Elles sont ouvertes & attachées avec des clous d'or, de manière que toutes les plumes présentent comme autant de lances hérissées contre l'ennemi.*

Plusieurs Religieux Mahométans s'ajustent avec des fourrures de bêtes, pour se donner un air singulier. Les Calenders n'ont pour tout vêtement que la peau de quelque animal féroce, dont ils se couvrent les épaules. Les Geomailers portent, en guise de manteau, une dépouille de lion ou de léopard, qu'ils attachent devant la poitrine, en y renouant les pattes antérieures de l'animal; ils

* Voy. les voyages que cet Ecrivain a faits en Turquie, p. 121 & 160.

les plus fameux n'ont pas négligé de faire un utile emploi.

Outre la destination ordinaire des peaux de bêtes , à fournir des vêtemens aux soldats , des houffes aux cavaliers , des armes défensives aux assiégés, ainsi qu'aux assiégeans , & à former la parure caractéristique de divers personnages distingués , elles furent encore destinées à faire des lits aux Héros , & à leur servir de sièges. C'étoit sur de pareilles fourrures étendues par terre , dit *Homère* , que les Anciens couchoient. Sur ces peaux on mettoit , pour les personnes de considération , des étoffes de pourpre qui leur servoient de matelas ; sur ces étoffes de beaux tapis , c'étoient leurs draps ; & sur ces draps de riches couvertures. Les peaux garnies de tout leur poil servoient de sommier contre l'humidité. C'est dans cette vue que le Législateur des Hébreux fit recouvrir tout le Tabernacle d'une

ajustent à volonté les autres portions de la fourrure ; mais ordinairement ils laissent traîner la queue par terre ; se revêtent de peaux de mouton & de chèvre , dont ils se font des tuniques sans manches & dont ils renouent les pattes à l'endroit de la ceinture. Ils accompagnent ce vêtement d'un manteau fait de peau d'ours. Les Dervis sont vêtus à-peu-près de même.

134 MERCURE DE FRANCE.

troisième teneur faite de dépouilles d'animaux (r).

Plusieurs Peuples, les Grecs même, tenoient des Perses la coutume de s'asseoir sur les peaux des bêtes les plus moëlleuses. Les Spartiates, Peuple fier, austère, ennemi de tout luxe, n'adoptèrent point cet usage. Dans la fameuse entrevue d'Agésilas (s) & de Pharnabaze (t) Celui-ci, voyant que le Général Spartiate s'asséyoit uniment par terre, s'assit de même, sans égard aux peaux très-douces & à longs poils, qu'on lui avoit préparées. La simplicité Spartiate fit honte au faste Persan.

A la satiété de jouir des biens utiles succède mille fois l'ambition de se procurer ceux qui sont plus difficiles à obtenir. Etre vêtus de dépouilles d'animaux ordinaires devint un usage trop commun. On aspira à la prérogative d'endosser les peaux des bêtes les plus redoutables & l'on mit la plus grande gloire à se procurer celles dont la possession étoit plus rare. Dans quels siècles cette manie n'a-t-elle pas affecté les hommes les plus judicieux en apparence ? De nos jours même, ne por-

(r) Exode.

(s) Général des Spartiates.

(t) Commandant des Armées du Roi de Perse.

non-nous pas à l'exces un pareil luxe en faisant éventrer, à grands frais, les brebis d'Astracan; (u) pour arracher de leurs entrailles des agneaux, à peine formés, dont les toisons nous servent de parure.

Tant que les Anciens furent entichés de cette prévention bizarre, ils n'estimèrent que médiocrement les dépouilles des animaux, dont on pouvoit se rendre maître sans danger & sans bravoure. Ils les abandonnèrent aux Ministres de leurs Divinités: Ce n'est pas qu'on n'en consacra de très-rares & de fort précieuses au service des Temples. A Delphes, la peau du serpent *Python* recouroit le Trépied d'où la Prophétesse d'*Apollon* rendoit ses oracles. La fameuse toison du bélier qu'immola *Phryxus*, faisoit le riche ornement du Temple que *Mars* avoit à Colchos. Mais l'habit sacerdotal étoit fait ordinairement de fourrures les plus simples. Les peaux de faon servirent à vêtir les initiés aux mystères de *Bacchus*; celles de cabrit les *Luperces*; celles de chevreuil les *Faunes*; celles de biches les Prêtresses de *Diane*; celles de brebis les compagnes de *Palès*. Les Bac-

(u) Ville de la Moscovie Asiat. dans la Tartarie, d'où viennent les fourrures de peaux d'agneaux, tirés forcement du ventre de leurs mères.

136 MERCURE DE FRANCE.

chantés eurent seules le privilège de porter les peaux de panthères, qui désignoient & redoubloient tout-à-la-fois leurs transports furieux. La dépouille de l'animal consacré à *Silène* fut, ainsi que celle du bouc & du tigre, prodiguée dans les Orgies à tous les suppôts de *Bacchus*, pour désigner l'abrutissement, l'intempérance & la cruauté où souvent l'ivresse conduit. En vain des préjugés du culte rendoient plusieurs de ces dépouilles susceptibles d'une sorte de dignité ; soit par respect, soit par prévention, les grands Guerriers affectèrent de ne s'en point revêtir. Cependant les Amazones s'en firent des plastrons, à l'imitation de *Minerve* dont l'Egide étoit recouvert de la chèvre *Amalthée*.

L'Abbé *Guyon*, Auteur de l'*Histoire des Amazones*, après avoir fait mention de leurs divers vêtemens, ajoute d'après *Quinte-Curce* : » Mais quelque forme » qu'ils eussent, les uns & les autres » étoient communément faits de la peau » des bêtes que les Amazones tuoient à » la chasse. Ils étoient attachés sur l'é- » paule gauche, laissant tout le côté » droit à découvert, & ne descendoient » pas au-dessous du genou. *Pag. 65.*

On rechercha avec un très-grand soin

les dépouilles des bêtes les plus furieuses & les plus carnacières. Les Peuples se disputèrent la gloire d'en être possesseurs. Ceux de la Colchide gardèrent avec vénération la dépouille des taureaux domptés, vaincus par *Jason*; ceux de Thèbes conservèrent long-temps dans un asyle sacré la dépouille du *Sphinx* dont *Œdipe* les délivra; les Etoliens s'approprièrent par la force des armes la peau du sanglier que tua *Méléagre* (x).

Mais quelque grande que soit l'idée que les Anciens attachoient à ces objets, de leur valeur & de leur faste, les dépouilles du lion eurent la préférence sur toutes les autres. On se fit plus d'honneur à dompter le Roi des Animaux; quoique, suivant la judicieuse observation d'un Littérateur, également recommandable par son amour pour les Lettres & pour les Arts (y), il y ait des bêtes sauvages plus dangereuses à combattre & plus difficile à vaincre que le

(x) Il y eut au sujet de cette dépouille une bataille entre les Etoliens & les Curettes, qui se donna sous les murs de Calydon. Voy. l'Ab Banier. T. III. p. 352.

(y) M. le Comte de Caylus, Amateur Honoraire de l'Acad. Roy. de Peint & de Sculpt. Membre de celle des Belles-Lett. & Inscriptions, &c.

138 MERCURE DE FRANCE.

lion, Le volume de sa peau, qui donnoit la facilité de couvrir une grande partie du corps, & de renouer commodément ses pattes sur la poitrine, fut sans doute une des raisons de la prédilection qu'on lui accorda.

Des motifs de préférence plus honorables lui étoient réservés. Le lion fut destiné à être le symbole de la puissance souveraine : les premiers Rois d'Égypte n'avoient pas d'autre marque extérieure de leur autorité. (7) Disons tout : le lion seul par un privilège propre & exclusif, fut consacré au plus noble des emplois ; à être l'attribut caractéristique de la valeur & de la vertu. Les Héros ont adopté ce symbole, d'après l'exemple d'*Hercule* : les Souverains, les Nations, se sont fait gloire de le suivre. L'Empereur *Commode* veut-il publier les prétentions, qu'il croit avoir à l'immortalité ? Il ordonne que sa statue soit parée de la dépouille que portoit *Alcide*. Les Lacédémoniens veulent-ils illustrer leur Chef, qui avoit défendu le passage des Thermopyles, à la tête de trois cens Spartiates ? ils lui font ériger un mo-

(7) *Rec. d'Asieq. Tom. III. pag. 62.*

nument, où la figure d'un lion immortalise la force & le courage de l'intrépide Général.

La dépouille du Lion jouit, à cet égard, du même droit que le lion même. Elle est, comme lui, l'emblème de l'héroïsme. l'image noble, qu'elle présente, lui donne un juste rapport avec nos talens, dont la plus belle prérogative est d'être mille fois consacrés à éterniser les Héros. Quel avantage d'avoir sans cesse à notre disposition le modèle de l'attribut de leurs vertus ? N'on doutons pas, Messieurs, cette considération inspira à M. le Comte de Caylus le projet de tirer du fond de l'Inde ce modèle rare, pour nous en gratifier. * L'intérêt des Arts & le bien des Artistes furent de tout temps, l'objet du zèle de cet illustre Amateur. Puisse-t-il être aussi sensible à notre vive reconnoissance, que nous le sommes à ses procédés généreux !

* Nota. Dans l'Assemblée du 3 Décembre 1763 M. le Comte de Caylus fit présent à l'Académie d'une magnifique peau de lion, qu'il a fait venir des Indes. La Compagnie l'en remercia le même jour, & déposa dans ses Registres le témoignage de sa reconnoissance. A l'Assemblée suivante, M. Dandré Bardon fit lecture de ce petit Ouvrage & Rinsçu de l'illustre Amateur.

*ADDITION envoyée après l'impression
de l'Ouvrage.*

A la page 119, lig. 25, où il est parlé des Etrusques, après ces mots : Stratagème victorieux pour se dégager de leurs mains, ajoutez ce qui suit.

Ces Peuples se coëffoient aussi avec des peaux de bêtes. *Virgile*, parlant d'*Ornyte*, ce vieux Chasseur qui osa défier *Camille*, Reine des Volques, raconte que le téméraire Etrurien n'avoit les épaules couvertes que d'une peau de bœuf sans apprêt, & que son casque étoit formé de la tête d'un loup qui ouvroit la gueule, où étoient encore attachées des dents très-blanches.

*OBSERVATIONS SUR LE VER
SOLITAIRE.*

DANS le *Mercur*e de France, mois de Décembre 1749, le sieur *Borin*, Maître de pension de cette Ville, fit insérer des observations sur le ver solitaire. Il étoit lui-même le sujet de ces Observations, & se cacha, je ne sçais

pourquoi, sous le nom du sieur *Lion*. On voit dans cette Ouvrage un peu prolix, une peinture vive des maux que cause cet insecte ; & on y admire en même tems ce que peut l'industrie lorsque la nécessité & une sorte de désespoir lui servent d'aiguillon.

Le sieur *Borin* est mort sans avoir pu donner la suite des Observations qu'il avoit promises, & que deux lettres venues de Londres demandoient avec instance. J'ai donc pensé qu'on apprendroit avec plaisir le sort d'un homme qui s'étoit avisé d'attaquer son ennemi avec des crochets de plomb, & dont les tentatives avoient été couronnées du succès.

Après avoir épuisés tous les Conseils qu'il pût recevoir de vive voix ou par écrit ; comme il étoit en état de fouiller dans les livres de Médecine ; il mit successivement en usage tous ceux dont les livres tant anciens que modernes, lui fournirent l'indica. Il fit ensuite le voyage de Suisse pour être traité par deux Médecins de ce pays, chacun desquels prétendoit avoir un spécifique assuré pour l'expulsion du Ver solitaire. De la Suisse il passa dans les montagnes d'Auvergne, où un Paisan, que le Pu-

542 MERCURE DE FRANCE.

blic avoit fait Médecin, lui dit qu'il étoit Hydropique, trompé apparemment par l'étendue prodigieuse de son ventre: En conséquence le Païsan proposa la ponction: il fit apporter, dit le sieur *Borin*, un grand bacquet: il me perça le ventre; mais il ne vint pas d'eau. Il perça une seconde fois: rien ne sortit. Il perça une troisième, & tourna son instrument entre la peau & la chair sans qu'il sortît de l'eau. Le bruit que j'entendis de la chair qui se déchiroit me fit frémir. Les assistans qui m'avoient encouragé jusques-là ne purent retenir leurs larmes, & s'emportèrent avec menaces contre mon Auvergnac.

Tel est le récit du malade que j'ai seulement élagué. Il m'a montré la cicatrice résultante de cette opération; & a ajouté que l'instrument dont se servit le Païsan étoit un espèce de couteau; & qu'heureusement il n'avoit pas pénétré dans le ventre.

Revenu à Lyon, & n'espérant plus rien de lui-même, il erra le long des bois, des hayes & des rivieres. Il essaya toutes les plantes qui se présentèrent sans distinction. Lorsqu'il en avoit mangé quelqu'une, il écoutoit avec attention quelle impression elle feroit au Ver

solitaire : s'il le sentoit s'agiter ; cet augure étoit à l'instant faisi. Il faisoit ample provision de la même plante, & en usoit en quantité sous toute sorte de forme. Excedé enfin d'une infinité d'essais infructueux, & quelquefois dangereux, il vint me consulter sur le projet qu'il avoit formé depuis long-tems d'attraper son Ver avec des crochets de plomb. J'écoutai avec plaisir un homme que ses recherches & son expérience avoit rendu très-sçavant sur sa maladie & qui d'ailleurs faisoit de sa situation la peinture la plus vive & la plus pittoresque. Il avoit fabriqué avec du plomb des crochets parfaitement semblables à un ancre à trois crampons. Leurs pointes étoient mouffées & légèrement coudées en dedans. A l'anneau, qui est à l'extrémité de la tige de l'ancre, il avoit attaché un fil de quatre pouces de longueur. Ce fil traversoit une bale de plomb de moyen calibre. Il se proposoit d'avalier la bale de plomb & ensuite le crochet à trois crampons, lequel seroit entraîné par le poids de la bale. Il avoit pour espérance que les crampons accrocheroient le Ver, & que le poids de la bale ainsi que celui du crochet l'entraîneroient.

144 MERCURE DE FRANCE.

Quelques Médecins qu'il avoit déjà consultés lui avoient fait craindre que que ces crochets ne déchirassent les intestins en s'accrochant à leurs valvules : mais je le rassurai là-dessus , en lui donnant une idée plus exacte de la direction de ces valvules , & de leur souplesse. Il avala donc la bale & les crochets. Ce qu'il a réitéré depuis un grand nombre de fois sans le moindre inconvénient. Si au bout de quelque-tems , il ne voyoit point dans les selles reparoître son crochet , il en avaloit un second , & quelques jours encore après un troisième. Souvent à ces crochets il a été obligé de joindre des bales de plomb unies par une petite traverse de même métal en forme de boulets ramés. Enfin à l'aide des crochets , il a rendu en différens tems près de trois aunes de Ver. La totalité du plomb avalé allant une fois à trois onces & demi , son séjour dans les intestins fut de trois mois : cependant il n'en ressentoit aucune incommodité. Seulement , lorsque le Ver étoit accroché , il se sentoit tout bouleversé par les efforts de cet animal. Il se rompit enfin , & le plomb sortit bientôt après , entraînant avec lui des portions de Ver plus ou moins longues.

Dégouté

Dégoûté un jour de ces crochets , par la raison seule , qu'après un séjour de trois mois dans le ventre , ils étoient sortis sans emmener avec eux aucune portion de Ver , il imagina d'en avaler un dans une telle direction que la tige de l'ancre fût en haut ; se proposant de le retirer de l'œsophage par le moyen du fil attaché à la tige comme le câble l'est à l'ancre. Son objet étoit de saisir la partie supérieure du Ver. Il la sentoit en effet quelquefois remonter jusques à la racine de la langue ; & il m'a dit souvent qu'il ne lui trouvoit en cette partie que la grosseur d'un fil terminé par un nœud.

Pour réussir dans cette opération qui lui donnoit quelques inquiétudes à cause de la sensibilité de l'œsophage , il falloit profiter du moment où la tête du Ver seroit sensiblement dans le gosier. Un jour que l'irritation d'une Médecine avoit fait remonter le Ver dans le gosier , de façon qu'il sembloit au malade qu'il alloit être étranglé , il se détermina malgré mon absence à avaler son crochet. Sa femme & son neveu effrayés des suites l'abandonnerent malgré ses instances. Il retira néanmoins le crochet, de la longueur d'un pouce. Une douleur

146 MERCURE DE FRANCE.

aux dents aussi aiguë que si on les lui eût rachées, sans que d'ailleurs l'œsophage fût sensiblement irrité & la crainte d'une défaillance ne lui permirent pas d'en faire davantage. Il coupa le fil & avala le crochet. Il vint me voir quelques heures après, & m'assura que si on m'avoit appelé comme il l'avoit demandé, il n'eût pas craint malgré la douleur de retirer le crochet en entier.

Cette tentative eut plus de succès qu'il n'en avoit espéré. La partie effilée du Ver, qu'on peut appeller son col, s'embarassa sans doute dans le crochet auquel il avoit eu soin de faire des dents de scie derrière les crampons. En effet, il rendit quelques jours après par les selles, cette partie entraînée par les crochets, avec environ trente aulnes de Ver. Dépourvû d'un bon microscope, je lui conseillai d'avoir recours à *M. Bourgelat*, ce Citoyen si recommandable par ses Ouvrages sur l'Hiippiatrique, & par l'établissement de l'École Royale Vétérinaire. L'examen de cette partie ne montra à *M. Bourgelat* qu'une espèce de nœud garni d'un point noir & placé à l'extrémité d'un fil. *M. Bourgelat* conserva encore ce fil dans son cabinet.

Des restes d'incommodité ayant en-

gagé le malade à se purger quelques jours après, il rendit encore quelques lambeaux de Vers vivans. C'en a été assez pour empoisonner le reste de ses jours. Persuadé que son Ver avoit des compagnons, il n'a pas discontinué de prendre des remèdes, & en grand nombre, & étant tombé dans l'Hydropisie, il me demanda expressément d'ouvrir son corps après sa mort, persuadé que j'y trouverois des Vers solitaires, quoiqu'il n'en eût rendu aucun lambeau depuis l'époque que je viens de citer. Epoque qui avoit six ans d'ancienneté. Je procédai donc à cette ouverture avec M. *Rast* fils, Docteur en Médecine & agrégé, & M. *Faure*, Docteur en Médecine & Maître en Chirurgie; mais les recherches les plus exactes & les plus étendues ne montrèrent aucune trace de Ver solitaire.

Que pensera-t-on du dernier lambeau de Ver encor vivant rendu quelques jours après l'opération du crochet? Ne peut-on pas le regarder comme un débris de celui dont la tête avoit été si heureusement entraînée? Si le lambeau a survécu à la destruction du Ver dont il faisoit partie; c'est que jamais ver ne fut plus vivace que celui-là.

Un lambeau de deux aulnes, ayant été mis par le malade sur une table, il s'y promenoit encore plus de deux heures après. Un des bouts du même lambeau fut placé sur le bord d'une petite bouteille remplie d'eau chaude : il y entra peu-à-peu tout entier. Le même bout ayant été remis sur le dehors de la bouteille, il s'y accrocha tellement que lorsqu'on voulut le tirer en ligne droite il se cassa plutôt que de céder.

Je n'ai point vu ce dernier lambeau rendu par le sieur *Borin*. Peut-être y aurois-je apperçu quelque régénération de tête. Cette conjecture n'est point hasardée. Qui se seroit imaginé, avant les Observations de l'illustre *Trembley*, qu'un animal pût être coupé en mille pièces, & que chacune de ces pièces deviendroit en peu de temps un animal aussi complet que celui dont elle faisoit partie ? C'est cependant ce qu'a appris la multiplication du Polipe d'eau douce par bouture. Il y a plus, le sçavant *M. Bonnet* de Genève a vû des Vers d'eau douce coupés en plusieurs pièces former bientôt autant de Vers parfaits en tout point. Il a vû des Vers de terre coupés par moitié, repousser une tête d'un côté de la section & une queue de l'autre. Pourquoi la même régénération

ne se seroit-elle pas faite dans le lambeau du *Toenia* restant, si l'effet du purgatif ne l'eût entraîné, foible encore & hors de défense par son état d'imperfection. Il n'y a point d'objection victorieuse contre cette analogie ?

La longueur du Ver solitaire n'a point de bornes déterminées. Le sieur *Borin* affuroit en avoir rendu neuf cens aulnes dans une seule année, & cette assertion n'est point exagérée si je dois en juger par la quantité qu'il m'en a montrée en différens temps, & plus encore par la diminution extraordinaire de son ventre pendant cette année.

Si ce reptile doit prendre chaque jour une nourriture proportionnée à son étendue, les quatre petites ouvertures ou suçoirs que *M. Bonnet* a observées à sa tête, sont-elles suffisantes pour sucer la quantité nécessaire d'alimens ? Cette tête, qui n'exécède jamais la grosseur de celle d'une épingle ordinaire, fait présumer que le *toenia* aspire sa nourriture, sinon en tout, du moins en grande partie, par ce grand nombre de trachées placées sous les annelures. Nourriture qui n'a pas besoin d'amples préparations pour fournir à l'accroissement de l'animal; puisqu'elle est extraite de la par-

150 MERCURE DE FRANCE.

tie chileuse des alimens de l'hôte au dépens de qui il se nourrit.

Cette opinion seroit commé démontrée par le grand appétit de ceux en qui habite le Ver solitaire , si , dans l'irritation continuelle des intestins, par le mouvement vermiculaire du tœnia, on ne trouvoit une cause irritante capable de troubler l'ordre naturel des digestions & d'occasionner tous les symptomes concomitans.

Pour découvrir l'origine du tœnia , il est inutile de se promettre d'en rencontrer des traces , ou dans les eaux , ou sur la surface de la terre. On ne trouve point le gui de chêne dans les prés , sur les côteaux , sur le bord des rivières , &c. Sa semence emportée par les vents , se loge en différens endroits. Quelques arbres , comme le prunier , le poirier , lui offrent sans peine des sucres propres à son développement ; tandis que sur le chêne elle germe très-difficilement. Aussi le véritable gui de chêne est-il si rare , que la recherche de cette plante parasite étoit chez les Druides un acte solennel de religion. Cette raison ne demande qu'à être appliquée au tœnia. Elle explique pourquoi quelques animaux y sont plus sujets que d'autres ; pourquoi les habitans

du Nord & des pays aquatiques y sont plus exposés que ceux du Midi. On sçait que les poissons qui vivent dans les eaux, ainsi que les oiseaux de rivières, y sont fort sujets; ainsi la boisson est le véhicule le plus commun de la semence du Ver solitaire.

Le *Tœnia* est donc un animal vraiment parasite, qu'on ne doit rencontrer que dans le corps des autres animaux. Qu'on apprécie à présent l'observation suivante tirée du *Magasin de Hambourg*. Une femme avoit rendu, par le moyen des remèdes, un grand nombre de portions de Vers solitaires. Son Médecin s'avisâ de chercher dans l'eau de puits la pépinière de ces Vers. Il y trouva en effet une portion de *Tœnia* de la longueur de deux paulmes de main, & un grand nombre de lambeaux très-petits. Le remède fut facile à trouver. Cette femme cessa de boire de l'eau, & dès-lors elle ne fut plus incommodée par le Ver solitaire. Voilà, sans contredit, un remède bien simple contre un reptile qu'on sçait échapper à l'action des remèdes les plus violens.

Comment se multiplie le *Tœnia*, lorsque son existence isolée justifie le nom de Ver solitaire qu'on lui a donné? Sans

doute , nos idées communes de l'animalité répugnent à la fécondité d'un animal qui n'a pas été fécondé. Mais il s'en faut de beaucoup que nous connoissions tous les possibles en ce genre. Un puceron , renfermé avec soin , fit de petits pucerons ; ceux-ci séparés aussitôt , eurent chacun une postérité. M. *Bonnet* croyoit déjà être suffisamment assuré qu'il étoit des êtres animés qui se multiplioient par eux-mêmes , lorsqu'on lui demanda si une seconde & même une troisième génération n'auroit pas reçu la fécondation de la première femelle de puceron qu'il avoit renfermée avec un puceron mâle. Il continua donc de séparer ses pucerons de génération en génération jusques à la onzième. Il fut ainsi convaincu que cet insecte , dont il a vu quelquefois l'accouplement , n'en multiplioit pas moins sans cette allure ordinaire de l'animalité.

Il est inutile de presser davantage des parties qui s'accolent d'elles-mêmes ; il seroit encore superflu de les multiplier. Ainsi le *Tœnia* le plus solitaire dépose des œufs féconds ; ces œufs , échappés à mille dangers , à cause de leur petitesse , & entraînés par mille hasards qu'on ne sauroit apprécier , éclosent enfin lorsqu'ils sont parvenus dans quelque ester-

mach., dont la chaleur & les sucs sont analogues à leurs besoins. Mais cet animal, qui multiplie par des œufs, peut aussi multiplier par bouture, comme nous l'avons fait observer au sujet du Ver du Sieur *Borin*. Peut-être aussi multiplie-t-il par rejetton, à la manière des polipes. Voyez la figure qui est à la page 268 du traité des Vers de M. *Andry*. Elle dispôse à ce soupçon. J'ai encore été tenté de prendre pour rejetton de vers solitaire, ces débris blancs en forme de grains de courge, que rendent quelquefois avec les excréments ceux en qui habite cet animal. L'opinion qui les regarde, comme le dépôt fécal de l'insecte, n'explique pas pourquoi on ne trouve pas toujours & en tout temps ces débris.

Combattons à présent un préjugé qu'accredite l'épithète de solitaire donnée au tænia, epithète qu'il faut bien se garder de prendre trop à la lettre & dont on ne connoît pas encore toute l'étendue. J'ai vu en effet quelques personnes attaquées du tænia rendre avec les excréments de petits vers blancs de trois à quatre lignes de longueur, & qui se remuoient avec beaucoup d'agilité. Comme ils en ont été quitte aussi-

154 MERCURE DE FRANCE:

tôt que le tœnia a été expulsé, je pense que ce sont des œufs éclos des petits tœnia, lesquels sont enchaînés par les matières fécales. En donnant le spécifique contre le ver solitaire, spécifique qui ne tue que ce ver-là, j'ai vu rendre par son effet des vers longs appelés *strongles* & qui étoient en vie.

Ces dernières observations ne démentent pas assez l'épithète de solitaire si on la borne à lui faire signifier que le tœnia est seul de son espèce; mais il s'en faut de beaucoup que cet état de solitude soit constant. La veuve du Docteur *Nouter*, Médecin Suisse, de laquelle j'ai acquis le spécifique dont je viens de parler, découvert par feu son époux, m'a dit qu'il n'étoit pas rare de voir rendre par l'effet de ce remède deux & quelquefois trois tœnia; mais elle ne vit qu'avec surprise le fait suivant qui se passa sous ses yeux le 4 Janvier 1763, & sous ceux de M. *Brun*, Docteur Aggrégé au Collège des Médecins de Lyon: le voici. Dès le lendemain de l'acquisition de ce remède, je le donnai pour premier essai à un Seigneur Russe qui avoit fait à Montpellier un séjour de plusieurs mois sous le nom de Philosophe. Le seul produit

d'un grand nombre de remèdes qu'on lui avoit prescrits, avoit été de faire sortir plusieurs lambeaux de tænia. Il prit le spécifique à sept heures du matin. M. Brun, avec qui il avoit lié connoissance à Montpellier, lui tint assiduellement compagnie. A dix heures il se mit sur le siège & y resta jusqu'à onze, rendant une suite continuelle de vers. Leur nombre, débrouillé & compté par les têtes, se trouva monter à vingt-un, tous à peu - près de la même largeur mais de longueur différente, depuis demi aulne jusqu'à deux. Le malade ne fut aucunement fatigué. Il dina de bon appetit; alla le même jour au Spectacle, & partit après un jour de repos. Sa santé n'avoit jamais beaucoup souffert de la présence d'un si grand nombre de vers. L'incommodité la plus grande consistoit dans des étourdissemens avec perte de connoissance, mais sans convulsions: il en revenoit comme d'un assoupissement.

Qu'un seul tænia cassé & recassé ait produit par rejettons de ces débris, ce grand nombre de vers; qu'ils se soient multipliés par bouture à la manière des polipes d'eau douce; ou que les œufs du tænia aient été, ainsi que

256 MERCURE DE FRANCE.

ceux du puceron isolé, assez féconds pour cette multiplication ; il n'y a rien là qui ne trouve des exemples avérés dans l'histoire des insectes. Que plusieurs œufs de tœnia avalés en une ou plusieurs fois, aient fourni cette pépinière de vers, parce qu'ils ont trouvé dans les intestins une chaleur & des suc propres à leur accroissement, voilà à mon avis l'opinion la plus vraisemblable. Il n'y a sans doute que les eaux du Nord qui soient si abondantes en œufs de tœnia. Un jeune homme qui soupçonnoit avoir été assailli en Suisse par le ver solitaire, ne voulut point s'en débarrasser ayant encore un voyage à faire en ce pays. Il m'assura s'y être trouvé le douzième d'une table de vingt couverts, attaqué d'un ver solitaire. Observons néanmoins qu'un tel recit fait par un malade voyageur, annonce sans doute par sa nature l'ordre de quelque réduction.

A quoi bon le Ver solitaire ? Cette question n'est point frivole. Rien ne fut fait en vain, disoit un malade prétendu Philosophe ; & si cet animal héberge chez moi plutôt que chez un autre, c'est apparemment pour de bonnes raisons. Les maux qu'il me donne en éloignent

de plus fâcheux. Mais les causes finales ne sont-elles pas toutes autant d'énigmes ? Et avant qu'on en ait trouvé le mot, faudra-t-il ne point donner de vermifuges aux enfans que les vers font quelquefois périr ? Faudra-t-il ne pas se garantir de tant d'insectes qui vivent à nos dépens ? L'expérience de tous les pays ne dit-elle pas assez haut, que ces hôtes incommodes, à qui nous fournissons la pâture, & qui sont différens en différens climats, ne sçauroient en aucune façon concourir à notre bien-être ?

*Par M. P. . . . , Docteur en Médecine ;
ancien Chir. en chef du G. H. D. de L.*

SUPPLÉMENT à l'Article des Nouvelles
Littéraires.

ANNONCES DE LIVRES.

ESSAI critique sur l'Etat présent de la République des Lettres, par M. l'Abbé *le Franc de Pompignan*, aujourd'hui Evêque du Puy. Nouvelle Edition. Petite brochure in-12, petit format, dont on trouve des Exemplaires chez *Chaubert*, Libraire, rue du Hurepoix, près le

158 MERCURE DE FRANCE.

quai des Augustins, 1764. Cet Ecrit a été composé il y a environ 24 ans, & parut imprimé pour la première fois dans les Recueils de l'Académie de Montauban. On y voit ce que *M. de Pompignan* pensoit de la Littérature Françoisé, & du goût qui régnoit en France dans le temps qu'il écrivoit.

ABRÉGÉ chronologique de l'Histoire générale d'Italie, depuis la chute de l'Empire Romain en Occident; c'est-à-dire, depuis l'an 476 de l'Ere Chrétienne, jusqu'au Traité d'Aix-la-Chapelle en 1748; par *M. de Saint-Marc*, de l'Académie de la Rochelle; tome second, ou seconde partie du tome premier, depuis l'an 840 jusqu'à l'an 1027; à Paris, chez *Jean-Thomas Hérissant*, Imprimeur ordinaire du Roi, des Cabinet & Maison de Sa Majesté, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire; avec approbation & Privilège du Roi, 1763. Nous avons annoncé dans le temps la première partie de cet Ouvrage, qui n'est point entièrement modelé sur celui de *M. le Président Hainault*. Il n'auroit pas suffi, pour des Lecteurs François à qui l'Histoire d'Italie n'est pas aussi connue que la nôtre, de rappeler en peu de

mots les principaux événemens. M. de *Saint-Marc*, ayant à conduire ses Lecteurs dans des routes peu battues, s'est appliqué à les leur applanir : il détaille donc, jusqu'à un certain point, les événemens, & les présente avec leurs causes & leurs suites.

DISCOURS de M. d'*Azarçq*, de la Société Littéraire d'Arras, pour sa réception à l'Académie Royale des Belles-Lettres de la Rochelle ; à *Amsterdam*, 1763, brochure in-8°. Ce Discours est la première partie d'un Ouvrage que l'Auteur médite, & qui doit avoir pour titre, *la Balance philosophique*. Cette première partie est un *Essai sur les Idées*.

ALMANACH des Centenaires, ou durée de la Vie humaine au-delà de cent ans, démontrée par des exemples sans nombre, tant anciens que modernes ; avec le Calendrier de l'année 1764. Second Supplément, avec cette Epigraphe : *Sic vivite juvenes, ut senes; senes ut seniores fiatís.* A Paris, chez A. M. Lottin, Libraire & Imprimeur de M. le Duc de Berry, rue S. Jacques, près S. Yves, au Coq, 1764 ; avec approbation & permission, in-16. Voici la troisième

160 MERCURE DE FRANCE.

année que ce petit Almanach paroît. On continue de prier ceux qui pourront justifier leur qualité de *Centenaire*, d'envoyer leurs noms écrits bien lisiblement, pour être cités dans l'Almanach de l'année prochaine. On trouve chez le même Libraire les deux premières parties de cet Ouvrage.

LE TRIOMPHE du Beau-Séxe, ou Calendrier des Dames Illustres, contenant les Eloges historiques des Dames qui se sont distinguées par leur politique, leur attachement pour leurs époux, leur courage, leur chasteté & leur esprit; enrichi de Chansons nouvelles sur les plus beaux Airs connus; à Paris, chez *Grangé & Dufour*, au Cabinet Littéraire, Pont-Notre-Dame, près la Pompe; & chez *Manier*, dans S. Jean de Latran; in-32. On ne doit pas confondre cet Almanach avec les *Etrennes aux Dames*, qui se vendent chez *Musier*. Le dessein en est différent. Celui de *Musier* contient une notice des Femmes qui se sont distinguées dans les Belles-Lettres; & leur Eloge historique.

CAMPAGNE de M. le Maréchal de *Créqui*, en Lorraine & en Alsace, en

JANVIER. 1764. 158
1677, rédigée par M. Carlet de la Ro-
zière, Chevalier de l'Ordre Royal & Mi-
litaire de S. Louis, Capitaine réformé de
Dragons, & ci-devant Aide - Maréchal
Général des Logis de l'Armée du Haut-
Rhin; avec cette Epigraphe : *Sæpius
enim penuria, quam pugna, consumit
exercitium; & ferro sævior fames est.* Veg.
lib. 3, cap. 3. à Paris, 1764. Volume
petit in-8°. Nous rendrons un compte
détaillé de cet Ouvrage utile aux Gens
de Guerre.

MAGASIN historique pour l'Esprit &
le Cœur; à Strasbourg, chez J. Godefroy
Bauer, Libraire, & se trouve à Paris,
chez Durand neveu, Libraire, rue S.
Jacques, à la Sageffe; 1764, 2 volum.
in-12; prix 2. liv. 8 s. brochés. Cette
double Brochure renferme trois cens
traits historiques très-connus pour la plu-
part, & dont nous croyons pouvoir nous
dispenser d'entretenir nos lecteurs. L'Au-
teur de cette Collection nous apprend
qu'il ne l'a entreprise que pour ceux qui
s'appliquent à l'étude des Langues Fran-
çoise & Allemande; &, pour cet effet,
on a eu soin de publier en même temps
une Traduction Allemande de cet Ou-
vrage; elle se trouve chez le même
Libraire.

162 MERCURE DE FRANCE.

OBSERVATIONS sur les Principes de l'Harmonie , occasionnées par quelques Ecrits modernes sur ce sujet , & particulièrement par l'Article FONDAMENTAL de M. d'Alembert , dans l'*Encyclopédie* ; le Traité de Théorie Musicale de M. Tartini , & le Guide Harmonique de M. Geminiani ; par M. J. A. Serra ; avec cette Epigraphe : *Amant alterna camenæ ; à Genève*, chez Henri-Albert Goffe & Jean Goffe , Libraires & Imprimeurs ; 1763. Brochure in-8°. Ce Livre divisé en trois parties , contient, 1°. des Réflexions sur divers points de Théorie Musicale traités dans l'*Encyclopédie* par M. d'Alembert ; 2°. une Analyse critique de l'Ouvrage de M. Tartini ; 3°. des Réflexions critiques sur l'Ecrit de M. Geminiani.

TRAITÉ des Odeurs , suite du Traité de la Distillation , par M. de Jean , Distillateur ; à Paris chez Nyon , à l'Occasion , chez Guillyn , au Lys d'or , chez Sauvgrain , le jeune , à la Fleurs-de-lys , Quai des Augustins , du côté du Pont saint Michel , 1764 , avec Approbation & Privilège du Roi , un vol. in-12. prix 2 livres. Dans son Traité de la Distillation , M. de Jean avoit donné une partie des parfums , les huiles essentielles , quelques eaux d'odeurs spiritueuses & simples.

JANVIER. 1764. 163

Ces différens objets entroient naturellement dans cette seconde partie que l'Auteur continue sur le même plan, pour rendre complet son premier Ouvrage.

AVIS très-important au Public , sur différentes espèces de Corps & de Bottines d'une nouvelle invention , par le Sr. *d'Offémont* , Maître & Marchand Tailleur de corps de Monseigneur le Duc de Bourgogne , rue de la Verrerie , vis-à-vis l'Eglise de saint Merry , à côté du Coq-lié de perles , au coin de la rue saint Bon , au second sur le devant ; à Paris , chez le *Prieur* , rue saint Jacques , 1763. Cet avis important que l'Auteur distribue gratuitement , paroît déjà depuis plusieurs années , & apprend aux lecteurs de quel avantage peuvent être les Corps & Bottines de *M. d'Offémont*.

ECOLE de Littérature , tirée de nos meilleurs Ecrivains ; à Paris chez *Babuty* , fils , Libraire , Quai des Augustins , entre les rues Gille-Cœur & Pavée , à l'Etoile , & chez *Brocas & Humblot* , rue saint Jacques , au-dessus de la rue des Mathurins , au Chef S. Jean ; 1764.

avec Approbation & Privilège du Roi ;
 2 vol. in-12. Prix 2 livres 10 sols broché, 3 liv. relié. M. *Duclos* a dit dans ses *Considérations sur les Mœurs*, que le plus grand service que les Académies pussent rendre aux Lettres, aux Sciences & aux Arts, étoit de faire des méthodes, & de tracer des routes qui épargnassent du travail & des erreurs, & qui conduisissent à la vérité par les voyes les plus courtes & les plus sûres. M. de la *Chalotais*, dans son plan d'étude pour la jeunesse, cite les mêmes paroles de M. *Duclos*, & forme les mêmes vœux dans le cours de son ouvrage. Les Sociétés littéraires n'ont point encore exécuté ce projet, & peut-être en feront-elles dispensées quand elles auront vu cette *Ecole de Littérature* composée exactement d'après l'idée de M. *Duclos*, & le plan de M. de la *Chalotais* : ce sont en effet, non pas des Sociétés littéraires, mais tout ce que nous avons eu d'Ecrivains distingués, ou de célèbres Académiciens, qui ont fourni le fond de cet ouvrage, le plus utile que nous ayons en ce genre, & sur lequel nous serons obligés de revenir plus d'une fois. Nous dirons seulement aujourd'hui que depuis l'impromptu jusqu'au poème épique, depuis le dialogue jusqu'au ser-

JANVIER. 1764. 165
mon, depuis le conte jusqu'à l'histoire
générale, il n'y a point de genre de lit-
térature qui ne trouve ici des préceptes
fournis par les plus grands Maîtres ;
non seulement pour juger de ces dif-
ferens ouvrages, mais pour en composer
avec succès.

**APPEL aux Sçavans & aux Gens de
Lettres**, au sujet de la Bibliographie
instructive. Brochure in-8°. 1764. On
apprend dans cet écrit, que le Sr *Debure*
Libraire, Auteur d'un Catalogue des
Livres les plus curieux & les plus rares,
ayant essuyé plusieurs critiques sur cet
Ouvrage, s'est cru enfin obligé d'y ré-
pondre, & il en appelle aux Sçavans &
aux Gens de Lettres qu'il prend pour
Juges entre lui & ses Adversaires.

L'OFFICIER Partisan ; par M. de
S. Geniés, Chevalier de l'Ordre Mili-
taire de S. Louis, & Commandant de
Bataillon ; à Paris, chez *Musier*, Li-
braire, quai des Augustins, & chez
Panckoucke, Libraire, rue de la Co-
médie Française ; 1763, avec approba-
tion & privilège du Roi, 1 vol. in-12.
C'est une seconde édition revue & cor-
rigée, & considérablement augmentée

166 MERCURE DE FRANCE.

par l'Auteur. La première parut en 1754. Cet Ouvrage est connu, & on l'a traduit en plusieurs langues. On en promet incessamment un second volume dont nous rendrons compte dans le temps.

DISSERTATION sur la petite Vérole & l'Inoculation ; *Londres*, 1763. Brochure in-12, dont la première partie prouve que la petite vérole n'est pas dangereuse ; & la seconde donne les moyens de prévenir les dommages qu'elle fait à la beauté.

RÉPONSE à une des principales objections qu'on oppose maintenant aux Partisans de l'Inoculation de la petite vérole ; feuille in-12.

NOUVEAUX éclaircissemens sur l'inoculation de la petite vérole, pour servir de réponse à un écrit de M. *Raft*, Médecin à Lyon ; Brochure in-12.

LETTRE de *Barnevelt* dans sa prison, à *Truman* son ami, précédée d'une Lettre de l'Auteur. In-8°. *Paris*, 1764. Chez *Sébastien Jorry*, Imprimeur-Libraire, rue & vis-à-vis la Comédie Française.

JANVIER. 1764. 167

Les âmes sensibles peuvent seules apprécier tout le mérite de cet Ouvrage, dont nous nous proposons de rendre compte dans le Mercure prochain. On peut d'ailleurs le regarder comme un petit chef-d'œuvre d'impression.

ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE.

TABLEAU généalogique & chronologique de la Maison Royale de FRANCE, dédié à Mgr LE COMTE D'ARTOIS, par M. *Clabault*. Gravé en 8 feuilles, grand Colombier, se vend à Paris, chez l'Auteur, rue du Petit-Pont, près le petit Châtelet, dans la porte cochère, entre un Marchand Papetier & un Marchand Chapelier.

Cet Ouvrage plein de recherches intéressantes, est très-bien exécuté de la part du Graveur. On en trouve l'analyse chez *Aug. Mart. Lottin l'aîné*,

168 MERCURE DE FRANCE.

Imprimeur-Libraire de Mgr le DUC DE BERRY, rue S. Jacques, près S. Yves, au Coq. Brochure in-8^e.

ON distribue actuellement avec succès chez le sieur BASAN, Graveur, rue du Foin S. Jacques à Paris les 2 vol. in-fol. *forme d'Atlas*, qui composent l'Ouvrage connu sous le nom du *Cabinet de Crozat* qui depuis plusieurs années étoit devenu rare faute d'être imprimé. Ces deux vol. contiennent 182 Estampes gravées à grands frais & par les soins de M. Crozat, d'après les plus beaux Tableaux des plus grands Maîtres Italiens, qui sont en France dans les cabinets du Roi, du Duc d'Orléans, &c. A la tête de chaque volume il y a une description de chaque Estampe qui le compose. Les Graveurs qui ont été employés à cet Ouvrage, ont été & sont encore les plus habiles de ce siècle, tels que les Chereau, Duche, l'Epicié, Desplaces, Larmessin, Simoneau, Tardieu, Vallée, Vermeulen, Dupuis, le Bas, Ravenet, &c. &c.

Le sieur Basan aujourd'hui possesseur des dites Planches, n'a rien ménagé pour la perfection de l'Ouvrage tant pour

pour l'impression que le papier ; il le vend en feuilles imprimé sur le papier de grand Aigle fin 192 liv. & 160 liv. sur celui de Colombier.

Il est aussi possesseur des 118 Planches qui composent le volume, connu sous le nom du *Cabinet d'Aguilles*, lequel étoit aussi devenu rare faute d'être imprimé ; il vient de l'être avec soin & se distribue aussi chez ledit Sr pour 90 liv. en feuilles, imprimé sur le papier de grand aigle fin & 72 liv. sur celui de Colombier. On trouve chez le sieur *Basan* un assortiment général d'Estampes anciennes & modernes tant Etrangères que Françaises. Il vient de mettre en vente une Estampe nouvelle d'après *Poters*, d'après le Sr *Charpentier*, dont le Sujet est une Tempête. Elle est d'un très-grand effet, & soigneusement exécutée. Prix, 3 liv.

10 f. 01. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100. 101. 102. 103. 104. 105. 106. 107. 108. 109. 110. 111. 112. 113. 114. 115. 116. 117. 118. 119. 120. 121. 122. 123. 124. 125. 126. 127. 128. 129. 130. 131. 132. 133. 134. 135. 136. 137. 138. 139. 140. 141. 142. 143. 144. 145. 146. 147. 148. 149. 150. 151. 152. 153. 154. 155. 156. 157. 158. 159. 160. 161. 162. 163. 164. 165. 166. 167. 168. 169. 170. 171. 172. 173. 174. 175. 176. 177. 178. 179. 180. 181. 182. 183. 184. 185. 186. 187. 188. 189. 190. 191. 192. 193. 194. 195. 196. 197. 198. 199. 200. 201. 202. 203. 204. 205. 206. 207. 208. 209. 210. 211. 212. 213. 214. 215. 216. 217. 218. 219. 220. 221. 222. 223. 224. 225. 226. 227. 228. 229. 230. 231. 232. 233. 234. 235. 236. 237. 238. 239. 240. 241. 242. 243. 244. 245. 246. 247. 248. 249. 250. 251. 252. 253. 254. 255. 256. 257. 258. 259. 260. 261. 262. 263. 264. 265. 266. 267. 268. 269. 270. 271. 272. 273. 274. 275. 276. 277. 278. 279. 280. 281. 282. 283. 284. 285. 286. 287. 288. 289. 290. 291. 292. 293. 294. 295. 296. 297. 298. 299. 300. 301. 302. 303. 304. 305. 306. 307. 308. 309. 310. 311. 312. 313. 314. 315. 316. 317. 318. 319. 320. 321. 322. 323. 324. 325. 326. 327. 328. 329. 330. 331. 332. 333. 334. 335. 336. 337. 338. 339. 340. 341. 342. 343. 344. 345. 346. 347. 348. 349. 350. 351. 352. 353. 354. 355. 356. 357. 358. 359. 360. 361. 362. 363. 364. 365. 366. 367. 368. 369. 370. 371. 372. 373. 374. 375. 376. 377. 378. 379. 380. 381. 382. 383. 384. 385. 386. 387. 388. 389. 390. 391. 392. 393. 394. 395. 396. 397. 398. 399. 400. 401. 402. 403. 404. 405. 406. 407. 408. 409. 410. 411. 412. 413. 414. 415. 416. 417. 418. 419. 420. 421. 422. 423. 424. 425. 426. 427. 428. 429. 430. 431. 432. 433. 434. 435. 436. 437. 438. 439. 440. 441. 442. 443. 444. 445. 446. 447. 448. 449. 450. 451. 452. 453. 454. 455. 456. 457. 458. 459. 460. 461. 462. 463. 464. 465. 466. 467. 468. 469. 470. 471. 472. 473. 474. 475. 476. 477. 478. 479. 480. 481. 482. 483. 484. 485. 486. 487. 488. 489. 490. 491. 492. 493. 494. 495. 496. 497. 498. 499. 500. 501. 502. 503. 504. 505. 506. 507. 508. 509. 510. 511. 512. 513. 514. 515. 516. 517. 518. 519. 520. 521. 522. 523. 524. 525. 526. 527. 528. 529. 530. 531. 532. 533. 534. 535. 536. 537. 538. 539. 540. 541. 542. 543. 544. 545. 546. 547. 548. 549. 550. 551. 552. 553. 554. 555. 556. 557. 558. 559. 560. 561. 562. 563. 564. 565. 566. 567. 568. 569. 570. 571. 572. 573. 574. 575. 576. 577. 578. 579. 580. 581. 582. 583. 584. 585. 586. 587. 588. 589. 590. 591. 592. 593. 594. 595. 596. 597. 598. 599. 600. 601. 602. 603. 604. 605. 606. 607. 608. 609. 610. 611. 612. 613. 614. 615. 616. 617. 618. 619. 620. 621. 622. 623. 624. 625. 626. 627. 628. 629. 630. 631. 632. 633. 634. 635. 636. 637. 638. 639. 640. 641. 642. 643. 644. 645. 646. 647. 648. 649. 650. 651. 652. 653. 654. 655. 656. 657. 658. 659. 660. 661. 662. 663. 664. 665. 666. 667. 668. 669. 670. 671. 672. 673. 674. 675. 676. 677. 678. 679. 680. 681. 682. 683. 684. 685. 686. 687. 688. 689. 690. 691. 692. 693. 694. 695. 696. 697. 698. 699. 700. 701. 702. 703. 704. 705. 706. 707. 708. 709. 710. 711. 712. 713. 714. 715. 716. 717. 718. 719. 720. 721. 722. 723. 724. 725. 726. 727. 728. 729. 730. 731. 732. 733. 734. 735. 736. 737. 738. 739. 740. 741. 742. 743. 744. 745. 746. 747. 748. 749. 750. 751. 752. 753. 754. 755. 756. 757. 758. 759. 760. 761. 762. 763. 764. 765. 766. 767. 768. 769. 770. 771. 772. 773. 774. 775. 776. 777. 778. 779. 780. 781. 782. 783. 784. 785. 786. 787. 788. 789. 790. 791. 792. 793. 794. 795. 796. 797. 798. 799. 800. 801. 802. 803. 804. 805. 806. 807. 808. 809. 810. 811. 812. 813. 814. 815. 816. 817. 818. 819. 820. 821. 822. 823. 824. 825. 826. 827. 828. 829. 830. 831. 832. 833. 834. 835. 836. 837. 838. 839. 840. 841. 842. 843. 844. 845. 846. 847. 848. 849. 850. 851. 852. 853. 854. 855. 856. 857. 858. 859. 860. 861. 862. 863. 864. 865. 866. 867. 868. 869. 870. 871. 872. 873. 874. 875. 876. 877. 878. 879. 880. 881. 882. 883. 884. 885. 886. 887. 888. 889. 890. 891. 892. 893. 894. 895. 896. 897. 898. 899. 900. 901. 902. 903. 904. 905. 906. 907. 908. 909. 910. 911. 912. 913. 914. 915. 916. 917. 918. 919. 920. 921. 922. 923. 924. 925. 926. 927. 928. 929. 930. 931. 932. 933. 934. 935. 936. 937. 938. 939. 940. 941. 942. 943. 944. 945. 946. 947. 948. 949. 950. 951. 952. 953. 954. 955. 956. 957. 958. 959. 960. 961. 962. 963. 964. 965. 966. 967. 968. 969. 970. 971. 972. 973. 974. 975. 976. 977. 978. 979. 980. 981. 982. 983. 984. 985. 986. 987. 988. 989. 990. 991. 992. 993. 994. 995. 996. 997. 998. 999. 1000.

M U S I Q U E.

LES CHARMES de l'HARMONIE ; Ariette de Basse-Taille, Taille, ou Bassdessus, avec grande Symphonie, chantée par M. *Caillot*, jouant le rôle de
 II. Vol. H

170 MERCURE DE FRANCE.

Musicien dans les *deux Talens*, Comédie nouvelle mise en Musique par M. le Chevalier d'Herbain, & représentée sur le Théâtre Italien. Prix, 2 liv. 8 s. aux adresses ordinaires de Musique.

Le Cœur enflammé, Ariette en rondeau, avec symphonie, chantée par Madame la Ruette, jouant le rôle d'Eleonore dans les *deux Talens*. Par le même Auteur & aux mêmes adresses.

La Famille chantante, ou le Journal hebdomadaire, composé de Chansons, Vaudevilles, Rondeaux, Ariettes, Romances, Duo, Brunettes, &c, avec accompagnement de Violon & Basse chiffrée pour le Clavecin ou la Harpe, dont il paroîtra une feuille périodique tous les Lundis, à commencer du 2 Janvier 1764. Le prix de la Souscription pour Paris est de 12 liv. par an, & pour la Province, port franc, 18 liv. On souscrit à Paris chez M. de la Chevârdière, Editeur de ce Journal, rue du Roule, à la Croix d'Or.

ARTICLE V.

SPECTACLES.

SUITE DES SPECTACLES DE LA COUR

A VERSAILLES.

LE Mardi 20 Décembre les Comédiens François représenterent le *Jaloux défabusé*, Comédie en cinq Actes en vers de feu M. CAMPISTRON, (de 1709.) Le sieur BELLECOUR a joué le rôle de *Dorante*, le sieur MOLÉ celui d'*Erafte*, le sieur ARMAND celui de *Dubois*, & le sieur PRÉVILLE celui de *Champagne*. Les rôles de *Célie* & de *Julie* étoient remplis par les Dlls PRÉVILLE & DOLIGNI. Les Dlle BELLECOUR & le KAIN ont joué les rôles de *Justine* & de *Babet*. Pour la seconde Pièce on donna *Crispin rival de son Maître*, Comédie en un Acte & en prose de feu M. LE SAGE, (de 1707.) Le rôle de *Crispin* a été joué par le sieur PRÉVILLE. La Dlle BROUIN jouoit *Mde Oronté* & la Dlle

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

DOLIGNI *Angélique*. La Dlle le KAIN celui de *Lisette*.

Le Mercredi, jour des Italiens, il n'y eut point de Spectacle à cause de la Fête.

Le Jeudi 22, on représenta l'*Orphelin de la Chine* de M. DE VOLTAIRE, (de 1755.)

Gingis-Kan des Tartares représenté par M. LE KAIN, *Zamti Mandarin* par le sieur BRIZARD, *Idamé* par la Dlle CLAIRON, &c. Pour petite Pièce *l'Impromptu de Campagne*, Comédie en un Acte & en vers de feu M. POISSON, (de 1731.) Le rôle d'*Erafte* joué par le sieur MOLÉ, celui de Père par le sieur BRIZARD, la *Comtesse* par la Dlle DROUIN, *Isabelle* par la Dlle DOLIGNI, *Lisette* par la Dlle LE KAIN, &c.

La solemnité des Fêtes de Noël ayant interrompu les Spectacles les jours suivans, on a terminé cette année, le Jeudi 29 Décembre, par la représentation de deux Actes d'Opéra. [L'un de ces Actes étoit *le Feu*, troisième Entrée du *Ballet des Elémens*, Poëme de feu M. ROY, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, * la Musique de feu M.

* M. Roy, étoit mort peu de temps auparavant.

DESTOUCHES Surintendant de la Musique du Roi. (de 1721.)

M. le BERTON, Maître de Musique de l'Académie Royale, a fait les augmentations & les changemens qu'on avoit crû nécessaires à la perfection de cet Acte, composé dans un temps où les progrès de la Musique n'étoient pas encore portés en France au point où cet Art est aujourd'hui.

D'ailleurs cet Acte est trop connu pour en renouveler l'éloge.

La Dlle ARNOUD a chanté le rôle d'*Emilie*. Le sieur LARRIVÉE celui de *Valere*. Le sieur DUBUT jeune homme dont nous avons eu occasion de parler avantageusement dans l'article des Concerts Spirituels, exécuta le rôle

avant cette représentation. Tout le monde connoît les Poèmes qu'il a faits pour le Théâtre de l'Opéra, & les talens particuliers de sa muse pour ce genre de Poësie. Qu'il nous soit permis à son occasion de nous plaindre publiquement de la négligence des familles ou des personnes qui ont des mémoires exacts sur les Gens de Lettres d'une certaine célébrité, auxquels il ne devoit pas être aussi indifférent que leur conduite le laisse croire, de nous mettre en état de consigner dans ce Journal les particularités ou au moins des époques de réputation littéraire qui procureroient autant de certitude que de facilité à cette branche intéressante de notre histoire.

174 MERCURE DE FRANCE.

de *l'Amour*. La Demoiselle LANY dançoit les Entrées seules dans le caractère de Prêtresse, & le sieur LAVAL dans celui du Chevalier Romain. Les sieurs GARDEL & CAMPIONI ont dansé dans les Entrées de Peuples, ainsi que la Dlle ALLARD.

L'autre Acte étoit *la Guirlande ou les Fleurs enchantées*, Poëme de M. MARMONTEL, Musique de M. RAMEAU, (de 1751.) Le sieur JÉLIOTE & la Dlle LARRIVÉE ont chanté les rôles de Berger & de Bergère qui forment toute l'action de cet Acte.

La Dlle VESTRIS & la Dlle GUIMARD ont dansé les principales Entrées de Bergères, les sieurs GARDEL & CAMPIONI celles de Bergers. Le sieur LANY & la Dlle ALLARD étoient à la tête des Pâtres & des Pastourelles.

Nous avons précédemment nommé tous ceux dont les talens sont employés à l'ordonnance de ces Spectacles. MM. LAVAL père & fils, Maîtres des Ballets, &c ; ainsi nous ne les répéterons plus.

N B. Nous croyons obliger tous ceux qui ordonnent & font exécuter des Spectacles en Europe, de rappeler ici le goût & les talens du sieur L'ECUYER, *Pannâcher du Roi*, pour tous les genres de Coëffures en usage au Théâtre,

JANVIER. 1764. 175

ainsi que dans tout ce qui a rapport aux ornemens en Plumes.

On peut dire de même de l'intelligence du sieur de LAITRE chargé de l'exécution des habillemens de Théâtre & Mascarades des Menus Plaisirs du Roi & de l'Académie Royale de Musique.

*La suite des Spectacles, en Janvier,
pour le Mercure prochain.*

SPECTACLES DE PARIS.

O P E R A.

L'OUVERTURE de ce Théâtre, dans la nouvelle Salle du Palais des Thuilleries, doit se faire le Mardi 24 de ce mois, par la représentation de *Castor & Pollux*, Tragédie-Opéra, Poëme de M. BERNARD, Musique de M. RAMEAU. Nous avons déjà parlé de cet Opéra dans l'Article des Spectacles de la Cour à Fontainebleau. Il seroit superflu de répéter ici les éloges tant de fois donnés par le Public au mérite de cet Ouvrage. Il paroît que l'on fait les plus grands efforts pour suppléer par d'autres parties, dans la représentation, à Paris, à quelques avantages exclu-

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

sivement attachés à celles qu'on a données à la Cour.

On continuera le même Opéra les Jeudi, Vendredi & Dimanche suivans. Il y aura Bal le Dimanche 29.

Le Public entrera dans cette Salle par deux endroits. D'un côté par la principale porte, Cour des Suisses; de l'autre, par une conduite pratiquée à l'extrémité d'une des deux Galleries qui régnerent sur le Jardin, à laquelle on pourra arriver à couvert en descendant dans la Cour des Princes. Il y aura à chacune de ces entrées des Bureaux pour délivrer les billets & recevoir l'argent; mais on ne le rendra aux personnes qui sortent avant le Spectacle qu'au Bureau de la porte principale du côté de la Cour des Suisses; laquelle sera aussi l'unique entrée pour les Bals. Lorsqu'on aura pris des billets on entrera dans un très-grand vestibule bien éclairé, d'où par deux perrons on se distribuera dans toute les places de la Salle. Une des portes de ce vestibule, donnant sur le Jardin des Thuilleries, fera ouverte pour la sortie du Public, dans les beaux jours, à la fin du Spectacle. Indépendamment des deux entrées générales, il y en a de particulières pour se rendre sur le

Théâtre & d'autres pour une partie des Loges louées à l'année.

Ceux qui ont droit d'ordonner sur la police des Voitures aux entrées & sorties des Spectacles, ont pris les plus sages mesures pour la circulation libre & facile de ces voitures, & en même temps pour la sûreté des gens de pied.

En donnant dans le deuxième volume de Juillet de l'année précédente, les Etats des Acteurs des deux Comédies, nous avons remis à l'ouverture du Théâtre après Pâques celui de l'Opéra; on sçait les conjonctures qui l'ont suspendu. Nous croyons devoir publier actuellement cet Etat dont nous pouvons garantir l'exactitude.

LETTRE à M. DE LA GARDE, par l'Auteur de l'Almanach des Théâtres.

IL s'est glissé, Monsieur, plusieurs erreurs dans l'*Almanach des Théâtres*. Une regarde le Sieur Augé, Comédien du Roi, placé parmi les Acteurs à Pension; il est reçu à Demi-part. Dans un autre endroit, j'ai attribué à M. Philidor la Musique du Roi & le Fermier; c'est encore une faute; cette Musique est de M. de Monsigny. J'ai l'honneur d'être, &c.

178. MERCURE DE FRANCE.

ETAT de l'Académie Royale de Musique, à l'Ouverture du Théâtre dans la Salle des Thuilleries, le 24 Janvier 1764.

DIRECTEURS,

M. REBEL, Chevalier de } *Surintendans de la*
l'Ordre de S. Michel. } *Musique du ROI.*
M. FRANCŒUR.

SECRETARE PERPÉTUEL,

M. JOLIVEAU.

ACTEURS chantans dans les Rôles.

MESSIEURS

GELIN,
LARRIVÉE,
DURAND, } *Basses-Tailles.*
REGNAULT,
CASSAGNADE, }
PILLOT,
MUGUET, } *Hautes-Contres.*
LE GROS,
DU PAR, }

ACTRICES chantantes dans les Rôles.

MESDEMOISELLES

CHEVALIER, SAINT-HILLAIRE,
ARNOUD,
LE MIERRE (Epouse du Sieur Larrivée),
DU BOIS, DU RANCI,
RIVIERE, BERNARD,
ROZET, DU BRIEULLE.

N. B. On n'a pas cru devoir grossir cet Etat de celui des Chœurs chantans, attendu qu'il se trouve imprimé à la tête de chaque Edition des Livres de Paroles.

JANVIER. 1764. 179

BALLETS

Maitre & Compositeur des Ballets.

M. LANY.

DANSEURS seuls.

MESSIEURS

LANY,
LAVAL, *Adjoint au Maitre des Ballets.*
LYONNOIS, GARDEL.
VESTRIS,

DANSEURS en double & figurans.

MESSIEURS

BEAT, ROGIER;
HYACINTHE, DUBOIS;
TRUPTY, RIVIERE,
HAMOCHE L. LANY C.
CESERON, HENRY.
GOUGY,

SURNUMERAIRES.

MESSIEURS

LIESSE, BOSSION,
MARTINET, HAMOCHE, C.

DANSEUSES seules.

MESDEMOISELLES

LANY, VESTRIS,
LYONNOIS, ALLARD.

DANSEUSES seules, en double & figurantes.

MESDEMOISELLES

PESLIN, GUIMARD.

H vj

180 MERCURE DE FRANCE.

DANSEUSES en double & figurantes.

MESDEMOISELLES

DEMIRÉ,	SARON,
REI,	SAINT-MARTIN,
BASSE,	PETITOT,
PERRIN,	LE CLERC.

SURNUMERAIRE.

MESDEMOISELLES

DORNET,	GODEAU,
SIANNE,	MARCILLY,
VILLETTE,	ROUSSILLON,
LA HAYE,	LAVEAU,
MARITAIN,	COUSTON,
CONTAT,	VERNIER,
DACHÉ,	MIMI,
BOUSCARELLE,	CORNU,
TELIS,	BUARD.
LOZANGE,	

Maître de Musique de l'Orchestre battant la Mesure.

M. BERTON.

ECOLE DE CHANT.

M. LE VASSEUR, *Maître de Chant.*

M. CHAPOTIN, *Maître de Musique.*

ECOLE DE DANSE.

M. HYACINTHE, *Maître de Danse.*

COMEDIE FRANÇOISE.

NOUS avons précédemment annoncé, d'après les Affiches publiques, la première représentation d'une Comédie de M. BRET, intitulée, *la Confiance trahie*. Comme nos Lecteurs éloignés pourroient soupçonner notre silence sur cette Pièce, d'un voile officieux à son mauvais succès, nous sommes obligés d'avertir qu'elle n'a pas été représentée, par des raisons particulières qu'il ne nous appartient pas de sçavoir; mais qui ne doivent & ne peuvent donner aucune idée contre le mérite de l'Ouvrage, ni le talent de l'Auteur, ni les procédés des Comédiens.

Le 11 du présent mois, Mlle FANIER, jeune Actrice nouvelle, qui n'avoit paru sur aucun Théâtre, a débuté dans les rôles de Soubrettes du *Dissipateur*, & du *Préjugé vaincu*. La taille & le caractère de la physionomie de cette jeune Personne ont paru assez convenables à celui de l'emploi pour lequel elle se présente. On a applaudi au commencement de son premier rôle, dans lequel

182 MERCURE DE FRANCE.

on a été satisfait de plusieurs traits. Au surplus, nous avons si souvent exposé les justes raisons qu'il y a pour ne rien hazarder sur les talens des Débutans dans les premiers jours, que l'on ne doit pas être surpris si nous différons de rendre compte du succès de ce début.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE 2 de ce mois on donna sur ce Théâtre la première représentation du *Sorcier*, Comédie en deux Actes mêlée d'Ariettes, les paroles sont de M. Poincinet le jeune, & la Musique de M. Phélidor.

Dans ce genre même qui domine aujourd'hui la raison en la contrariant, il n'avoit paru encore aucun ouvrage dont le succès eût été marqué, à la première représentation, par des circonstances aussi éclatantes. Après des applaudissemens redoublés, les Auteurs furent forcés par les acclamations du Public de paroître sur la Scène, ce qui n'étoit point encore en usage à ce Théâtre, & ce qui confirme bien que les goûts de mode ont des Périodes

dont on ne peut mesurer les bornes. Ne pouvant transmettre à nos Lecteurs, aucune idée précise des beautés qu'on admire dans la Musique de cette Pièce, nous allons essayer de leur en donner une du Drame, par une Analyse exactement suivie; afin, s'il est possible, de les mettre en état d'entrevoir les motifs sur lesquels est fondé en partie un si grand succès.

*ANALYSE du drame de la Pièce
intitulée le Sorcier.*

Le Théâtre représente un Paysage.

DANS la première scène, *Agathe* s'occupe à repasser, réfléchit sur ses malheurs & regrette son Amant *Julien*. *Blaise*, Vigneron, qui la doit épouser, profite de l'instant où elle est seule & voudroit lui ravir un baiser. Mais *Agathe* à qui l'on veut en vain faire accroire qu'elle ne reverra plus son Amant, parce qu'il y a trois ans qu'on n'a eu de ses nouvelles, *Agathe* qui n'a point perdu l'espoir, reçoit fort mal les caresses de *Blaise*. Il s'en plaint à *Simone* sa future Belle-Mère. celle-ci qui a intérêt de se débarrasser de sa fille pour se remarier, la force d'écouter *Blaise* qui fait un long éloge de son état, & sort pour avertir le Notaire de tenir le contrat prêt pour le soir même. *Agathe* représente inutilement

à sa mère qu'elle est promise à *Julien*, qu'elle l'aime, qu'il peut revenir; en vain elle lui demande la permission d'aller consulter un forcier qui fait grand bruit aux environs. *Simone* ne veut rien entendre. *Justine* la filleule & sœur de *Julien* absent, vient prier sa maraine de lui donner un mari; tout en disant qu'elle n'aime pas *Bastien*, l'éloge naïf qu'elle en fait, fâche *Simone*, qui voit avec chagrin la filleule prétendre à un Garçon sur lequel elle a des vues pour elle-même. Elle lui défend d'y penser: mais *Bastien* qui survient, loin d'entrer dans les vues de *Simone*, proteste qu'il n'a jamais aimé que *Justine*. La bonne femme très-piquée, congédie les filles; elle envoie *Agathe* joindre *Blaise* & le Notaire qui l'attendent, défend à *Justine* de jamais causer avec un Garçon, & sort elle-même en faisant à *Bastien* quelques caresses qui lui ouvrent les yeux sur les prétentions de la mère. Mais elle le prive de *Justine*. Le retour de *Julien* pourroit aider à son bonheur, il détermineroit *Justine*, qui jeune encore ne voit pas clair dans son cœur. C'est en s'occupant de ces idées & en instruisant les Auditeurs de la naissance & des progrès de son amour que *Bastien*, seul alors sur la scène, chante cette jolie Romance que nous avons reconnu être imitée d'un sonnet italien du Chevalier ZAPPI. Nous croyons faire plaisir à nos Lecteurs de la mettre sous leurs yeux.

» Nous étions dans cet âge encore

» Où chacun ignore

» L'amour & l'espoir,

- » Dans son cœur on ne sent éclore
 » Que le seul desir de se voir.
- » D'un bouquet cueilli pour *Justine* ,
 » Que ma main badine
 » Dans son sein a mis ,
 » Sur sa bouche encore enfantine
 » Le plus doux baiser fut le prix.
- » Aujourd'hui la friponne oublie
 » La fleur si jolie
 » Qui fit son plaisir ,
 » Et je n'oublierai de ma vie
 » Le baiser que j'osai cueillir.

Cette Romance nous a paru d'autant plus remarquable qu'elle a comme un Poëme plus considérable, une exposition, un nœud & une conclusion, telles que devoient être toutes ces sortes de chansons. L'imitation du Poëte Italien ne déprime point l'honneur du talent de l'Auteur françois, elle prouve au contraire le bon usage qu'il fait de la connoissance d'une langue étrangère. On nous permettra sans doute cette légère digression : nous revenons à *Bastien*. Ainsi qu'*Agathe*, il n'attend son honneur que du retour de *Julien*, il se détermine, comme elle, à consulter le sorcier dont on a déjà parlé. Un soldat arrive, *Bastien* l'envisage, ce soldat est *Julien*. Il apprend à *Bastien* qu'il revient des Indes, qu'il s'est fait soldat. *J'étois né pour servir*, dit-il, *ah j'ai choisi le meilleur maître!* Tout François sent pourquoi cette phrase est si vivement applaudie à

chaque représentation. *Julien* fait la description d'une tempête & s'informe d'*Agathe*. Quelle est sa douleur en apprenant qu'elle va se marier avec le Vigneron *Blaise*, qu'il croit son plus fidèle ami, auquel même en partant, il avoit confié tout son bien, qu'il n'a pas fait difficulté de s'approprier! Il se livre à sa colère, il veut retourner d'où il vient, il veut fuir pour toujours *Agathe*; Cependant il veut auparavant la voir & lui parler. Tandis qu'il en cherche les moyens, *Justine* s'avise de lui conter l'histoire du sorcier qu'on attend; elle lui conseille de se faire passer pour ce sorcier. Il accepte ce parti, Il a rapporté avec lui l'habit d'un *Dervis indien*; il se propose de l'employer & sort en terminant cet Acte par un Duo du plus grand effet. *Bastien* ouvre le second acte suivi de *Julien* travesti. Il lui recommande à son tour les propres intérêts & le prie de déterminer la petite *Justine* en sa faveur; elle paroît. *Bastien* se cache. La jeune enfant commence par avoir peur du sorcier. qu'elle est bien loin de croire son frère. Mais peu-à-peu elle s'enhardit, & finit par avouer, dans une chanson très-applaudie, qu'elle aime *Bastien*. L'heureux Amant l'entend & paroît. Tout le Village, informé de l'arrivée du sorcier, se rassemble pour le consulter. A l'aspect d'*Agathe* & de *Blaise*, *Julien* a peine à calmer sa colère. Il se contient cependant, chacun veut être écouté le premier. *Simone*, plus bavarde que les autres, s'empare du sorcier, chacun se retire en se promettant de revenir dans un moment plus favorable. *Simone* ne croit pas trop aux sorciers, mais elle croit de son intérêt de faire parler celui-ci conformément à ses vœux & lui donne de l'argent.

En conséquence. En causant avec lui elle lui dit beaucoup de mal de lui-même ; enfin de tout ce qu'elle lui dit, il ne peut rien conclure qui ne serve à le convaincre de l'infidélité d'*Agathe*, *Simone* l'apperçoit, se retire, & entraîne avec elle *Julien*. *Agathe*, seule prête à signer le contrat qui l'unit à *Blaise*, se livre alors à tout son chagrin. Elle appelle *Julien*, le Sorcier ou plutôt ce cher *Julien* arrive ; il se repand en reproches, elle tremble, elle se justifie, il renaît, en apprenant qu'il est encore aimé, dans l'exces de sa joie, il va se découvrir : mais *Blaise* le surprend & l'arrête. *Blaise* est jaloux, il n'aime pas qu'on cause avec la future, aussi la renvoye-t-il auprès de sa mere, & se détermine à consulter le Sorcier, sur les suites de son mariage. *Julien* profite de l'occasion pour recouvrer sa cassette, il en parle à *Blaise* qui commence par nier ; mais *Julien*, affecte de faire des conjurations terribles. *Blaise* s'intimide & se couvre les yeux. *Julien* imite successivement un chœur de Démons, & la voix du Diable même qui prononce à *Blaise* son Arrêt. Le pauvre Vigneron, épouvanté. Avoue sa surpercherie, il promet de tout rendre & sort en effet pour aller chercher la cassette. C'est en ce moment que *Bastien*, *Justine*, *Agathe*, accourent rapidement les uns après-les-autres, pour confier au Sorcier, qu'ils sont perdus, s'ils ne les conseille, ou plutôt s'il ne leur rend *Julien*, ainsi qu'il l'a promis. Justement enchanté, celui-ci se rassure, les réunit, & les prend entre ses bras. En moins d'un clin-d'œil cette robe sinistre, dont il s'étoit affublé, se détruit, disparaît, & *Julien* se montre à leurs yeux tel qu'on l'a vu au premier Acte. Il y a dans cette Scène de la naïveté & de la chaleur, ce qui ne peut être bien.

188 MERCURE DE FRANCE.

rendu dans un Extrait. La joie succède aux allarmes. *Blaise* arrive avec la cassette ; il reconnoît *Julien* , il veut fuir ; on l'arrête. *Simone* accourt au bruit qu'elle entend , & reconnoît *Julien* à son tour. D'abord elle veut se fâcher ; mais elle est contrainte de céder elle-même. L'heureux Sorcier , qui n'a plus besoin de l'être , reprend la Maîtresse & son argent ; donne *Jussine* sa sœur à *Bastien* ; & , pour terminer les débats , engage Dame *Simone* à épouser *Blaise* : elle y consent ; tout le monde s'embrasse , & la Pièce finit par un Vaudeville très-agréable en Paroles & en Musique.

R E M A R Q U E S

Sur le Drame , & sur la Musique.

Ce Drame , a par-dessus beaucoup d'autres , dans les Ouvrages de ce genre moitié lyrique moitié récité , d'être plus lié , plus filé , & de contenir une sorte de conduite régulière dans l'action. Pour faire sentir cet avantage à nos Lecteurs , qui seroient étonnés peut-être de l'étendue de cette Analyse , il étoit indispensable d'exposer non seulement le Plan de toute cette petite intrigue , mais encore prèsque celui du Dialogue , afin de faire connoître le fil des Scènes , & les mouvemens de l'action : cela nous a paru d'autant plus nécessaire qu'un précis plus abrégé n'auroit fait voir que les sources d'où l'Auteur ne paroît pas dis-

simuler avoir puisé la principale partie de l'invention ; mais dont on ne peut lui refuser le mérite d'un usage adroit , d'où résulte de l'agrément , & surtout un fond très - heureux pour mettre en œuvre le génie du Musicien , & lui procurer une grande variété de caractères. La grande part qu'a ce dernier au brillant succès de cette Pièce , ne nous permet pas de nous taire sur les justes éloges qu'il mérite ; elle semble en effet mettre le sceau à la réputation de M. *Philidor*. Les amateurs les plus outrés de la frivolité du nouveau genre , ont vu cependant avec satisfaction ce jeune Musicien fournir une carrière nouvelle , & s'éloigner de ce genre peut-être naturel , mais toujours trivial quand il n'est pas bisarre , qui domine dans bien des Pièces de cette nouvelle espèce. Au - contraire ici , successivement intéressant , souvent sublime , sçavant sans être moins gracieux , il semble avoir déployé les plus heureuses ressources de son Art. Nous avons pour preuves de ce que nous avançons entre autres morceaux la Romance dont nous avons rapporté les paroles ; le Duo du premier Acte , la description de la Tempête , l'Ariette de *Blaise* , la Scène de

130 MERCURE DE FRANCE.

la Reconnoissance de *Julien*, l'admirable Monologue d'*Agathe*, enfin le Vaudeville de la fin, & nous pourrions dire tout l'ouvrage. Ce qui laisse espérer que le Musicien ne négligera pas d'étendre sa gloire, en briguant de pareils succès dans le premier genre, plus digne de ses talens, & auquel il paroît fait pour atteindre, & pour y réussir.

Nous desirerions que l'étenduë qu'a déjà cet Article nous permît de rendre justice en particulier au talent de chaque Acteur, dans la juste appréciation que l'on doit faire de ce genre. On peut toujours convenir que M. *Caillot*, entre autres, indépendamment des dons heureux de la nature, & du talent de chanter, acquiert journellement celui de bon Comédien.

Les Amateurs de ce Théâtre ont vu avec plaisir le retour de M. *Audinot*, dans les Rôles de certains Caractères qu'il avoit pour ainsi dire établis dans leur origine.



ARTICLE VI.

NOUVELLES POLITIQUES.

De WARSOVIE, le 10 Décembre 1763.

LE Comte de Bielipski, Staroste de Czersk, est parti le 7 de ce mois pour se rendre à Versailles & y notifier à Sa Majesté Très-Chrétienne la mort du Roi Auguste III. Il est chargé de la même commission auprès du Roi Stanislas, Duc de Lorraine & de Bar.

De STOCKOLM, le 6 Décembre 1763.

Le Baron de Bretenil, Ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne auprès du Roi, vient d'arriver en cette Capitale avec la Baronne son épouse. En passant par les Etats de Dannemarck, ce Ministre fut présenté le 18 Novembre à Leurs Majestés, qui étoient à Friedensbourg, par le Président Ogier, Ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne auprès du Roi de Dannemarck.

De COPPENHAGUE, le 3 Décembre 1763.

Le Président Ogier, Ambassadeur de France en cette Cour, remit, le 20 du mois dernier, au nom de Sa Majesté Très-Chrétienne, une épée d'or au sieur Laub, Capitaine-Lieutenant de la Marine Danoise, lequel a servi avec distinction pendant la dernière guerre dans la Marine de France. Des sept Officiers Danois qui ont été admis à servir conjointement avec les Offi-

192. MERCURE DE FRANCE.

ciers François, le sieur Laub est le quatrième qui ait reçu des marques distinguées de la bienveillance de Sa Majesté Très-Chrétienne; deux autres ont été tués en combattant avec valeur sur les Vaisseaux François, & un troisième est mort ici peu de temps après son retour en cette Capitale.

De VIENNE, le 21 Novembre 1763.

Madame l'Archiduchesse Infante a été attaquée, le 18 de ce mois, d'une fièvre assez forte, accompagnée de maux de reins: elle a été saignée le 19. Le lendemain la petite vérole s'est manifestée; elle est assez abondante, mais elle est sortie avec des symptômes favorables; sans qu'on puisse encore juger si elle est de bonne ou de mauvaise espèce. Cette Princesse est aujourd'hui aussi bien que son état le comporte.

Du 24.

Madame l'Archiduchesse Infante, qui étoit grosse de sept mois, est accouchée d'une fille qui a vécu assez de temps pour recevoir le baptême. Cette fausse couche avoit rendu plus dangereux les accidens de la petite vérole; les boutons s'étoient aplatis, & la tête étoit enflée; ces symptômes donnoient les plus vives inquiétudes sur l'état de cette Princesse; mais aujourd'hui l'éruption paroît se rétablir, la tête est libre, & les Médecins ont repris espérance.

Du 27.

Rien ne peut exprimer la désolation que répand à la Cour & dans cette Ville la perte que nous venons de faire. Tous les secours de l'Art n'ont pu conserver Madame l'Archiduchesse In-

fanté.

ente: les suites de sa fausse couche avoient entièrement épuisé les forces, & rendoient, chaque jour, plus dangereux les accidens de la petite vérole. Hier au matin se sont manifestés quelques symptômes de gangrène; après midi, la Princesse a commencé à avoir la deglutition plus difficile, & peu de temps après, elle a refusé tout ce qu'on lui présentoit, le poulx s'est affoibli, la respiration s'est embarrassée de plus en plus, & tout a annoncé dès ce moment les approches de la mort. Cet état a duré toute la nuit; ce matin à cinq heures, son Altesse Royale a rendu le dernier soupir après une agonie courte & tranquille. Cette Princesse avoit reçu ses sacremens le 21, & le lendemain, on lui avoit administré l'extrême-onction: dans tout le cours de sa maladie, elle a montré beaucoup de résignation & de courage. L'Archiduc s'est enfermé avec elle, dès l'instant que la petite vérole s'est manifestée, & il ne l'a pas quittée jusqu'au dernier moment.

Du 15 Décembre.

L'Empereur a nommé pour son premier Commissaire à la Diète Electorale de Francfort le Prince Joseph de Lichtenstein & pour second, le Baron de Bartenstein, Conseiller Aulique de Sa Majesté Impériale. On travaille avec activité aux préparatifs nécessaires pour le départ de l'Empereur & des Ambassadeurs qui suivront Sa Majesté Impériale à Francfort.

De RATISBONNE, le 19 Novembre 1763.

Voici la liste des noms des Ambassadeurs qui doivent assister à l'Assemblée Electorale convoquée à Ausbourg pour le 15 Décembre prochain. De la part de l'Electeur de Mayence, les Barons d'Erthal & de Groschlag; de Treves, les Barons

194 MERCURE DE FRANCE.

de Breidenbach & de Kesselstadt, & le sieur de Munch; de Cotogne, le Comte de Hohenzollera & le Baron de Francken Sierstorff; de Bohême, Prince Esterhazy, le Comte de Pergen & le Baron de Borié, Conseiller d'Etat; de Saxe, le Comte de Rex & le Baron de Ponickau; de Brandebourg, le Comte de Reuff & le Baron de Plotho; de Baviere, le Comte de Paumgarten & le Baron de Schneid; Palatin, le Comte de Linange & le Baron de Beckers; & de Hanovre, les Barons de Busch & de Gemmingen.

De BERLIN, le 15 Novembre 1763.

L'Envoyé de la Porte, Achmet Effendi, fit le 9 de ce mois son entrée publique en cette Ville, & alla loger au Palais de Wernesobre qui avoit été disposé pour le recevoir.

De LISBONNE, le 22 Novembre 1763.

Le Chevalier de Saint Priest, Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté Très-Chrétienne, & le sieur Semonin, Consul de France, sont arrivés hier sur la Frégate *la Térpsicore*.

De ROME, le 14 Décembre 1763.

Le Marquis d'Aubeterre, Ambassadeur Extraordinaire du Roi Très-Chrétien, auprès du Saint Siège, arriva le 6 de Leric en cette Capitale: il y entra dans les équipages que le Cardinal Colonna de Sciarra, Protecteur des Eglises de France, avoit envoyés à sa rencontre. Le Bailli de Breteuil, Ambassadeur de Malte, le Chevalier de la Houze, chargé des Affaires de France, & l'Abbé de Véri, Auditeur de Rote, étoient allés au-devant de cet Ambassadeur hors des portes de la Ville. Le Marquis d'Aubeterre vit hier le Cardinal Neveu & le

JANVIER. 1764. 195

Cardinal Secrétaire d'Etat : il a eu , ce soir , une audience du Souverain Pontife qui lui a fait l'accueil le plus distingué & à qui il a présenté le sieur Melon , son Secrétaire d'Ambassade , ainsi que plusieurs François de sa suite , parmi lesquels s'est trouvé l'Abbé Coyer , connu par divers ouvrages estimés.

De LONDRES, le 8 Décembre 1763.

Extrait d'une Lettre écrite de Kingston à la Jamaïque le 30 Septembre 1763.

Le magasin à poudre du Fort Augusta a sauté en l'air , le 28 de ce mois , entre une & deux heures après midi. Cet accident , que l'on croit occasionné par le tonnerre , a détruit la meilleure forteresse qu'il y eût dans l'Isle. L'explosion a été si violente qu'il n'est pas resté en sa place une seule pierre du bâtiment & des murs qui l'environnoient. Une partie du terrain sur lequel étoit situé le magasin , a sauté aussi en l'air , & a formé une ouverture de plus de vingt pieds de profondeur , de cinquante de largeur , & de cent de longueur. Plusieurs canons de vingt-quatre livres de balle , qui étoient placés sur un bastion contigu , ont été démontés de leurs affûts , & il y en a eu un qui a été enlevé à plus de cent toises de la Place. On a senti la terre trembler dans l'espace de dix milles à la ronde. Tout ce qui se trouvoit dans le port a été bouleversé : la maison du Commandant , les baraques des Officiers & plusieurs autres bâtimens ont été renversés : il y a eu un grand nombre de personnes tuées ou blessées ; on fait monter le nombre des morts à trente blancs & onze noirs. Le Fort avoit été construit par l'Amiral Knowlles & étoit regardé comme un des meilleurs des Is-

196 MERCURE DE FRANCE.

des Occidentales : les murs avoient seize pieds d'épaisseur. On évalue à plus de 150000 livres Sterling les dommages occasionnés par cet accident , sans compter plus de 2850 barils de poudre.

De la HAYE, le 23 Décembre 1763.

Le Comte de Wartenleben , Ministre des Seigneurs Etats-Généraux auprès des trois Electeurs Ecclésiastiques & des Cercles du Haut & Bas-Rhin, s'étant rendu à Cassel pour ses affaires particulières, le Landgrave de Hesse l'a fait arrêter par un bas-Officier & huit fusiliers qui, après lui avoir ôté son épée, l'ont étroitement enfermé dans une chambre où il est gardé à vue. Leurs Hautes Puissances, étonnées d'un acte de violence si contraire aux droits des gens, ont dépêché au Landgrave de Hesse un Courier qui est revenu sans apporter réponse, mais depuis le Landgrave a répondu à la Lettre des Etats-Généraux. Cette réponse fut accompagnée d'un mémoire contenant l'exposé des motifs justificatifs de la conduite du Landgrave en cette occasion. Le Comte de Wartenleben a envoyé, de son côté, à ses maîtres un mémoire contenant le détail des faits. Les motifs du Landgrave n'ayant pas paru suffisans pour autoriser la violence commise envers le Comte, Leurs Hautes Puissances ont envoyé hier à Cassel une Estafette chargée de la réplique qu'Elles ont jugé à propos de faire à la réponse du Landgrave, & par laquelle Elles insistent avec force sur la demande d'une satisfaction éclatante & proportionnée à l'injure faite à la République dans la personne de son Ministre. Les Etats-Généraux témoignent dans cette réplique le desir qu'ils ont de ne devoir cette satisfaction qu'à l'équité de

ce Prince sans être obligés de recourir à des moyens dont ils ne feroient usage qu'à regret.

Le Landgrave a fait publier le mémoire dans lequel il expose ses motifs. Voici le précis des faits qui ont donné lieu à la détention du Comte.

La Baronne de Gœrz avoit quitté la Hesse pour éviter les troubles de la guerre & s'étoit retirée à Francfort sur le Mein, où elle mourut en 1762. Elle légua par son Testament tous ses biens pour établir un Chapitre de Dames à son Château de Homberg dans la Hesse, & elle nomma le Comte de Wartenleben son exécuteur Testamentaire & Directeur de cet établissement. On accuse ce Ministre d'avoir eu des vues contraires aux intérêts de la Noblesse du Pays, & aux dispositions du Testament de la Baronne de Gœrz, en prétendant fonder hors de la Hesse le Chapitre dont l'établissement lui étoit confié. Le Landgrave lui fit déclarer qu'il ne permettroit pas que l'on s'écartât des dispositions du Testament & enjoignit à la Régence de pourvoir à la sûreté de l'héritage, En conséquence, la Régence demanda au Comte la restitution des deniers & effets dont il avoit été mis en possession; mais ce Ministre, au lieu de les rendre, les fit sortir hors de la Hesse. Ces procédés ayant paru aussi injurieux à la dignité du Landgrave & de la Régence, que contraires aux intentions de la Baronne de Gœrz, le Comte de Wartenleben n'étant pas d'ailleurs accrédité à la Cour de Cassel, le Landgrave a cru devoir le faire arrêter pour l'obliger à se soumettre aux clauses du Testament dont il est l'Exécuteur.



FRANCE.

*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.**De VERSAILLES, le 31 Décembre 1763.*

L e Roi a nommé l'Evêque de Vence à l'Evêché de Mâcon ; & à l'Evêché de Vence l'Abbé de Lorry, Vicaire-Général du Diocèse de Rouen ; à l'Abbaye de Vallemont, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Rouen, l'Abbé Desforges, Vicaire Général du Diocèse du Mans ; à l'Abbaye de Preilly, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Sens, l'Abbé de Trudaine, Vicaire-Général du Diocèse de Senlis ; à l'Abbaye de Saint Mansuy, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Toul, l'Abbé Bertin, Conseiller d'Etat ; à l'Abbaye de Saint Sauveur de Blaye, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Bourdeaux, l'Abbé de Pignon, Comte de Lyon, Vicaire Général du Diocèse de Vienne ; à l'Abbaye de la Prée, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Bourges, l'Evêque d'Apothonie ; à l'Abbaye de Saint Georges des Bois, Ordre de Saint Augustin, Diocèse du Mans, l'Abbé de Pujols, Vicaire-Général du Diocèse de Blois ; à l'Abbaye Saint Vincent du Mans, Ordre de Saint Benoît, l'Evêque d'Orléans ; à l'Abbaye de Saint Aliné, même Ordre, Diocèse de Clermont, l'Archevêque de Lyon ; à l'Abbaye de Saint Augustin de Limoges, même Ordre de Saint Benoît, l'Abbé de Veri, Auditeur de Rote ; à l'Abbaye de Saint Sulpice de Bourges, même Ordre, l'Abbé le Noir, Conseiller - Clerc au Parlement de Paris ;

à l'Abbaye de Chezal, même Ordre, l'Abbé Gougenot, Conseiller-Clerc au Grand-Conseil & à l'Abbaye de Saint Martin de Séez, même Ordre, l'Abbé de Foy; à l'Abbaye de Laval-Bressiere, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Vienne, la Dame de Boissac, Religieuse du Monastere de Montfleury, Diocèse de Grenoble; & à l'Abbaye de la Scauve, Ordre de Cîteaux, Diocèse du Puy, la Dame de Montmorin, Abbesse de l'Abbaye de Clavas, du même Ordre & du même Diocèse: Cette dernière Abbaye sera éteinte & demeurera unie à celle de la Scauve.

Sa Majesté a nommé Aumônier de la Reine l'Abbé de Chilleau, Grand-Vicaire du Diocèse de Metz.

La Duchesse de Beauvilliers fut présentée le 27 du mois dernier, à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Duchesse de Saint Aignan, & prit ensuite le tabouret chez la Reine.

Le 29 du même mois, le Baron de Gleicken, Envoyé Extraordinaire de la Cour de Danemarck, a présenté à Sa Majesté, de la part du Roi son Maître, cinquante-huit faucons d'Islande.

Le Roi a nommé au Gouvernement de Belle-Isle, vacant par la mort du Vicomte de Belsunce, le Marquis de Vibraye, Lieutenant-Général de ses Armées, & a bien voulu, en considération des services de cet Officier, lui accorder la première Place de Commandeur qui vaquera dans l'Ordre de Saint Louis. En conséquence, le Marquis de Vibraye a eu l'honneur de remercier Sa Majesté le 24 du même mois, & a prêté serment le 30 entre les mains du sieur de Maupeou, Garde des Sceaux, Vice-Chancelier.

Le même jour, la Comtesse de Holderness fut

200 MERCURE DE FRANCE.

présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Maréchale de Mirepoix ; & le Chevalier du Buat, Ministre du Roi auprès de la Diète Générale de l'Empire, prit congé de Sa Majesté pour retourner à Ratisbonne.

Le 1 de ce mois, le Marquis de Villeroy prêta serment entre les mains de Sa Majesté, pour le Gouvernement du Lyonnais, du Forez & du Beaujollois.

Le 4, la Comtesse de Gacé, présentée par la Princesse de Monaco, fit ses révérences à Leurs Majestés & à la Famille Royale.

Le même jour, le Baron de Zuckmantel, Maréchal de Camp, l'un des Directeurs de la Noblesse immatriculée de la Basse-Alsace, & nommé Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès de l'Electeur de Saxe, prit congé de Sa Majesté à qui il fut présenté par le Duc de Praslin, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département des Affaires Etrangères.

Le 6, on a célébré dans l'Eglise Paroissiale de Notre-Dame, un Service pour le repos de l'ame de Louise-Elisabeth de France, Duchesse de Parme. La Reine y a assisté, ainsi que Mgr le Dauphin, Madame Adélaïde, & Mesdames Sophie & Louise.

Le 8, la Marquise de Pons fut présentée à Leurs Majestés, ainsi qu'à la Famille Royale, par la Comtesse de Pons-Saint-Maurice.

Le 11, la Marquise de Chalmazel, accompagnée de la Marquise de Tallara & de la Marquise de Castries, fit ses révérences à Leurs Majestés & à la Famille Royale.

Le sieur Bertin, Contrôleur-Général des Finances, ayant demandé au Roi la permission de se démettre de sa Place, Sa Majesté y a nommé le

Sieur de L'Averdy, Conseiller au Parlement de Paris, & a rétabli en faveur du Sr Bertin, une Charge de Secrétaire d'Etat qui avoit été supprimée.

Le 13, le Comte de Stharemberg, Ambassadeur de la Cour de Vienne, eut une audience particulière du Roi, à qui il notifia, de la part de Leurs Majestés Impériales & Royale, la mort de l'Archiduchesse Infante. Il fut conduit, en long manteau de deuil, à cette audience, ainsi qu'à celles de la Reine & de la Famille Royale, par le sieur de la Live, Introduceur des Ambassadeurs. Le 15, la Cour a pris le deuil, à cette occasion, pour trois semaines.

La Marquise de Pons, ayant été nommée par Sa Majesté Dame pour accompagner Madame la Dauphine, a eu l'honneur d'être présentée au Roi en cette qualité.

Le 18, le sieur Bertin prêta serment, entre les mains de Sa Majesté, en qualité de Secrétaire d'Etat. Le même jour, le Marquis de Bauffet, Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès de l'Impératrice de Russie, prit congé de Sa Majesté pour se rendre à sa destination.

Le 21, la Comtesse de Virieu fut présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale, par la Marquise de Souches.

Le 27, la Comtesse de Sparre de Cronneberge fut présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale, par la Comtesse de Sparre, sa belle-Sœur.

On a appris que, le 17, l'Electeur de Saxe étoit mort à Dresde, le troisième jour d'une petite vérole qu'on avoit prise d'abord pour une ébullition peu dangereuse. Ce Prince s'appelloit Frédéric-Chrétien-Léopold; il étoit né le 5 Septembre 1722 & avoit été marié le 20 Juin 1747 à la

Sœur de l'Electeur de Baviere Frédéric-Auguste, Prince Electoral de Saxe, âgé de treize ans, succède aux Etats du feu Electeur son pere.

Le Marquis de Roux, de Marseille, qui, en plusieurs occasions, a donné des preuves de son zèle pour le bien de l'Etat, ayant demandé au Roi la permission d'employer à la culture de ses terres deux cens des familles étrangères qui traversent le Royaume pour se rendre à Cayenne, Sa Majesté la lui a accordée & a donné ses ordres en conséquence.

Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé les Contrats de mariage du Marquis de Beaucaire avec Demoiselle de Hornbourg, fille du Comte de ce nom; (le 27 du mois dernier) du Comte de Sparre avec la Demoiselle Hardouin de Beauvois, fille du Trésorier Général du Marc d'Or des Ordres du Roi; du Marquis de Gauville avec la Demoiselle Filleu, Dame & Patrone de S. Martin-le-Viel des-Chenets: (le 11 de ce mois) du Comte de Rouault avec la Dame de Brou, veuve du Sr de Brou, Intendant de Rouen; (le 21) du Marquis du Terrail avec Demoiselle de Crussol de Montauzier; (le 27) & du Baron de Bœil avec Demoiselle Sager, fille du sieur Sager, Conseiller au Parlement de Paris. (le 28.)

Le Pere Bertier, Prêtre de l'Oratoire, a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté trois volumes de sa composition, intitulés: *Principes Physiques, pour servir de suite aux Principes Mathématiques de Newton.*

Le Baron de Zur-Lauben, Maréchal de Camp, commandant un bataillon de régiment des Gardes Suisses & Honoraire Etranger de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, eut l'honneur de présenter le 13 de ce mois, ses Ou-

vrages à Monseigneur le Duc de Berry & à Monseigneur le Comte de Provence : sçavoir, *L'HISTOIRE MILITAIRE des Suisses au service de la France* ; *LES MÉMOIRES & LETTRES de Henry Duc de Rohan, sur la guerre de la Valteline, publiés pour la première fois, & accompagnés de notes Géographiques, Historiques & Généalogiques* ; *LE GÉNÉRAL D'ARMÉE par Quosander, Ouvrage traduit du Grec & dédié à Monseigneur le Dauphin* ; & les trois volumes de *LA BIBLIOTHÈQUE Militaire, Politique & Historique.*

Le sieur Clabault a eu l'honneur de présenter, le 19, à Monseigneur le Comte d'Artois un Tableau Généalogique & Chronologique de la Maison Royale de France, dédié à ce Prince. Le lendemain, il a eu l'honneur de présenter le même Ouvrage à Monseigneur le Dauphin, à Madame la Dauphine, à Monseigneur le Duc de Berry & à Monseigneur le Comte de Provence.

Le sieur de Saint Genès, Cavalier de Saint Louis, & Commandant de Bataillon, a eu l'honneur de présenter au Roi un Ouvrage de sa composition, intitulé, *l'Officier Parisien.*

Le 26, le sieur Marmontel eut l'honneur de présenter à Leurs Majestés & à la Famille Royale le Discours qu'il a prononcé pour la réception à l'Académie Française.

Du 4 Janvier 1764.

Le premier de ce mois, les Princes & Princesses, ainsi que les Seigneurs & Dames de la Cour, rendirent leurs respects au Roi à l'occasion de la nouvelle année. Le Corps de Ville de Paris eut le même honneur. Les Hautbois de la Chambre exécutèrent différens morceaux de Musique pendant le lever de Sa Majesté.

204 MERCURE DE FRANCE.

Les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint-Esprit, s'étant assemblés dans le Cabinet du Roi vers les onze heures du matin, Sa Majesté tint un Chapitre dans lequel Elle nomma Chevaliers dudit Ordre, le Comte de Saulx-Tavannes, Lieutenant-Général & Chevalier d'Honneur de la Reine, le Chevalier de Muy, Lieutenant Général & Menin de Monseigneur le Dauphin, le Comte du Châtelet-Lomont, Maréchal de Camp & Ambassadeur du Roi à la Cour de Vienne, & le Comte d'Estaing, Maréchal de Camp. Après le Chapitre, le Roi se rendit à la Chapelle, précédé de Monseigneur le Dauphin, du Duc d'Orléans, du Duc de Chartres, du Prince de Gondé, du Comte de Clermont, du Prince de Conty, du Comte la Marche, du Comte d'Eu, du Duc de Penthièvre & du Prince de Lamballe, & des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Les deux Huissiers portoient leurs masses devant Sa Majesté qui étoit revêue du manteau Royal, ayant par-dessus, le Collier de l'Ordre & celui de la Toison d'Or. L'Evêque Duc de Langres, Prélat Commandeur, célébra la Grand-Messe, à laquelle la Reine, Madame la Dauphine, Madame Adelaïde, & Mesdames Victoire, Sophie & Louise assistèrent dans la Tribune. La quête fut faite par la Princesse de Monaco. Après la Messe, le Roi fut reconduit à son appartement en la maniere accoutumée. Il y eut le même jour grand couvert pendant lequel les Musiciens du Roi exécuterent plusieurs symphonies.

Les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre assistèrent, le 2, au Service anniversaire qu'on célèbre pour les Chevaliers défunts, & auquel officia l'Evêque d'Orléans, Commandeur de l'Ordre.

Le même jour, la Cour prit le deuil pour quatorze jours, à l'occasion de la mort de l'Electeur de Saxe.

Le 3, le Parlement de Paris se rendit à la Cour pour rendre ses respects au Roi à l'occasion de la nouvelle année.

L'Académie Royale des Sciences a eu l'honneur de présenter au Roi le Volume de ses Mémoires pour l'année 1758. C'est le second des quatre volumes dont les sieurs le Roi, de la Lande, Tillet & Besout avoient été chargés par Sa Majesté de composer la Partie Historique & de procurer la publication.

Les sieurs de Cassini, Camus & de Montigny, Membres de l'Académie Royale des Sciences, ont présenté au Roi une suite de leur Carte Géographique, c'est-à-dire la soixante-neuvième Feuille N°. 175, comprenant les Villes de Sierck, Luxembourg & Treves, le cours de la Mozelle depuis Berg jusqu'à Treves, & celui de la Saxe depuis Fremerdorf jusqu'à Conds, où elle se joint à la Mozelle; & la soixante-dixième Feuille N°. 165, qui comprend les Villes de Basse, Huningue, Porrentru, une partie du cours du Rhin & les lignes qui séparent la France de la Suisse.

Le sieur de la Lande, de l'Académie Royale des Sciences, chargé par le Roi de composer chaque année le Livre de la Connoissance des Mouvements Célestes, a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté le Volume de cet Ouvrage, destiné pour l'année prochaine 1765. Indépendamment des calculs ordinaires faits pour l'usage des Astronomes & des Navigateurs, ce Volume contient de nouvelles Tables pour l'Astronomie, une nouvelle théorie sur la construction des Barometres, un détail curieux des expériences faites depuis peu pour la dé

206 MERCURE DE FRANCE.

couverte des longitudes, & plusieurs articles intéressans.

L'Abbé de Barle de Curban a eu l'honneur de présenter à Leurs Majestés, à Monseigneur le Dauphin & à Madame Adélaïde la cinquième Partie de *la Science du Gouvernement*, Ouvrage composé par le feu sieur de Réal. Cette cinquième Partie, qui contient *le Droit des Gens*, est dédiée au Roi. Le sieur le Rouge, ancien Ingénieur-Géographe du Roi, a présenté aussi à Sa Majesté & à Monseigneur le Dauphin les premiers Exemplaires des Plans, Profils & Elévation de la nouvelle Paroisse de la Magdelaine, gravés d'après les desseins du sieur Content, Architecte du Roi. Cet Edifice, qu'on doit construire à l'extrémité Septentrionale de la nouvelle rue Royale, servira de point de vue à la Place de Louis XV.

La suite des Nouvelles Politiques au Mercure prochain.

A V I S D I V E R S.

LE SIEUR M A R M E vend la véritable Pâte d'Amande qui blanchit & adoucit la peau. L'on s'en sert sans eau ou avec de l'eau: mais elle est meilleure sans eau. L'on s'en sert pour le visage, les mains & le bain. Elle garantit des boutons qui viennent sur la peau, emporte toutes sortes de taches d'encre, nourrit & garantit la peau sèche. Cette Pâte ne s'aigrit ni ne se moit jamais, & se conserve sur mer comme sur terre & ne se corrompt point. Elle se vend chez le Suisse de S. A. S. M. le Comte de Clermont, au Palais Abbacial de l'Abbaye S. Germain des Prés, à Paris. Les pots ordinaires sont du poids d'une livre, & se vendent 2 liv. 12 sols, & en rapportant le pot 3 liv. Il y a

dès pots depuis une livre jusqu'à huit. On fait des envois en Province & dans les Pays Etrangers. Pareilles Affiches sont sur les Pots.

LE SIEUR DE CRAMPIGNY donne avis au Public, qu'il a obtenu la Permission de distribuer un Baume souverain pour la Guérison des Crampes, par le moyen duquel un Médecin de ses parens faisoit des Cures surprenantes dans le Levant. Ceux qui en sont ataqués, & qui auront besoin de son remède, s'adresseront à Paris, rue & Hôtel du Petit-Lion, fauxbourg S. Germain, chez Madame BERTEL, au premier étage, entre un Vinaigrier & un Marchand de Vin, vis-à-vis un Pâtissier.

Le prix de ce Baume est de 6 liv. l'once. On donnera des Imprimés qui enseigneront la manière de s'en servir. Les Personnes de la Province qui écriront au Sieur DE CRAMPIGNY, pour avoir de son Baume, sont priées d'affranchir leurs Lettres, sans quoi elles ne seront pas reçues.

LE SIEUR SAUVEL, Marchand Distilateur, rue neuve des Petits-Champs, au coin de la rue des Bons-Enfans, au Magasin de Provence, avertit le Public qu'il lui est arrivé plusieurs sortes de Liqueurs étrangères; entr'autres, du Marasquin de Zara & de Bologne, à 18 liv. la bouteille; nouvelle Crème de Fleur-d'Orange au Vin de S. Laurent, Supérieure à celle au Vin de Champagne, à 6 liv. la bouteille; Rossoglio de Bologne à 10 liv. la bouteille; Huile de Gérosse à 6 liv. la bouteille; Huile & Crème d'Anis des Indes à 6 liv. la bouteille, double Hypothèque de Gérosse à 3 liv. la bouteille de pintre.

Il vend aussi des Eaux de Senteur; Eau de Fleur-d'Orange de Malthe à 3 liv. la bouteille; Eau de Lavande à 2 liv. 10 s. la pintre; la parfumée à 3 liv.

208 MERCURE DE FRANCE.

On trouve encore dans son Magasin d'excellent Chocolat de toute espèce. La réputation de cet Artiste s'étend tous les jours davantage, il ne peut trop mériter l'empressement du Public.

CHAUMONT, Perruquier, fait non-seulement toutes sortes de Perruques dans les goûts les plus nouveaux, spécialement celles qui sont nouées & celles en bourfes; mais le dessein dont il fait usage lui donne une grande facilité pour bien prendre l'air du visage, & coëffer le plus avantageusement qu'on puisse le désirer. Il fait voir ses Dessains en plusieurs genres d'Accommodages, & variés suivant les différens goûts. Il les exécute ensuite au choix & à la satisfaction des personnes qui les lui demandent. De plus, il vient de trouver l'invention d'un nouveau Ressort pour ses Perruques bien supérieur à tous ceux qui ont paru jusques à ce jour; lequel est d'autant plus avantageux qu'il maintient l'ouvrage dans sa première forme, l'empêche de se retirer, & que son élasticité qui est très-douce, ne se relâche jamais par l'usage: en sorte que durant tout celui de la Perruque, elle joint également bien le contour du visage, & aussi parfaitement, pour ainsi dire, que le pourroit faire le naturel des cheveux.

Il demeure rue S. Nicaise, au Mont Vésuve.

LE SIEUR BRESSON DE MAILLARD, Marchand d'Estampes, & Privilégié des Enfans de France, en ouvrages de Caractères, Dessains, Vignettes, demeurant rue S. Jacques, Maison de M. de Lambon, Avocat, proche M. Duchesne, Marchand Libraire à Paris, tient un assortiment de Caractères, Vignettes, & de différentes Fleurs, qu'il a dessinées d'après nature, & exécutées sur des Planches de cuivre, avec lesquelles on peut, avec faci-

tité & sur le champ, faire divers Dessesins pour meubles, &c.

Ledit Sieur exécute pareillement à jour nombre d'autres ouvrages utiles, & d'une même facilité dans l'usage, comme des Adresses, Alphabets pour apprendre les Enfans à lire, Notes, Etiquettes, Noms à laisser en visite, ou pour mettre sur les Livres, Marques & Chiffres, Dessesins au simple trait pour broder ou peindre d'après.

Il tient aussi un assortiment de toutes sortes de Papiers peints en Vignettes, & entreprend de noter les Livres de Plein-chant.

Il grave aussi en Taille-doucé des Adresses avec les attributs des différentes Professions, & autres sujets.

L'Epouse du Sieur MAILLARD dessine & colore très-proprement les Fleurs, Emblèmes & Armoiries, Ecrans. Elle montre aux Dames la manière de se servir des Planches à jour, que l'on peut qualifier d'*Art de dessiner & de peindre sans Maître*, & fournit les Couleurs & autres choses qui y sont relatives.

On trouvera aussi chez ledit Sieur une suite assez considérable de petites Estampes en Emblèmes, Devises, Fables choisies, Prières, Bouquets & Souhaits de bonnes Fêtes, *Etrennes brochées en forme de Calendrier, Emblématiques & Chantantes, pour la nouvelle Année, présentées aux Enfans de France.*

Ceux qui désireront acheter & connoître plus particulièrement toutes lesdites Marchandises d'Estampes, Caractères & Dessesins, & qui souhaiteront les vrais Originiaux, s'adresseront directement à Paris au Sieur MAILLARD; & en Province à MM. les Libraires & Marchands d'Estampes qu'il fournit. Sçavoir,

À Lyon, M. Daudet.

Rouen, M. Frere, sur le Port.

2^{TO} MERCURE DE FRANCE.

Toulouse, M. Jouques, rue S. Rome.

Tours, M. Jagus, Marchand Papetier.

Poitiers, M. Farou.

Bordeaux, M. Noblat.

La Rochelle, M. Pavie, Marchand Libraire.

A Nantes, M. Fancrer.

Liege, M. Soer, Marchand Libraire.

Dijon, M. Desventes, Marchand Libraire.

ON S'ABONNE au Cabinet Littéraire, Pont de
Notre-Dame, pour la lecture de tous les Livres
qui composent le Cabinet,

pour l'année 18 liv.

pour six mois 12

pour trois mois 7 10 £.

pour un mois 3

au volume, pour deux jours 4 s.

On distribue un Avis plus détaillé, & le Cata-
logue *gratis*.

On tient au Cabinet un assortiment complet de
tous les Almanachs chanzans & autres intéressans,
pour l'année 1764 ; & particulièrement les Alma-
nachs suivans en grand nombre.

Les Tablettes Mythologiques & Pittoresques,
ou l'explication & la manière de connoître les Ta-
bleaux & Statues, avec des Couplets relatifs au
sujet. (*sous presse.*)

Le Cadeau de l'Amour. (*sous presse.*)

Les Délassemens de Paphos. (*sous presse.*)

Tous lesdits Almanachs sur les Aïrs les plus
nouveaux.

L'Almanach sous verre,

L'Almanach de Cabinet de la petite Poste de
Paris, en carton.

L'Almanach Historique de la petite Poste de
Paris, avec une notion exacte de ce qu'il y a de
curieux & de rare à Paris, avec la Liste des Rues
de Paris ; Almanach très-utile aux Etrangers.

*SECOND SUPPLÉMENT à la Liste des
Abonnés au Mercure, qui se trouve
dans le Volume de Décembre dernier,
& dont le premier Supplément est dans
le Mercure du premier Janvier. **

ABONNÉS DE PARIS.

MESSIEURS,

- A**NTOINE, à l'Ecu Dauphin, *rue Bourg-P Abbé.*
 Bardou de Farceville, *rue d'Argenteuil.*
 Chardon, Fermier du Roi, *rue Montmartre, vis-à-vis la rue du Jour.*
 Chopin, Conseiller au Grand-Conseil, à l'Hôtel
d'Aumont, rue de Jouy.
 Cochu, Médecin, *cloître Notre-Dame.*
 D'Aihene, Maître des Requêtes, *rue des Deux-Portes.*
 D'Hémery (Madame), *rue des Postes.*
 La Bonne (de), Lieutenant de MM. les Maré-
 chaux de France, *rue du Bacq, à l'Hôtel de
Nevers.*
 Le Fevre, Avocat au Parlement, *rue la Tixeran-
derie.*

* On souscrit en tout temps pour le Mercure, chez
 M. LUTTON, Greffier au Parlement, *rue Sainte-
Anne, Butte S. Roch, au Bureau du Mercure de
France. En se faisant inscrire chez lui, on reçoit le
Mercure plus promptement, & plus exactement.*

212 MERCURE DE FRANCE.

Noël, Marchand de Bois, *place de la Bastille.*
Paulain, Commissaire des Guerres, *rue des Français-Bourgeois.*

Puiffan, Fermier Général, *rue S. Marc.*

Puiffan, Premier Commis de la Police, *rue Saint-Marc.*

Wimpffen (le Baron de), Brigadier des Armées du Roi, Colonel-Commandant du Régiment de la Marck, à l'Hôtel de Luxembourg, *rue S. Marc.*

ABONNÉS DE PROVINCE.

MESSEIERS

Alcock & Compagnie, Entrepreneur de la Manufacture Royale, à la *Charité sur Loire.*

Barrey (le Chevalier de), Capitaine d'Infanterie, à *Bernay en Normandie.*

Battemaïon l'ainé, à *Quimper.*

Beaufort (le Comte de), en son Château de *Moulé en Artois.*

Blachere, Directeur de la Poste, à l'*Argentiere, par Aubenas en Vivarais.*

Boillelet (de), ancien Mousquetaire du Roi, au *Château de la Noue, près Vierzon.*

Cannac, à *Lyon.*

Champdoré (de), ancien Notaire, à *Fontenay-le-Comte en Bas-Poitou.*

Coigny (de), Maréchal de Camp, Commandant à *Toulon.*

Courrejolles (de), Négociant, à *Baïouane.*

Crescia (la Marquise de), en sa Terre de *Crescia, près d'Orgelet, en Franche-Comté.*

Dupin, à *Saint Jean-pied-de-port.*

Geoffroy de Vaudiere, Secrétaire du Roi, à *Epernay en Champagne.*

Gros, Libraire, à *Lons-le-Saunier en Franche-Comté.*

- Hébert, Trésorier de France honoraire au Bureau des Finances, à *Soissons*.
- La Baupaumerie (de), Lieutenant Général, à *Montereau-faut-Yonne*.
- Laporte (de), Directeur des Postes, à *Betfort*.
- Le Baron l'ainé; Libraire, à *Caën*.
- Le Roux, Libraire, à *Strasbourg*, deux exemplaires.
- L'Escouet (le Marquis de), au *Château de L'Esquiffou*, près *Morlaix*.
- Lobreau (Madame), Directrice des Spectacles, à *Lyon*.
- May (de), Officier au Régiment de la Ferre, à *Perpignan*.
- Portalis (de), Chevalier de S. Louis, Commissaire Ordonnateur des Guerres, à *Toulon*.
- Portally, Négociant, à *Toulon*.
- Rannon, Lieutenant de l'Amirauté, à *Quimper*.
- Saint-Vast (de), ancien Capitaine de Cavalerie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, à *Tinchebray*.
- Turin (le Comte de), au *Mans*.

A P P R O B A T I O N.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le second volume du Mercure du mois de Janvier 1764, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 14 Janvier 1764. GUIROY.



TABLE DES ARTICLES.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ARTICLE PREMIER.

O DE sur la mort de M. Racine.	Page 5
ÉPITAPHES d'une jolie Enfant de 4 ans & demi.	10
VERS à Mlle L. P. . .	11
VERS à Mlle Camille.	13
LES PÉRIÉS & les NÉRIS, Conte.	14
VERS à M. l'Évêque d'Orléans , par M. Ygou.	38
DIANE & Endimion.	39
MADRIGAL.	<i>ibid.</i>
AUTRE Madrigal.	40
VERS à M. le Marquis d'Entragues , &c.	41
ÉTRENNES à Madame la Marquise de Pr...	<i>ibid.</i>
RÉFLÉXIONS sur les Hommes, par Madame D***.	42
LETTRE à M. De la Place , sur les Privilèges des Dames de Beauvais.	44
QUATRIÈME Lettre d'une jeune Étrangère sur les Modes & Usages de France.	46
ÉNIGMES.	50 & 51
LOGOGRAPHES.	51 & 52
CHANSON.	<i>ibid.</i>
ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.	
LETTRE à M. de la Place , Auteur du Mercure , sur l'éloge de Sully par M. Thomas.	53
LETTRE à l'Auteur du Mercure.	66

JANVIER. 1764. 215

LETTRE sur un Auteur du 17 ^e . Siècle., par M. de Massac, &c.	70
ÉLOGE de Maximilien de Béthune, Duc de Sully, &c. par Mlle Maxarelli.	78
HISTOIRE des Loix & Usages de la Lorraine & du Barrois, par M. François-Timothée Thibault.	90
INTRODUCTION à la Science des Médailles, &c, par Dom Thomas Mangeart.	94
LETTRE à M. de la Place, sur M. le Prési- dent de Montesquieu.	99
A l'Auteur du Mercure, sur deux Médail- les.	100

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

GÉOMÉTRIE.

LETTRE à M. de la Place.	102
--------------------------	-----

ASTRONOMIE.

NOUVEAUX Cadrans solaires qu'on peut orienter sans le secours de la Bouffole.	104
--	-----

MÉDECINE.

TOPIQUE pour détourner la Goute.	109
OBSERVATION sur les mauvais effets du Su- blimé corrosif.	108
RECHERCHES historiques, &c. Par M. D. R.	113
OBSERVATIONS sur le Ver solitaire.	140

SUPPLÉMENT aux Nouvelles Littéraires.

ANNONCES de Livres.	157 & suiv.
---------------------	-------------

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE.	167
MUSIQUE.	168

216. MERCURE DE FRANCE.

ART. V. SPECTACLES.

SPECTACLES de la Cour à Versailles.	173
SPECTACLES de Paris, Opéra.	175
LETTRE de l'Auteur de l' <i>Almanach des Théâtres</i> à M. De la Garde.	177
COMÉDIE Française.	181
COMÉDIE Italienne.	182
ART. VI. Nouvelles Politiques.	191
AVIS.	206

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY,
rue & vis-à-vis la Comédie Française.



